LES MYSTÈRES DU MOYEN AGE

Saint Bernard était-il un initié ?

La Religion et les Mœurs au Moyen Age

NOUVEAU :
30 pages
D'ACTUALITÉS MÉDIÉVALES

Janvier 2013
N°16

LES MYSTÈRES DU MOYEN AGE

NOUVELLE FORMULE
84 pages !

WILTEK

Templiers

L'Ordre est Innocent ! Les Nouvelles Preuves

Et aussi :

L'Age d'Or des Cartes Marines

L'Art d'Aimer au Moyen Age

M 03734 - 16 - F: 9,90 € - RD

France : 9,90 euros - Belgique - Port. Cont. - Luxembourg : 9,90 euros - Suisse : 13,50 CHF - Canada : 13$C • Publication Trimestrielle • Janvier 2013

Exceptionnel !

Commandez la collection complète des « Secrets du Temple »

15 Numéros sur les Mystères des Templiers

Valeur : 132,50€

Proposée à 80€ (frais de port compris)

Les Secret du Temple

BULLETIN DE COMMANDE À RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À :
Optimal, Res. Saint Avit, 95 boulevard de Cessole, 06100 Nice

❒ Je règle par chèque à l'ordre de OPTIMAL

❒ Oui je commande la collection complète « Les secrets du Temple » au prix de 80 euros (frais de port compris uniquement pour la France.
Pour nos amis de l'étranger, contactez le siège de la revue : sph1@wanadoo.fr)

NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : .....
e-mail : ..... Téléphone : .....

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant

Sommaire

Les Mystères du Moyen Age N° 16

P. 6 Actualités Médiévales.

P. 20 Exposition :
L'Age d'Or des Cartes Marines.
« Quand l'Europe découvrait le Monde. »

P. 30 Exposition :
L'Art d'Aimer au Moyen Âge.
« Le Roman de la Rose »

P. 38 Les Preuves de l'Innocence du Temple
Pierre Sumac, Journaliste.

P. 60 Bernard de Clairvaux : Vrai ou Faux Initié ?
Magali Cazottes, Historienne et Chercheuse.

P. 70 La Religion et les Moeurs au Moyen Age
Henri Tournier, Journaliste.

P. 80 Conseils de Lecture.

Les Publications et les Hors Séries du magazine « Les Mystères du Moyen Age » sont édités par Export Press

Siège social – bureau et administration :
Export Press Editions
36, rue des Petits Champs
75002 Paris
Téléphone : +33 (0)1 40 29 14 51

Directrice de la Publication :
Elisabeth Saint Léger
Directeur de Collection :
Bernard Beaujean
Rédacteur en Chef :
Jean Philippe Camus
Magali Cazottes,
Henri Tournier, Pierre Sumac.
Maquette : Pascal Marchioni
Imprimé en France, chez Aubin Imprimeur – France
Dépôt légal : A parution
Publication trimestrielle
Distribution pour la France :
Presstalis
Distribution pour l'export :
Export Press
N ISSN : 1966-7817
N CPPAP : 0914K81771

La direction se réserve le droit de refuser toute insertion d'articles, de publicités, d'annonces etc… sans avoir à justifier de sa décision, en application de la loi de 1881 relative à la liberté de la presse. La reproduction de toutes les illustrations er de tous les textes même de manière partielle qu'elle qu'en soit la forme d'impression ou de saisie pour tous les pays et pour toutes les langues est formellement interdite sans autorisation d'Export Press ou des auteurs concernés par les articles – Copyright 2013 by Export Press (Tous droits réservés)

La plus ancienne tombe Maya découverte au Guatemala

Des archéologues ont récemment annoncé avoir découvert le tombeau d'un très ancien roi Maya. Cette découverte faite sur le site du temple de Tak'alik Ab'aj au Guatemala, pourrait aider à faire la lumière sur les premières années de formation de la culture Maya.

Selon l'archéologue Miguel Orrego, les analyses au radio-carbonne ont montré que le tombeau a été construit entre 700 et 400 avant JC, soit plusieurs centaines d'années avant que la culture Maya n'atteigne son apogée. Il s'agit de la plus ancienne tombe trouvée jusqu'à présent à Tak'alik Ab'aj, un site du sud du Guatemala remontant à environ 2200 ans. Un collier représentant une forme humaine à tête de vautour a permis d'identifier l'occupant de la tombe comme un seigneur : « Ce symbole donne une plus grande importance à cette sépulture. Ce glyphe concerne l'un des premiers dirigeants de Tak'alik Ab'aj. » Les ossements n'ont pas encore été retrouvés lors de la fouille de la tombe en septembre, probablement parce qu'ils avaient pourri. Susan Gillespie, archéologue à l'Université de Floride, a déclaré que d'anciens tombeaux de seigneurs avaient aussi été découverts sur le site maya de Copan au Honduras, ainsi que dans le sud du Mexique, où la culture olmèque, qui avait précédé les Mayas, avait prospéré. Les influences olmèques sont également présentes dans la zone autour de Tak'alik Ab'aj, indiquant des liens possibles.

La proximité d'un centre de production de jadéite, près de la découverte du tombeau, pourrait apporter un nouvel éclairage sur les anciennes techniques et sur le commerce des pierres de jade, auxquelles les Mayas attribuaient des propriétés sacrées. ■

Une pièce de jade découverte dans la tombe.

Les forêts rasées par les Mayas auraient aggravé les sécheresses

Pendant six siècles, les anciens Mayas ont prospéré, avec plus d'une centaine de cités-états dispersées à travers ce qui est maintenant le sud du Mexique et le nord de l'Amérique centrale. Puis, soudainement, en l'an 695, l'effondrement de plusieurs villes dans ce qui est aujourd'hui le Guatemala a marqué le début du lent déclin de la civilisation maya classique.

Les Mayas ont décimé les forêts pour la culture et la construction des villes et temples.

Une récente étude nous permet de mieux comprendre : Les Mayas auraient aggravé les sécheresses en remplaçant les forêts par des villes et des cultures, ce qui aurait engendré un climat plus sec. Selon Benjamin Cook , créateur de modèles climatiques à l'Observatoire de la terre Lamont-Doherty de l'Université de Columbia et à l'Insitut pour les Etudes Spatiales de la NASA Goddard : « Nous ne disons pas que la déforestation explique la sécheresse dans son ensemble, mais elle explique une partie substantielle de l'assèchement global qui est censé s'être produit. » A son apogée, plus de 19 millions de personnes vivaient dans l'empire Maya, entre 250 et 900 après JC. Les chercheurs ont réalisé des simulations informatiques afin de voir comment les terres nouvellement acquises pour les cultures ont pu affecter le climat. Dans la péninsule du Yucatan, fortement exploitée, la pluviométrie aurait diminué de près de 15 % tandis que dans d'autres terres mayas, notamment le sud du Mexique, elle aurait baissé de 5 %. Dans l'ensemble, les chercheurs ont attribué 60 % de sécheresse au moment du pic de la déforestation par les Mayas. La culture du maïs a remplacé progressivement la canopée d'une forêt sombre, la lumière du soleil étant davantage réfléchie dans l'espace. Avec un sol absorbant moins d'énergie du soleil, l'eau s'évapore moins en surface et libère moins d'humidité dans l'air pour former des nuages de pluie. Pour Cook : « Les choses sont ralenties, notamment la capacité à former des nuages et des précipitations. » Les précipitations en saison des pluies pouvaient diminuer de 15 à 30 % si toutes les terres mayas avaient été complètement déboisées. L'effondrement de la civilisation maya fut inévitable car en plus d'un climat de sécheresse dans plusieurs régions, les cités-États devaient faire face à la surpopulation, la modification des routes commerciales, les guerres et les révoltes paysannes. Les Mayas ont dégagé les forêts pour cultiver le maïs et d'autres cultures, mais ils avaient aussi besoin des arbres pour faire cuire de grande quantité d'enduit à la chaux utilisé dans la construction de leurs villes. Selon l'archéologue Sever Thomas, il fallait 20 arbres pour produire un seul mètre carré de paysage urbain : « Quand vous regardez ces villes et que vous voyez tous ces enduits à la chaux et au plâtre, vous comprenez pourquoi ils avaient besoin de couper les arbres pour maintenir l'expansion de leur société. » Les Mayas ont également manqué de technologie pour exploiter les eaux souterraines situées à plusieurs dizaines de mètres. Leurs réservoirs et canaux étaient en mesure de stocker et de distribuer de l'eau lors de pluies abondantes, mais lorsque la pluie est venue à manquer, ils n'avaient nulle part où se réapprovisionner. Les scientifiques savent, d'après l'étude des données climatiques, que les Mayas ont souffert d'une série de sécheresses où les précipitations annuelles ont pu tomber jusqu'à 25 % pendant la période d'effondrement, entre 800 et 950 après J.-C. (P.S.) ■

La tombe de la reine Maya K'abel découverte au Guatemala

Dessin des glyphes représentés à l'arrière du pot d'albâtre par Stanley Guenter.

Stela 34 of El Perú, représentant K'abel.

Les archéologues ont découvert la tombe de Dame K'abel, dans la cité royale Maya d'El Perù-Waka, dans le nord-ouest du Petén, au Guatemala, considérée comme l'une des grandes reines de la civilisation Maya classique. Un petit pot en albâtre sculpté (photo ci-dessous), trouvé dans la chambre funéraire, a mené les archéologues à conclure que le tombeau était celui de Dame K'abel. Le pot blanc est taillé en forme de coquille de conque, avec une tête et les bras d'une femme âgée émergeant de l'ouverture. La représentation de la femme, mature avec un visage ridé et une mèche de cheveux à l'avant de l'oreille, et quatre glyphes gravés sur le pot, signifient qu'il appartenait à K'abel.

La découverte est importante non seulement parce que le tombeau est celui d'un personnage historique dans l'histoire des Mayas, mais aussi parce que la découverte de ce tombeau est un cas rarissime où l'histoire Maya et les données archéologiques se rencontrent : « la civilisation maya classique est le seul domaine archéologique « classique » dans le Nouveau Monde - dans le sens où, comme l'archéologie dans l'Egypte ancienne, la Grèce, la Mésopotamie ou la Chine - elle est à la fois un enregistrement de données archéologiques mais aussi historiques basées sur des textes et des images. La nature précise des informations textuelles et picturales sur le pot en pierre blanche et le contexte de la tombe constituent une conjonction remarquable et rare de ces deux types d'informations dans la région Maya. »

Considérée comme la plus grande souveraine de la période classique tardive, K'abel a régné avec son mari, K'inich Bahlam, pendant au moins 20 ans (672-692 après JC). Elle était le gouverneur militaire du royaume Wak, la maison impériale du roi Serpent, et elle portait le titre de « Kaloomte », qui signifie « guerrier suprême » ; elle avait ainsi plus d'autorité que son mari, le roi. K'abel est également célèbre pour sa représentation sur la célèbre stèle maya, Stèle 34 d'El Perù. (P.S.) ■

300 tombes saxonnes mises au jour à Ipswich

Une fouille archéologique à Ipswich, en bord de mer, a mis au jour 300 squelettes et des vestiges d'une ancienne église.

Un des nombreux squelettes déterrés à Ipswish

Les fouilles ont lieu avant la constructions de 386 logements. On estime que les Saxons ont occupé le site au VIIe siècle et que les enterrements ont eu lieu jusqu'au XVIe siècle. Des fosses à ordures ont aussi été mises au jour lors des fouilles, dirigées par l'Oxford Archaeology et la société Pre-Construct Archaeology. Paul Murray, principal responsable du projet, a déclaré qu'un « certain nombre de recherches historiques ont été faites avant d'arriver ici. Nous avions une idée générale de ce qu'il y avait à trouver, mais cela a dépassé nos attentes. Nous avions des éléments indiquant qu'une église était dans la zone, et son emplacement a été trouvé, c'est donc une importante découverte. Beaucoup d'églises tombant en désuétude, se détériorent et ce qui reste est volé pour les matériaux ; elle tombe alors dans l'oubli. »

Des tumulus funéraires du septième siècle ont été trouvés à une extrémité de la zone tandis que l'église du IXe - Xe siècle et son cimetière ont été trouvés à l'autre extrémité. Helen Webb, qui supervise l'étude des squelettes, a déclaré : « Nous en avons de tous les âges, mais c'est la population normale d'un cimetière avec beaucoup de morts très jeune et très vieux. » Les squelettes seront ultérieurement analysés pour estimer l'âge, le sexe et rechercher des maladies articulaires, le scorbut, le rachitisme et ce genre de chose. Les tombes ont déjà révélé des cas de lèpre et de syphilis, mais aucun bijoux ou autres objets n'ont été trouvés. D'après M. Murray : « Le plus souvent il y a des épingles à linceul, mais dans ce cas, il n'y a ni l'un ni l'autre. Nous supposons donc qu'il s'agit d'un cimetière pour pauvres. » (M.G.) ■

Angleterre : sur la piste du corps du Roi Richard III

Richard Buckley de l'Université de Leicester avec un morceau du couvent médiéval qui devrait mener au corps du roi Richard III.

Les archéologues seraient sur la piste de la tombe de Richard III en confirmant avoir trouvé le couvent Greyfriars où il est censé avoir été enterré. Il s'agit d'un lieu assez improbable : sous un parking de voitures à Leicester.

L'équipe à découvert un entrelac de fenêtre médiévale, des fragments de tuiles de plancher vitrées, une partie de ce qui pourrait être la promenade du cloître de Greyfriars et un pan de mur. Deux tranchées de 30 mètres ont été creusées dans le parc à voitures du conseil municipal de Leicester, censé recouvrir le site de Greyfriars où Richard a été pris à l'issu de la bataille de Bosworth. L'Église est sans aucun doute le lieu le plus probable pour la sépulture d'un monarque ; la prochaine étape sera donc de creuser une autre tranchée dans le but de localiser l'église elle-même. Pour Richard Buckley, co-directeur des Services Archéologiques de l'Université de Leicester : « Aujourd'hui, nous avons trouvé les Greyfriars et nous avons découvert des indices alléchants quant à l'emplacement de l'église. Elle est située à peu près à l'endroit que nous pouvions espérer. Notre objectif est de creuser une tranchée en urgence pour voir si ces murs sont ceux de l'église. Si c'est le cas, nous pourrons localiser la zone où Richard III a pu être enterré. »

On suppose que le roi Richard III a été enterré dans un couvent franciscain dans la région après avoir été tué par l'armée d'Henri Tudor au cours de la bataille de Bosworth en 1485. Le couvent a été, cependant, renversé lors de la dissolution des monastères sous Henry VIII, et depuis, l'emplacement exact du site d'enfouissement a été l'un des grands mystères historiques de la Grande-

Bretagne. Richard fut roi d'Angleterre pendant deux ans, de 1483 jusqu'à la bataille de Bosworth. Sa mort à l'âge de 32 ans a marqué la fin de 30 ans de guerre civile, connue sous le nom de Guerre des deux-Roses, à la fin du moyen âge. Elle a également marqué le début de la dynastie des Tudor et de la disparition des Plantagenets. Ses vêtements et armures ont été enlevés et son corps nu trainé à cheval à Leicester, où le cadavre a été affiché en public pendant trois jours. Il a ensuite été enterré dans le monastère franciscain, connu sous le nom de Greyfriars. Mais, un peu plus de 50 ans plus tard, l'église fut détruite. Selon la légende, le corps a été enlevé et jeté dans la rivière Soar, mais les historiens espèrent prouver le contraire.

L'équipe à découvert un entrelac de fenêtre médiévale, des fragments de tuiles de plancher vitrées, une partie de ce qui pourrait être la promenade du cloître de Greyfriars et un pan de mur. Deux tranchées de 30 mètres ont été creusées dans le parc à voitures du conseil municipal de Leicester, censé recouvrir le site de Greyfriars où Richard a été pris à l'issu de la bataille de Bosworth. L'Église est sans aucun doute le lieu le plus probable pour la sépulture d'un monarque ; la prochaine étape sera donc de creuser une autre tranchée dans le but de localiser l'église elle-même. Pour Richard Buckley, co-directeur des Services Archéologiques de l'Université de Leicester : « Aujourd'hui, nous avons trouvé les Greyfriars et nous avons découvert des indices alléchants quant à l'emplacement de l'église. Elle est située à peu près à l'endroit que nous pouvions espérer.

Notre objectif est de creuser une tranchée en urgence pour voir si ces murs sont ceux de l'église. Si c'est le cas, nous pourrons localiser la zone où Richard III a pu être enterré. »

On suppose que le roi Richard III a été enterré dans un couvent franciscain dans la région après avoir été tué par l'armée d'Henri Tudor au cours de la bataille de Bosworth en 1485. Le couvent a été, cependant, renversé lors de la dissolution des monastères sous Henry VIII, et depuis, l'emplacement exact du site d'enfouissement a été l'un des grands mystères historiques de la Grande-Bretagne. Richard fut roi d'Angleterre pendant deux ans, de 1483 jusqu'à la bataille de Bosworth. Sa mort à l'âge de 32 ans a marqué la fin de 30 ans de guerre civile, connue sous le nom de Guerre des deux-Roses, à la fin du moyen âge. Elle a également marqué le début de la dynastie des Tudor et de la disparition des Plantagenets. Ses vêtements et armures ont été enlevés et son corps nu trainé à cheval à Leicester, où le cadavre a été affiché en public pendant trois jours. Il a ensuite été enterré dans le monastère franciscain, connu sous le nom de Greyfriars. Mais, un peu plus de 50 ans plus tard, l'église fut détruite. Selon la légende, le corps a été enlevé et jeté dans la rivière Soar, mais les historiens espèrent prouver le contraire.

Richard III est traditionnellement considéré comme un tyran qui a assassiné pour faire son chemin vers le trône. Les archéologues vont commencer par creuser deux longues tranchées de l'autre côté du parking, dans l'espoir de trouver des restes de l'église et de restreindre la recherche. Selon Richard Buckley a déclaré : « Nous ne savons pas exactement où le corps a pu être enterré, mais nous pensons qu'il pourrait être dans le chœur ou près de l'autel. Si des ossements sont découverts, ils seront analysés pour évaluer les traumatismes du squelette. Richard a été taillé en pièces après avoir été ceinturé et un récit historique suggère que le coup fatal était si fort que des fragments de son casque se sont incrustés dans son crâne. » Ils seront également soumis à une analyse ADN. Les restes seront comparés à l'ADN de Joy Ibsen, une descendante de la 16e génération de Anne d'York, la sœur de Richard III. Mme Ibsen est morte il y a quatre ans, âgée de 82 ans. (P.S.) ■

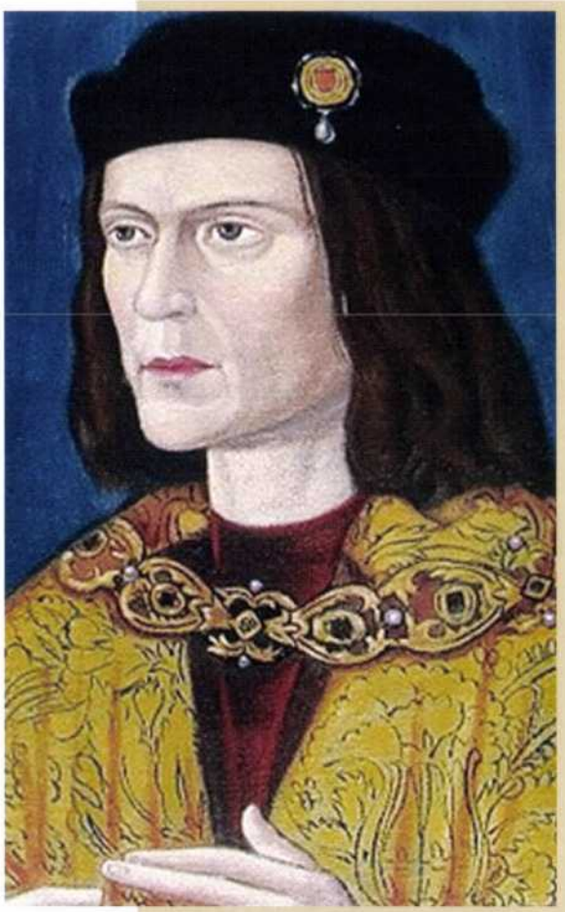

Un portrait du roi Richard II à la cathédrale de Leicester.

Une armée sacrifiée retrouvée dans une tourbière danoise

Les archéologues ont trouvé les restes squelettiques d'une armée entière dans une ancienne fosse commune au Danemark : un charnier contenant les restes de squelettes de plus de 1000 guerriers tués au cours d'une bataille il y a 2000 ans. Le site est situé dans les zones humides Alken Enge près du lac Mosso sur la péninsule du Jutland.

L'étude des os a confirmé les informations, provenant de sources écrites, de massacres teutoniques. Selon Ejvind Hertz, conservateur au Musée Skanderborg : « Nous avons trouvé beaucoup plus d'ossements humains que nous ne l'avions prévu. » On pense désormais, qu'il y a 2000 ans, les guerriers d'Alken ont été sacrifiés à certains dieux. La tourbière, où ont été trouvés les os, n'en était pas une à l'époque : c'était plutôt un petit bassin du lac Mosso, créé par une langue de terre s'avançant dans le lac. Une zone de 80-90 mètres carrés seulement a été fouillée, alors que le site s'étend sur une superficie de 3600 mètres carrés. La zone fouillée contient les fragments d'os de près de 240 hommes âgés de 13 à 45 ans, marqués par des armes de mêlée comme des épées et des haches. La partie du bassin non encore fouillé dans le marais s'étend sur une vaste zone couvrant près de 40 hectares et est censé contenir les restes de plus de 1000 guerriers. Les archéologues n'ont pas découvert de squelettes complets et ont pu voir que la tourbière contenait de nombreuses personnes différentes, puisque les hommes n'ont, par exemple, qu'un seul fémur gauche. L'armée dans la tourbière pourrait avoir été vaincue et tuée sur un champ de bataille situé loin des zones humides d'Alken : il y a dû avoir une énorme logistique pour transporter les os vers le lac. Le sacrifice a cependant eu lieu longtemps après la bataille : « Les os ont été sacrifiés des mois ou même des années après que les guerriers aient été tués. Nous ne le saurons pas jusqu'à ce que les os soient soigneusement analysées. »

Des os portent des traces de morsures, et des articulations ont été rongées. Donc, il ne fait aucun doute que des prédateurs ont été en contact avec les parties du corps. Les guerriers, une fois morts, ont donc été laissés sur le champ de bataille, sans que personne ne les enterre. Cela confirme en partie une source romaine écrite parlant des pratiques de guerre des Européens du Nord au début de notre ère. Tacite (56-120 après JC) décrit la suite de la célèbre défaite romaine qu'a été la bataille de la forêt de Teutoburg en l'an 9 après JC, dans ses Annales : « Au milieu de la plaine, les os reposaient soit étalés ou entassés, selon

Bataille de Teutoburg.

qu'ils avaient fui ou avaient résisté. Près des os reposaient des morceaux de lances et des membres de chevaux, et il y avait aussi des têtes humaines clouées aux arbres. Dans les bosquets des environs se tenaient des autels barbares où ils avaient sacrifié tribuns et centurions des premiers rangs. » D'autres sources confirment la victoire des Germains et le fait qu'ils ont tué tous les ennemis survivants, à l'exception de quelques-uns qui ont réussi à retourner chez eux et parler de leur défaite. Pour Hertz : « C'est la première fois que quelque chose comme cela a été découvert dans le nord de l'Europe. » Les conditions de conservation dans les zones humides d'Alken ont été optimales, c'est à dire que l'atmosphère a été exempte d'oxygène : « Les os sont entièrement frais. Certains ont l'ADN qui a été préservé, ce qui nous permettra d'obtenir un bon profil de ce à quoi ressemblait l'homme à l'âge du fer. Une analyse anthropologique des os va nous fournir une image de leur alimentation et de leur apparence physique. » (P.S.) ■

Les fouilles ont mis au jour un objet très spécial : une hache avec un manche. (Photo: Moesgård Museum and Aarhus University)

Découverte unique d'une sépulture Aztèque

Des archéologues mexicains ont découvert une sépulture humaine unique dans laquelle le squelette d'une jeune femme est entourée par des piles d'ossements humains dans le Templo Mayor de Mexico.

Il s'agit d'une sépulture trouvée près de ce qui a pu être un « arbre sacré » à l'un des coins de la place du Templo Mayor à Mexico.

Les chercheurs ont découvert la sépulture à environ cinq mètres sous terre, à côté des vestiges de ce qui peut avoir été un « arbre sacré » sur l'un des bords de l'esplanade du Templo Mayor, le site le plus sacré de la capitale aztèque. Cette découverte est la première du genre étant donné que les Aztèques ne sont pas connus pour faire des sacrifices de masse ou pour faire des ré-inhumations d'ossements accompagnant l'enterrement d'un membre de la classe dirigeante. Lorsque les Mayas enterraient les victimes de sacrifice dans des sépultures royales, les corps étaient d'ordinaire entiers, et non un mélange de différents types d'os comme dans le cas présent. Selon l'archéologue Gillespie : « Bien que des corps de victimes sacrificielles aient été trouvés dans des tombes de personnes de l'élite en Méso-Amérique remontant au moins à la période préclassique, les dépôts funéraires des élites aztèques n'ont été que rarement rencontrés. » Certains des os montrent des traces de coupes au niveau du sternum ou des vertèbres, des endroits où une extraction rituelle du cœur pourrait laisser une marque. Il ne semble cependant pas probable que ces morts aient été sacrifiés sur place pour accompagner la sépulture parce que leurs os ont été retrouvés séparés. On a retrouvé les crânes de sept adultes et trois enfants dans une pile, les os longs comme le fémur dans un autre groupe, et les côtes dans un autre. Selon l'Anthropologue physique Perla Ruiz, qui était en charge de la fouille, cela pourrait suggérer que les os ont été exhumés de sépultures antérieures et inhumés avec la femme. La tombe serait datée de la fin du XVe siècle.

Ce tronc d'arbre rompu a été trouvé près de la tombe de la jeune femme à Mexico.

Une autre constatation étrange concerne « l'arbre sacré » : un tronc d'un chêne abattu trouvé « planté » sur une petite plate-forme ronde à côté de la sépulture et près de ce qui devait être le bord du complexe du temple. Il pourrait être lié aux quatre arbres sacrés des Aztèques qui, croyaient-ils, tenaient le ciel. Il a peut-être une vingtaine d'années de plus que la sépulture. Les Aztèques, comme les autres cultures pré-hispaniques, vénéraient les arbres, estimant qu'ils avaient une importance spirituelle. Gillespie a également fait remarquer qu'il pouvait aussi s'agir d'un arbre ou d'un tronc amené sur le site pour une cérémonie annuelle : « il semble avoir été placé là pour un laps de temps, peut-être pour une cérémonie spéciale ou pour créer une vision particulière d'un paysage sacré, mais ensuite abandonné car les utilisations de cet espace sacré limité ont changé au fil du temps. » (M.G.) ■

Un deuxième site viking a été mis au jour au Canada

Lors de la conférence by land or by sea : changing worlds, qui s'est tenue au Canada début octobre, l'archéologue Patricia Sutherland a annoncé avoir trouvé un second site viking sur le territoire canadien. Il serait situé sur l'île polaire de Baffin. Les archéologues ont retrouvé dans les restes d'un bâtiment vieux de plusieurs siècles, des pierres à aiguiser qui portent des traces de bronze. Les Vikings maitrisaient la métallurgie de cet alliage, mais pas les Amérindiens de la région. On a aussi retrouvé des cordelettes conçues selon un procédé de tissage totalement inconnu des locaux. Selon l'archéologue James Tuck : « Alors que les preuves de Patricia Sutherland étaient déjà convainquantes, elles sont maintenant indiscutables. » Les chercheurs ont également retrouvé des traces de fourrure de rats européens, un os de baleine taillé à la manière des Vikings du Groenland et des pierres maçonnées à l'européenne. Des pierres à aiguiser montrant la présence de traces de bronze, de cuivre et de fer forgé, ont donc appartenu à un moment donné à des Vikings qui ont dû procéder à des échanges avec les Amérindiens de l'époque, le peuple de Dorset. Les Vikings montraient de l'intérêt pour cette région car divers produits nordiques, comme l'ivoire de morses et les fourrures de renards, étaient très prisés en Europe. Les Vikings auraient ainsi mis en place un système de troc avec les chasseurs de la culture de Dorset afin d'échanger du bois et des métaux contre des défenses et des peaux de bêtes. La question de savoir si oui ou non les Vikings ont atteint le nouveau monde a longtemps fait débat. Un premier site archéologique a été découvert dans les années 60 au lieu-dit l'Anse-aux-Meadows, sur l'île de Terre-Neuve. Les datations nous indiquent que l'avant-poste devait être utilisé entre 989 et 1020. On sait désormais qu'ils n'étaient pas les seuls nordiques à avoir accompli ce long voyage. (P.S.) ■

Sliasthorp, la ville Viking légendaire aurait été découverte

Le pouvoir central caché des premiers rois danois a peut-être été exhumé dans le nord de l'Allemagne. Les archéologues ont trouvé plus de 200 maisons et de nombreuses armes.

Il pourrait s'agir des restes de la légendaire ville viking de Sliasthorp dans la baie de Schlei dans le nord de l'Allemagne, près de la frontière danoise. Selon les textes du VIIIe siècle, la ville a servi de pouvoir central pour les premiers rois scandinaves. Les historiens doutaient jusqu'à aujourd'hui de l'existence de Sliasthorp. Pour Andres Dobat, maître de conférences en archéologie préhistorique à l'Université d'Aarhus : « C'est énorme. Partout où nous creusons, nous trouvons des maisons. Nous estimons qu'il y en a environ 200 et les maisons que nous avons fouillé jusqu'à ce jour sont remplies d'artéfacts : des perles, des bijoux, des pièces de verre brisé, des haches, des clés et des pointes de flèches. » Ces découvertes confirment la théorie des archéologues qui soutiennent que la ville appartenait à l'élite Viking et fonctionnait comme un centre militaire stratégique. Pour Dobat : « Dannevirke et Hedeby, deux des plus grands monuments de l'époque viking, pouvaient être contrôlés à partir de cet endroit. Nous ne sommes pas encore pleinement conscients de l'importance que ce site a pu avoir. Mais nos fouilles nous ont déjà donné une perspective entièrement nouvelle sur beaucoup de choses, y compris l'organisation militaire de l'époque viking et la nature des premières villes en Scandinavie. »

Différents objets décoratifs ont aussi été découverts.

Les premières sources écrites pour l'histoire du Danemark, les Annales royales des Francs de 804, disent que Sliasthorp a joué un rôle important dans l'ère des Vikings. Le roi Viking Godfred a décidé de transformer la ville en pouvoir central militaire près de la frontière de l'ancien royaume danois. Au début du IXe siècle, il est arrivé avec son armée dans ce qui était alors un petit village et l'a transformé en un endroit clé militaire. Stratégiquement, cela était un choix intelligent car la longue fortification de Dannevirke était située à seulement quelques centaines de mètres vers le sud. Quand il y avait un besoin de renforts à la frontière de l'Empire carolingien en Allemagne, ils pouvaient ainsi facilement intervenir à partir de Sliasthorp. De plus, grâce à son emplacement près de la baie de Schlei, les bateaux vikings pouvaient facilement transporter des hommes, des armes et des produits alimentaires en provenance et vers la ville. Les découvertes archéologiques confirment les sources écrites expliquant que le pouvoir central

Le site de fouilles près de la fontière danoise.

Fragment d'une hache découverte sur le site.

Chausse-trape découvert sur le site.

militaire du roi a ensuite été attaqué. Selon Dobat : « Nous avons trouvé les restes d'une grande et longue maison qui a été brûlée à un moment donné au cours du Xe siècle. Elle faisait plus de 30 mètres de long et neuf mètres de large, et dans les restes des piliers qui se dressaient autrefois à l'entrée, nous avons trouvé des pointes de flèches et des chausse-trapes. Ceci suggère que la maison a été attaquée dans un conflit militaire et entièrement brûlée. »

L'attaque a eu lieu longtemps après la mort du roi Godfred qui logeait à Sliasthorp uniquement lorsqu'il avait à faire dans la région. Le roi n'était pas le seul à voyager dans et hors de la ville viking. Le nombre de la population de la ville fluctuait à plusieurs reprises au sein de la même année, en fonction des besoins en artisans ou soldats dans la région. Seul un groupe restreint de l'élite Viking vivait à Sliasthorp sur de longues périodes. D'après Dobat, la majorité des maisons de la ville étaient utilisées uniquement quelques semaines par an. À certains moments, il y avait 100 personnes dans la ville, d'autres fois peut-être plus de 1000 : « Nous sommes en périodes pré-chrétiennes. Donc, il est concevable que les gens se rassemblaient dans les maisons quand il y avait des fêtes sacrificielles, des réunions politiques, des formations militaires, ou si quelque chose se passait à Dannevirke. » Sliasthorp, qui avait la taille de 14 terrains de football, était beaucoup plus petite qu'Hedeby à proximité, qui fait plus de 50 terrains de football. « Dans l'ère des Vikings, les gens s'étendaient. Les artisans, les marchés et toutes les activités communes se trouvaient dans une ville. Tandis que l'élite, les chefs religieux et les militaires, vivaient dans une autre ville. Donc, l'élite régionale ne vivaient pas à Hedeby. Elle était située à quelque cinq kilomètres. Nos études nous ont donné une vision complètement nouvelle sur l'anatomie des villes les plus reculées. Cela diffère grandement de ce que nous voyons au Moyen-Age et aujourd'hui. » L'ensemble du développement urbain dans le nord de l'Allemagne et la région du sud du Danemark a commencé avec Sliasthorp : « C'est l'histoire commune européenne. Nous avons effectivement trouvé les origines de ce que nous appelons aujourd'hui Hambourg. Quand les Vikings ont construit cette ville et Hedeby, ils furent précurseur de Schleswig, qui, dans le haut Moyen Age était la grande ville commerciale dans la région. Schleswig, à son tour, a été précurseur de Lübeck, qui a aujourd'hui cédé la place à Hambourg. Nous en sommes à creuser les racines de l'économie mondiale. » (M.G.) ■

L'épave d'un bateau médiéval découverte au fond du Danube

Des archéologues hongrois ont découvert dans leur pays, au fond du Danube, dans la partie hongroise du fleuve, près de Tahitótfalu, à une trentaine de kilomètres au nord de Budapest, l'épave presque intacte d'un navire probablement médiéval : une épave de bateau longue de 12 mètres et large de 3 mètres. Partiellement enfouie sous la boue et le gravier, il s'agirait d'un transport de marchandise datant du Moyen Âge. Les chercheurs ont pu étudier son plancher en chêne, ses poutres et ses armatures en forme de L, et estiment que la cloison latérale du navire a été taillée dans un seul tronc d'arbre. Le bateau a sans doute coulé accidentellement durant la période où le Danube était l'un des principaux itinéraires de navigation entre la Hongrie et ce qui était, à l'époque, les empires allemand et byzantin. Pour Attila J. Tóth, de l'Office national du patrimoine culturel : « Seuls quelques navires fluviaux de ce genre ont été découverts en Europe. La navigation fluviale était dangereuse. (...) Les bateaux utilisaient de grands avirons-gouvernail, ce qui rendait très difficile la manœuvre. Des accidents se produisaient très souvent. La trouvaille semble prometteuse : nous pensons

que c'est une épave intacte. » L'équipe de recherche estime que la cargaison pourrait être encore intacte. On a d'ailleurs trouvé une poterie médiévale. (P.S.) ■

La peste noire ne tuait pas sans discernement

La peste noire qui a décimé l'Europe au milieu du XIVe siècle n'aurait pas été le meurtrier aveugle qui tuait sans discernement, comme on le pensait jusqu'à aujourd'hui. L'analyse de 490 squelettes de victimes de la peste noire montre que l'infection n'affectait pas tout le monde de façon égale. Les anthropologues Sharon DeWitte, de l'Université d'Albany à New York et James Wood de l'Université de Pennsylnanie ont déclaré que si beaucoup de personnes parfaitement saines ont été tuées par le fléau, ce sont les personnes à la santé fragile qui étaient touchées en priorité. Pour Sharon DeWitte : « On pensait que la peste noire tuait sans discernement à cause de sa mortalité massive. Et la peste noire a toujours été vue comme une épidémie unique qui n'épargnait personne. Trois à cinq jours après l'infection, vous étiez mort ». DeWitte et le Wood ont étudié des squelettes du cimetière de la peste noire d'East Smithfield à Londres, déterrés lors d'excavations dans les années 80. Ces squelettes ont été comparés avec 291 squelettes de la même période datant d'avant l'arrivée de la peste noire, trouvés au Danemark. On a recherché dans les squelettes londoniens et danois des anomalies dans les os qui montreraient des problèmes de santé, beaucoup de ces anomalies ont été trouvées chez les victimes londoniennes de l'épidémie, suggérant une sous-alimentation, des carences en fer et des infections. La proportion de squelettes londoniens montrant des signes de santé fragile indique que le fléau a été sélectif. Et la cause de la mort des victimes était tout autant la sous-alimentation qui a affaibli leurs défenses immunitaires. La peste noire est une épidémie qui affecté toute l'Europe de 1347 à 1351, provoquant la mort d'un quart à un tiers de la population européenne, soit 25 millions de victimes, et probablement le même nombre en Asie. On l'appelait la peste noire à cause des bubons (cloques purulentes) noirs qu'elle causait sur la peau. (M.G.)

Une salle royale anglo-saxonne oubliée par Beowulf

Une équipe de fouilles de l'Université de Reading a découvert la première Grande Salle anglo-saxonne, depuis plus de 30 ans, dans le village de Lyminge dans le Kent au sud de l'Angleterre.

Suffisamment grande pour accueillir jusqu'à 60 personnes et faisant partie d'un complexe de plusieurs bâtiments, la salle aurait été utilisée comme lieu d'assemblée royale en présence du roi et de son entourage armé. Des fouilles antérieures ont révélé les vestiges d'un monastère anglo-saxon du VIIe au IXe siècle. Il se situait à quelques pas au-dessous du village. La Grande Salle découverte en 2012 a été interprétée comme étant un précurseur royal du monastère. Pour le Dr Gabor Thomas, du Département d'archéologie de l'Université de Reading : « Cette salle est remarquablement bien conservée. Avec un plan au sol de plus de 160m², elle est comparable en ampleur et en importance à certaines des plus grandes salles saxonnes en bois préalablement découvertes en Angleterre. » Des sites comme Yeavering dans le Northumberland et Cowdery's Down dans le Hampshire sont probablement le meilleur parallèle avec la salle découverte ici, dans le Kent. Celle-ci offre un aperçu extrêmement rare d'un type d'hébergement royal non mentionné dans le poème anglo-saxon Beowulf. De telles structures étaient des édifices prestigieux utilisés à des moments précis et dans un but précis ; telles que des rencontres périodiques impliquant des fêtes et des

Le support de harnais complètement nettoyé. Image : Dana Goodburn-Brown

cadeaux qui renforçaient les liens sociaux entre le roi et ses fidèles serviteurs.

Les objets récupérés sur les fondations de la salle apportent la preuve définitive du statut élevé des activités : fragments de récipients luxueux en verre et un support de harnais d'un type déjà trouvé dans des tombes appartenant à des guerriers de l'élite anglo-saxons.

On est en face d'une culture pré-chrétienne en cette période qui était fondée sur une société de guerriers, de chevaux

Vue aérienne de la salle des festivités Anglo-Saxonne mise au jour à Lyminge, Kent. Image : University of Reading

et de riches décorations. Des supports de harnais similaires ont été trouvés dans le Derbyshire et une monture dorée presque complète a été trouvée dans le Cambridgeshire. Pour le Dr Thomas : « Presque toutes les informations archéologiques mettant en lumière la conversion au christianisme du Kent proviennent des découvertes des cimetières. Le site de Lyminge est le premier à fournir une image détaillée de la vie dans un centre aristocratique anglo-saxon dans le Kent à l'apogée de la puissance politique du royaume vers la fin du VIe siècle. Sur ce site, nous avons un aperçus de ce qui s'est passé par la suite. Nous avons l'église et l'établissement monastique qui se sont construits autour de la salle. C'est l'un des seuls domaines où vous avez la transition complète du paganisme au christianisme. » ■

Exposition

L'Age d'Or des Cartes Marines

Quand l'Europe découvrait le Monde

Parmi les trésors de la BnF figurent des cartes marines enluminées sur parchemin appelées « portulans ». Produits entre le XIVe et le XVIIIe siècle, ces documents scientifiques sont de véritables œuvres d'art, témoignage de cinq cents ans de représentation européenne du monde. Pièces phares de l'exposition, ces cartes d'exception sont une invitation à redécouvrir la mythologie des Grandes découvertes et des voyages au long cours. « La Bibliothèque possède la plus grande collection de portulans au monde. Nous nous réjouissons de dévoiler au public une partie de ce fonds précieux, qui compte près de cinq cents de ces chefs-d'oeuvre de la science des navigateurs », déclare Bruno Racine, président de la BnF.

BNF : François-Mitterrand
23 octobre 2012 / 27 janvier 2013

Parmi les trésors de la BnF figurent des cartes marines enluminées sur parchemin appelées « portulans ». Produits entre le XIVe et le XVIIIe siècle, ces documents scientifiques sont de véritables œuvres d'art, témoignage de cinq cents ans de représentation européenne du monde. Pièces phares de l'exposition, ces cartes d'exception sont une invitation à redécouvrir la mythologie des Grandes découvertes et des voyages au long cours. « La Bibliothèque possède la plus grande collection de portulans au monde. Nous nous réjouissons de dévoiler au public une partie de ce fonds précieux, qui compte près de cinq cents de ces chefs-d'oeuvre de la science des navigateurs », déclare Bruno Racine, président de la BnF.

De l'italien « portolano », les « cartes portulans » donnent la succession des ports et des havres le long des côtes, tandis que l'espace maritime est sillonné par des lignes géométriques (lignes de rhumbs) qui correspondent aux directions de la boussole. Ce système graphique permettait aux marins de s'orien-

Atlas catalan, quatre planches de la partie orientale, 1375, manuscrit enluminé. BnF, département des Manuscrits.

EXPOSITION

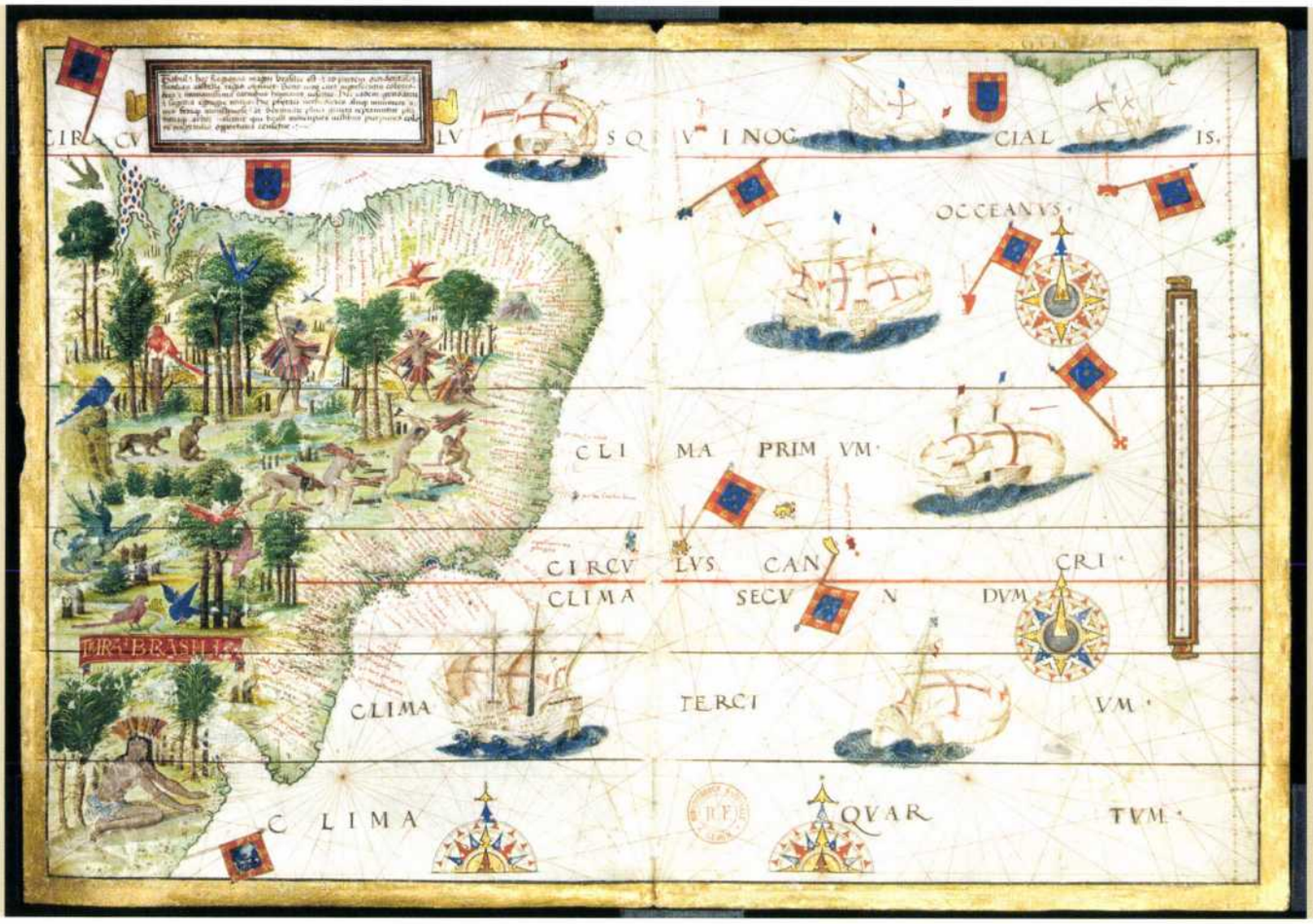

Atlas Miller, planche du Brésil, 1519, carte manuscrite enluminée, BnF, département des Cartes et plans.

ter en reportant sur la carte la distance qu'ils estimaient avoir parcourue. Le plus ancien portulan occidental connu daterait de la fin du XIIIe siècle : c'est la « carte pisane », conservée au département des Cartes et plans de la Bibliothèque. Sous un angle inédit, l'exposition interroge la manière dont les Européens ont découvert, conquis, dominé, mais aussi étudié et représenté territoires et peuples entre le XIVe et le XVIIIe siècle. La construction de l'image de notre planète a pris corps au gré des expéditions maritimes et de la rencontre avec d'autres civilisations. Chaque avancée était alors une aventure humaine. Chaque innovation technique permettait d'aller plus loin. Chaque découverte complétait le vide de la carte. Dès le XIVe siècle, les « cartes portulans » ont joué un rôle fondamental pour la maîtrise des espaces marins de la Méditerranée, comme dans la diffusion d'une iconographie des Nouveaux Mondes avec leurs peuples, leur faune, leur flore, leurs mœurs et leurs paysages. Innovation technique, en même temps qu'objet de science et miroir de la quête d'un ailleurs, réel ou fantasmé, les « cartes portulans » s'imposent au regard contemporain comme de véritables œuvres d'art. Leur caractère spectaculaire tient autant à leur taille imposante qu'à leur polychromie – elles sont souvent rehaussées d'or – et à leur univers exotique.

Près de deux cents pièces majeures, dont quatre-vingts cartes portulans, mais aussi des globes, des instruments astronomiques, des objets d'art et d'ethnographie, des animaux naturalisés, des dessins, des estampes et des manuscrits sont présentés dans les quatre parties de l'exposition. Elles sont issues des collections de la BnF ou prêtées exceptionnellement par le musée du Quai Branly, le musée Guimet, le musée du Louvre, les Arts et métiers, le Service historique de la Défense, la British Library, le Mobilier national ou le musée de la Marine. La première partie s'ouvre sur l'apparition des portulans, leurs techniques de fabrication, leurs usages et leurs utilisateurs. La

deuxième analyse le sens politique des cartes, manifestation de la concurrence des grandes puissances européennes. Après une troisième partie consacrée à l'océan Indien et aux transferts de savoirs entre la Méditerranée et l'Asie, la quatrième met en valeur cinq trésors cartographiques rarement présentés au public.

Cette exposition met en valeur l'exceptionnelle collection de cartes portulans de la Bibliothèque nationale de France. Son propos et son envergure sont cependant beaucoup plus larges : à partir des cartes marines sur parchemin sont abordés des questionnements de l'histoire générale de l'humanité, des analyses stylistiques et artistiques, des problématiques d'histoire économique et culturelle, tout comme la difficile question des rapports entre l'Occident et les autres mondes : africain, indien, américain, océanien. Les cartes portulans qui ont accompagné les explorations européennes sont-elles de simples outils techniques ? Ne doit-on pas y voir aussi l'illustration d'un monde en mouvement, d'un monde politisé ? Ces cartes utilisent des conventions cartographiques élaborées dès le XIIIe siècle et développées par des artistes dans un style apprécié quand bien même elles n'ont plus ni dimension technique, ni véritable rigueur scientifique. Une grande partie d'entre elles, considérées comme des œuvres d'art, permettent de contempler et de comprendre le monde. Mais qu'est-ce qu'un portulan ? Comment s'est constitué ce genre cartographique spécifique ? Quel est le rôle des cartes portulans dans l'exploration du monde par les Européens depuis le Moyen Âge ? Comment reflètent-elles les rivalités des puissances européennes pour la conquête du monde ? Quelle image cette production européenne donne-t-elle des autres continents ? Quelles traces portent-elles des transferts de connaissance ? Deux cents pièces majeures, parmi lesquelles près de quatre-vingts cartes portulans composent le parcours de l'exposition. Une première partie s'attache à expliquer le genre cartographique de la carte portulan, ses usages en mer et sur terre. La dimension politique de la cartographie nautique est explorée dans un second temps et des objets ou des richesses convoitées par les Européens y sont exposés. Tandis que la troisième partie est consacrée à l'océan Indien comme espace de circulation des savoirs, la quatrième s'emploie à présenter et à commenter l'abondante iconographie des Nouveaux Mondes présente sur les cartes marines. La conclusion explique la fin de ce genre cartographique.

QU'EST-CE QU'UNE CARTE PORTULAN ?

« Je me sens obligé d'avertir ceux qui se servent de cartes marines, qu'il s'en trouve de manuscrites, si éclatantes d'or, d'argent, d'azur et d'autres belles couleurs, que souvent elles ont place dans les cabinets des grands et des curieux ; et que néanmoins la plupart de ces cartes sont fausses, estant copiées sur d'autres cartes extraordinairement fautives et faites il y a plus de cent ans », Pierre Duval, préface de l'Atlas de cartographie marine, 1664.

De l'italien portolano (livre d'instructions nautiques), ces cartes marines dessinées à la main sur du parchemin apparaissent en Méditerranée à partir du XIIe siècle et furent utilisées jusqu'au XVIIIe siècle. Une série de neuf cartes marines exceptionnelles, élaborées dans les grands ports de l'Europe, permet de comprendre les caractéristiques propres à ces documents mais aussi la diversité des styles iconographiques dans les principaux centres de production, en Méditerranée ou sur les côtes atlantiques. Une explication technique de la construction des cartes marines est proposée autour d'une des plus anciennes cartes conservées : la carte Pisane, datée généralement de la fin du XIIIe siècle. Les cartes portulans sont élaborées à partir d'un réseau de lignes en étoiles (« lignes de rhumbs ») indiquant les directions de la boussole. Les toponymes des rivages sont inscrits perpendiculairement au trait de côtes, tout autour de la carte : les ports les plus importants en rouge, les mouillages secondaires en noir. Des échelles graduées permettent d'évaluer les distances. L'iconographie, plus ou moins abondante, est ajoutée ensuite : symboles des villes, roses des vents, personnages, animaux, etc. Quels étaient les usages des cartes marines, à l'époque des grandes explorations océaniques ? Elles étaient utilisées aux côtés d'instruments de navigation (boussoles, astrolabe nautique, arbalestrille…) qui permettaient de s'orienter en mer, de mesurer le temps et les distances, de calculer sa latitude... L'usage de ce type de cartes à bord des navires est attesté par de nombreux documents, notamment les routiers et les livres d'instructions nautiques, mais paradoxalement, les cartes conservées, souvent luxueuses, n'ont sans doute jamais navigué. Les cartes marines étaient également des objets de culture. Observées et commentées dans des livres savants, diffusées sous forme manuscrite ou imprimée dans des récits ou des atlas, elles font partie de la culture géographique européenne dès la fin du Moyen Âge. Les exemplaires de luxe sont des documents réalisés pour de riches commanditaires : couverts de reliures précieuses, ornés de blasons prestigieux, ils prenaient place dans les bibliothèques et les collections d'art.

EXPOSITION

VOIES OCÉANES ET PARTAGES DU MONDE

Instrument de navigation, objet de culture et de savoir, la carte portulan révèle les richesses réelles ou supposées des terres lointaines, les rapports de force entre puissances rivales, leurs rêves de conquête et la réalité de leur mainmise territoriale. Dès le XIVe siècle, elle ne se contente pas de donner la succession des caps et des ports sur les rivages méditerranéens, elle montre aussi les débouchés du commerce maritime à l'intérieur des terres et les souverainetés qui s'y exercent. Avec l'ère des grandes découvertes, les concurrences entre puissances occidentales s'exacerbent. C'est la recherche d'une nouvelle route vers les trésors de l'Orient qui pousse les Portugais à naviguer le long des côtes africaines, toujours plus au sud, jusqu'au franchissement du Cap de Bonne Espérance en 1488. C'est encore la recherche d'une nouvelle route vers cet Orient mythique qui incite en 1492 le génois Christophe Colomb à ouvrir une nouvelle voie maritime. C'est aussi l'appétit de richesses qui pousse la France, l'Angleterre et les Pays-Bas à défier le Portugal et l'Espagne dans leurs propres colonies et à explorer de nouvelles terres ou de nouveaux passages vers l'Inde et la Chine. De cette épopée des explorations maritimes occidentales émerge une autre vision du globe et une géopolitique du monde. Les cartes et les planisphères nautiques s'en font l'écho depuis la fin du XVe siècle.

Géopolitique de la mer Méditerranée XIVe-XVIIe siècle

Dès le Moyen Âge, les cartes portulans rendent compte des forces politiques et religieuses présentes dans le bassin méditerranéen, par des pavillons et des blasons héraldiques aux couleurs des villes et des royaumes chrétiens ou musulmans. La croix chrétienne et le croissant islamique se partagent les rivages et s'opposent. En Afrique, on signale le mythique « royaume du Prêtre Jean » : c'est ainsi que l'on appelait le roi de l'Éthiopie chrétienne, avec qui les Européens cherchaient à nouer des contacts pour former une alliance de revers contre le sultan d'Égypte. La Méditerranée est aussi le théâtre des rivalités entre les puissances européennes, telles l'Espagne et le Portugal se disputant le contrôle des côtes et des îles marocaines au tournant des XVe et XVIe siècles ou les rois de France qui nouent, sous François Ier, une alliance avec l'infidèle Soliman le Magnifique pour contrer la suprématie des Habsbourg en Europe. Oppositions et rivalités se devinent dans les choix iconographiques des auteurs des portulans ou dans le détail d'un pavillon planté sur tel ou tel port.

Cartographie et « grandes découvertes »

Le XVe siècle est une période de renouveau des connaissances géographiques. La Géographie de Ptolémée (savant grec d'Alexandrie, IIe siècle de notre ère) imprègne les cercles savants où elle nourrit réflexions et spéculations sur la répartition des terres et des océans et rompt avec la tradition médiévale. Cette effervescence alimente bientôt la fièvre des explorations, dans lesquelles le Portugal est le premier à s'engager. Bravant les terreurs de la zone torride, les marins lusitaniens passent le cap de Bojador en 1433, puis en 1488, ils réfutent la théorie d'un océan Indien fermé, en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Deux hypothèses héritées de l'Antiquité, celle de la rotondité de la terre et celle erronée d'un continent eurasiatique occupant les deux tiers d'une sphère terrestre, sont à l'origine de l'idée de Colomb : rejoindre l'Orient par la voie maritime de l'ouest, idée féconde qui lui fit découvrir, sans le savoir, un nouveau continent... De fait, globes

Carte portulan anonyme dite de Christophe Colomb, vers 1492, BnF, département des Cartes et plans.

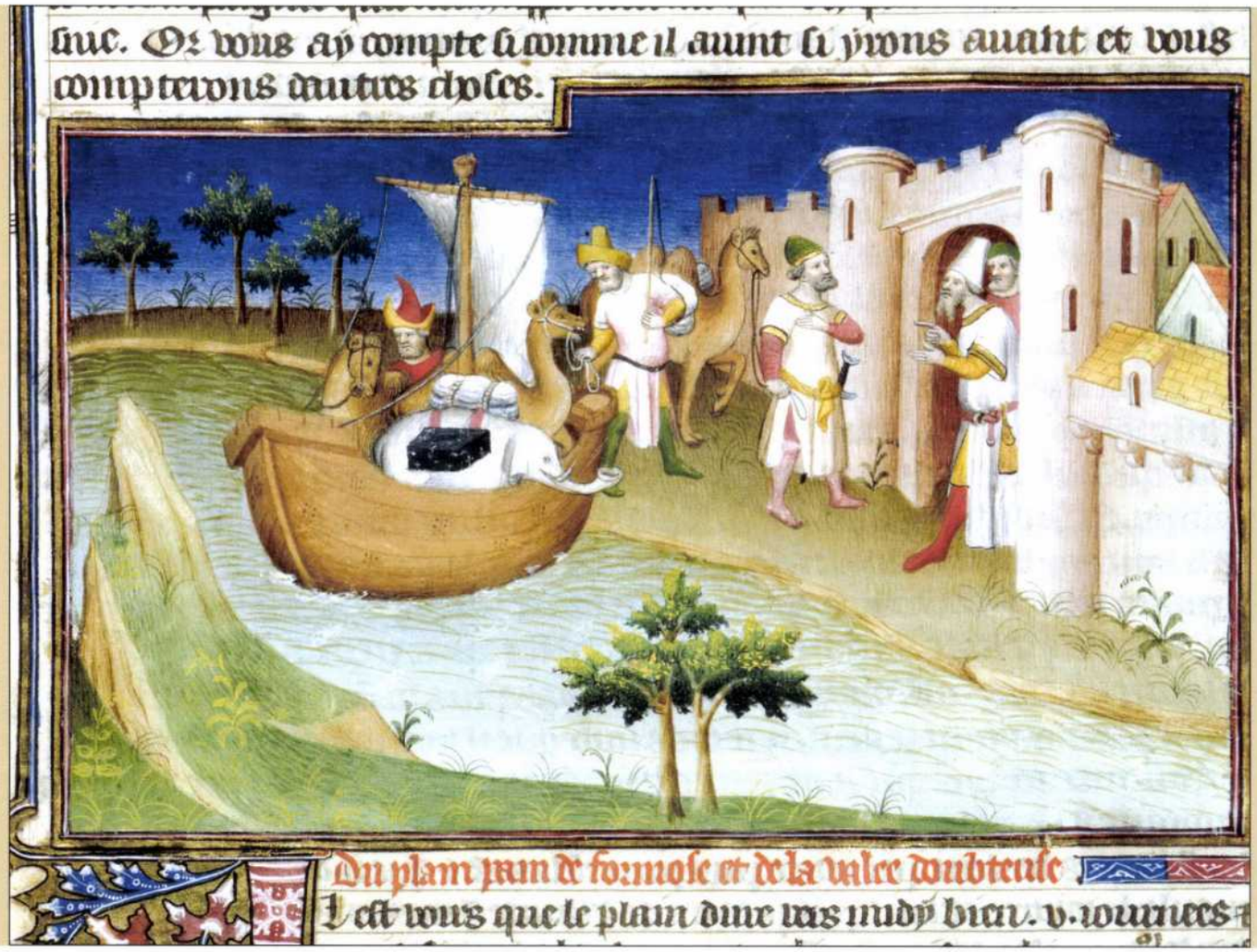

Arrivée de marchands à Ormuz : leur bateau transporte un chameau et un éléphant, extrait du livre des Merveilles, 1412, BnF, département des Manuscrits.

et cartes de mer reflètent tant les découvertes des marins que les conjectures des savants.

Les puissances ibériques et le partage du monde

Lancées dans l'aventure atlantique, Espagne et Portugal se livrent une bataille juridique auprès du pape pour obtenir la reconnaissance de leurs nouvelles possessions et préserver leurs droits sur les terres à découvrir. Signé en 1494, le traité de Tordesillas partage le monde en deux zones d'influences entre ces empires et fixe la ligne de démarcation à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap Vert. La découverte des Moluques en 1511, îles aux épices, ravive les tensions. Elle motive l'envoi d'une expédition espagnole dirigée en 1519 par le portugais Magellan, pour rallier l'Orient en passant au sud du nouveau monde, et pour localiser les Moluques. Le retour des survivants, en 1521, frappa les esprits, mais laissa le problème des Moluques en suspens. De nouvelles négociations, appuyées par des planisphères nautiques montrant les résultats du voyage, aboutirent en 1529 au consensus de Saragosse. Dès lors, le Portugal, à qui les Moluques étaient attribuées, développa ses implantations en Asie et au Brésil, l'Espagne en Amérique et aux Philippines.

Autres puissances, autres convoitises... « Nouvelle France » et « France antarctique »

« Plus tard, avec les années, des temps viendront où l'Océan ouvrira les barrières de l'univers et la terre s'offrira dans son immensité ; Thétis dévoilera de nouveaux mondes et Thulé cessera d'être la plus éloignée des terres », Sénèque, Médée, vers 374-379 [Tragédies. Tome I / Sénèque ; texte établi et traduit par François-Régis Chaumartin, 2002, p. 171-172].

Marins de France, d'Angleterre et des Pays-Bas partent sans attendre vers les terres nouvellement découvertes, sans souci du monopole ibérique établi par le traité de Tordesillas. En 1532, le pape Clément VII admet l'interprétation restrictive du traité, ne réservant aux Ibériques que les territoires déjà reconnus, à l'exception des terres à découvrir. L'obstacle diplomatique est levé pour les autres puissances occidentales. Mandaté dès 1524 par François Ier pour découvrir une route vers la Chine, le navigateur italien Giovanni da Verrazzano longe les côtes américaines, depuis la Caroline du Nord jusqu'au Canada. Dix ans plus tard, le même roi engage Jacques Cartier qui explore le golfe du Saint-Laurent et remonte le fleuve jusqu'à Hochelaga, futur site de Montréal. C'est au début du XVIIe siècle, sous l'impulsion de Samuel de Champlain, que s'amorce la colonisation française au Canada. Bravant les intérêts espagnols et portugais, la France tente vainement de s'imposer au sud, en créant en 1555 une colonie huguenote au Brésil (France antarctique) ou une autre en Floride en 1562 et 1565.

Anglais et Hollandais

Anglais et Hollandais se lancent dans le jeu des explorations dès le milieu du XVIe siècle, cherchant un passage rapide vers l'Orient, soit par le nord-est en contournant l'Asie par l'océan Arctique, soit par le nord-ouest en longeant les côtes américaines, de la Floride à la baie d'Hudson. Ils avancent aussi leurs pions en défiant les puissances ibériques au Nouveau Monde comme en Orient, pour y implanter des colonies, des comptoirs et se tailler des parts de marché dans les échanges mondiaux. À Amsterdam, les États Généraux des Provinces-Unies créent au début du XVIIe siècle deux compagnies maritimes dotées du monopole du commerce et de l'administration dans les territoires de leur ressort : la Veregnide Oostindische Compagnie (V.O.C.) pour les Indes orientales (1602) et la Geoctroyeerde Westindische Compagnie (G.W.C.) pour l'Atlantique (1621). Ces sociétés créent des agences cartographiques qui centralisent les informations géographiques et établissent les cartes de navigation nécessaires à la sécurité des convois entre les colonies et la métropole.

« Convoitises des Européens »

« Mercredi 28 novembre 1520, nous avons dépassé le détroit et plongé dans l'océan Pacifique. Nous avons passé trois mois et vingt jours sans aucune sorte d'aliment frais ». Antonio Pigafetta.

À quoi rêvaient les Européens en se lançant sur les océans ? Que recherchaient-ils ? La quête de gloire pour les conquérants, l'intérêt scientifique de l'exploration du monde, la rencontre avec d'autres peuples et la découverte des splendeurs de la Création ont certes motivé les navigateurs. Mais ils furent avant tout attirés par les légendaires richesses de l'Orient, que l'on pensait atteindre en contournant l'Afrique ou en traversant l'Atlantique par la route de l'Ouest. Une sélection d'objets et d'images sont exposés qui évoquent ces richesses tant convoitées : les épices et les plantes exotiques, vendues à prix d'or en Occident pour parfumer les plats ou soigner les maladies, transportées dans des pots et des jarres de céramique ; les ornements et les trésors d'or, d'ivoire et de pierres précieuses. Les esclaves, marchandise humaine transplantée d'un continent à l'autre pour mettre en culture les nouvelles terres d'outremer, sont également évoqués.

Mandaté dès 1524 par François Ier pour découvrir une route vers la Chine, le navigateur italien Giovanni da Verrazzano longe les côtes américaines, depuis la Caroline du Nord jusqu'au Canada.

Vasco de Gama.

L'OCEAN INDIEN, TRANSFERT DE SAVOIRS

La troisième partie, consacrée à l'océan Indien, illustre les recherches du programme de recherche de l'ANR MeDIan (les sociétés méditerranéennes et l'océan Indien). Ce secteur de l'exposition, plus que les autres, montre combien la cartographie marine occidentale fut tributaire d'autres types de cartes et d'autres sources d'information géographiques que les « découvertes » portugaises. En effet, ce n'est pas dans un monde nouveau mais dans un espace de très ancienne civilisation que firent irruption les Portugais à partir de 1488 (contournement de l'Afrique par Bartolomeo Diaz) et 1498 (explorations de Vasco de Gama). Il s'agissait alors d'atteindre par de nouvelles routes les îles aux épices de l'Extrême-Orient et d'infiltrer, voire de supplanter, le très riche marché contrôlé par les navigateurs arabes, persans, indiens et indonésiens.

Les cartes portulans qui représentent l'océan Indien sont tributaires de cartographies plus anciennes de cet espace : la Géographie de Ptolémée, ou encore la cartographie arabe. Les synthèses élaborées au XVe siècle entre savoir antique, cartographie arabe et rapports de voyageurs furent ensuite complétées par les relevés des navigateurs au XVIe siècle. C'est cette polysémie des sources des cartes portulans que l'exposition veut mettre en valeur, tout en laissant ouverte la question des cartographies asiatiques (notamment chinoises) de l'océan Indien, dont les rapports avec la cartographie occidentale ne sont pas pleinement élucidés.

Période médiévale : transferts entre savoir grec antique, savoir latin, savoir arabe

Durant le haut Moyen Âge (avant le XIe siècle), les savoirs géographiques antiques sont interprétés de manière différente en Occident et en Orient. Les mappemondes latines (ex : Béatus de Liébana) montrent la répartition de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie autour de la Méditerranée, qui est au centre de la carte. L'océan Indien, presque inconnu et confondu avec la mer Rouge, est rejeté au sud des terres habitées. Les mappemondes islamiques (ex : al Istakhri), également très schématiques, accordent une place plus importante à l'océan Indien ; c'est l'Arabie qui est le plus souvent au centre de la carte. Du XIe au XIIIe siècle, les échanges et les transferts de savoirs se font plus nombreux entre monde musulman et chrétienté. La mappemonde d'al Idrisi, savant arabe au service du roi chrétien Roger II de Sicile, est issue de la tradition cartographique arabe et de l'étude de la Géographie de Ptolémée (copiée et

commentée à Bagdad dès le IXe siècle, mais inconnue en Occident avant le XVe siècle). La mappemonde réalisée par Pietro Vesconte à Venise vers 1329 est très proche du modèle proposé par Idrisi. Sur les deux cartes, la mer Rouge et le golfe Persique sont correctement situés et sont prolongés par l'océan Indien étendu vers l'est et parsemé d'îles nombreuses.

À l'aube des grandes découvertes : spéculations et premières synthèses

Au XVe siècle, la traduction en latin de la Géographie de Ptolémée et d'autres textes géographiques antiques suscite l'intérêt passionné des humanistes pour la cartographie et motive l'exploration des terres et des océans lointains. De nombreuses cartes sont créées

L'exploit de *Bartolomeo Diaz* est très vite suivi par d'autres navigateurs portugais.

à partir de sources antiques et d'informations récentes, par exemple des rapports de voyageurs chrétiens ou arabes en Orient. La grande mappemonde de Fra Mauro, réalisée à Venise vers 1459, utilise ainsi Ptolémée, Marco Polo, Nicolò de' Conti, des rapports de navigateurs portugais et même les récits d'ambassadeurs éthiopiens à la cour du pape. Des spéculations sur la forme de l'océan Indien sont illustrées dans les cartes : est-il ouvert (comme le pensaient les géographes latins et les géographes arabes) ou fermé (selon Ptolémée) ? Est-ce qu'il s'étend au-delà de l'équateur ? Ses rivages sont-ils partout habitables ? À la même époque, les savants asiatiques s'intéressent également à l'océan Indien. Un clin d'œil aux cartographies asiatiques est introduit dans l'exposition sous la forme de deux documents des fonds orientaux du département des Manuscrits évoquant les navigations de l'amiral Zheng He au XVe siècle jusqu'en Inde et en Arabie. En 1488, le navigateur portugais Bartolomeo Diaz découvre le sud de l'Afrique et franchit pour la première fois le Cap de Bonne Espérance. Dès 1489, le cartographe Henricus Martellus de Florence est le premier à représenter cette ouverture de l'océan Indien aux navigateurs européens.

L'océan Indien exploré par les Européens

L'exploit de Bartolomeo Diaz est très vite suivi par d'autres navigateurs portugais, qui établissent des relevés des côtes de l'Afrique et de l'Inde et recueillent les noms des ports et des mouillages existants, inventent des toponymes

pour les espaces vierges. Une cartographie plus précise de l'océan Indien est peu à peu établie aux XVIe-XVIIe siècles, mais elle est encore largement tributaire des savoirs antérieurs pour les parties non explorées. Par exemple, l'océan Indien oriental, à l'est du golfe du Bengale, est encore représenté d'après Ptolémée au milieu du XVIe siècle. La cartographie à grande échelle des « Indes orientales » s'accompagne des premières vues de villes asiatiques, répandues par des dessins, des aquarelles et des gravures.

XVIIe-XVIIIe siècle : l'océan Indien des compagnies commerciales

À partir du XVIIe siècle, l'exploration devient exploitation commerciale du riche marché asiatique par les compagnies commerciales européennes. Les Hollandais, avec la V.O.C, se taillent la part du lion dans le contrôle des routes maritimes des Indes et de l'Insulinde. Ce sont également les Hollandais qui renouvellent le mieux les cartes de navigation, par des relevés précis et une production cartographique abondante. Les Français s'établissent également en Inde au XVIIIe siècle : l'album de Lafitte de Brassier est un très bel exemple de cartographie des villes et comptoirs convoités sur les côtes indiennes. Les Anglais sont également très présents et produisent des cartes détaillées, comme par exemple un croquis de la côte occidentale de l'Inde, détaillant les ports surmontés des pavillons des puissances européennes qui se les disputent : portugais, français, hollandais, anglais.

ICONOGRAPHIE DES MONDES NOUVEAUX

Au delà de l'outil technique, ces cartes, qui ont accompagné l'exploration européenne des littoraux sur les continents africain, asiatique et américain sont l'illustration d'un monde en mouvement, d'un monde où s'affrontent les appétits concurrents des empires occidentaux. Ce qui est patent, c'est qu'aux conventions cartographiques élaborées dès le XIIIe siècle se sont ajoutées progressivement des évocations pittoresques, dues à des artistes, peintres ou enlumineurs, de la faune, de la flore, des peuples, des modes d'habitation et de navigation des mondes nouveaux. Les cartes portulans permettent de contempler et de comprendre le monde. Si elles expriment une réalité géographique, elles invitent par là même à la découverte d'un ailleurs et d'une altérité. Dès le début du XIVe siècle, les cartographes agrémentent les traits de côtes de schémas évoquant les formes urbaines ou les éléments remarquables du relief. Sur une même carte, un système cohérent, quel que soit le continent concerné, permet à l'enlumineur de dessiner des cités antiques disparues, des Cités-États maritimes conquérantes, des villes marchandes. Au XVIIe siècle, il n'est plus tant question de représenter des capitales politiques et religieuses ou des villes antiques que de noter l'emplacement des centres commerciaux vitaux pour l'économie européenne en Afrique, en Amérique et en Asie. Nées de l'expérience en mer, les cartes marines utilisaient pourtant tous les éléments graphiques nécessaires à la pratique maritime : roses et lignes de vents colorées, accentuation du tracé des rivages pour les îles et les estuaires (zone de dangers maritimes), nomenclature du littoral disposée perpendiculairement à celui-ci pour en faciliter la lecture. Les nombreux auteurs d'atlas nautiques et de cartes portulans donnèrent, en outre, une dimension encyclopédique à leur oeuvre cartographique, afin que les lecteurs – savants, princes, cartographes –, puissent s'imaginer la diversité du monde à l'aune des poncifs européens. Seules quelques pièces spectaculaires de ce colossal corpus sont parvenues jusqu'à nous, principalement celles qui furent confectionnées à grands frais pour des rois ou des princes soucieux de comprendre l'expansion européenne ou encore pour des mécènes animés par la curiosité scientifique et le plaisir esthétique ; elles ont tôt acquis le statut de « trésors », gage d'une bonne conservation parmi des collections d'œuvres d'art prestigieuses. ■

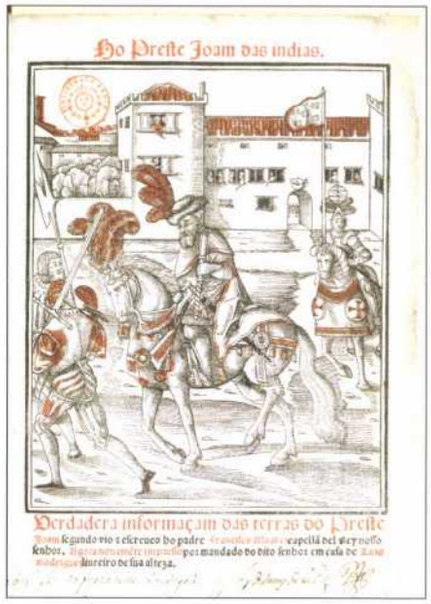

Francisco *Alvares, Ho Preste Joam das Indias* (extrait à la recherche du prêtre Jean en Ethiopie), 1540, BnF, réserve des Livres rares.

BNF : François-Mitterrand
Quai François-Mauriac - Paris XIIIe
Métro : Bibliothèque François-Mitterrand (14), Quai de la gare (6)
Bus : 62, 89, 64, 132 et 325
Du mardi au samedi 10h -19h
Dimanche 13h -19h
Fermé lundi et jours fériés
Entrée : 7 euros, Tarif réduit : 5 euros
Gratuit pour les moins de 18 ans

L'Art d'Aimer au Moyen Âge

Le *Roman de la Rose*

Le Roman de la rose, « Art d'aimer » courtois et érudit, a séduit des générations de lecteurs du XIIIe au XVIe siècle. Tout à la fois délicieusement aimable et misogyne, codifié et subversif, ce long poème traite d'un sujet intemporel : l'amour, ses joies, ses écueils, ses enjeux sociaux et spirituels. S'appuyant sur les collections de manuscrits enluminés de la BnF, l'exposition est une invitation à découvrir en images l'œuvre littéraire et l'influence culturelle de ce monument de la littérature médiévale. « Grâce à cette exposition qui présente les plus beaux manuscrits enluminés du Roman de la rose, le public pourra découvrir un des succès littéraires du Moyen Âge », déclare Bruno Racine, président de la BnF.

Bibliothèque de l'Arsenal
6 novembre 2012 / 17 février 2013

Le plus célèbre des « Arts d'aimer » médiévaux

Le Roman de la rose est un long poème écrit au XIIIe siècle par deux auteurs successifs : Guillaume de Lorris et Jean de Meun. Prenant la forme d'un songe allégorique, il narre la conquête d'une Rose - une jeune fille - par un jeune homme, l'Amant. Le texte appartient au corpus des Arts d'aimer médiévaux, héritiers de l'Ars amatoria d'Ovide, et relève d'une riche tradition didactique et littéraire. Son élégance, sa beauté formelle et la drôlerie vaudevillesque de certaines situations en ont fait un classique des bibliothèques médiévales. Environ trois cents copies manuscrites en sont conservées : ce chiffre considérable hisse le Roman de la rose au panthéon des œuvres littéraires de langue française.

Miroir de l'amour, miroir du monde

Le Roman de la rose fait de l'amour un sujet à part entière et balaie les situations possibles : chaste amitié, intérêt bien pesé, enfer conjugal, amour libre. Incartades grivoises et piques misogynes y côtoient cependant des considérations philosophiques d'une haute tenue. Ce mélange très maîtrisé d'érudition et d'effronterie, représentatif de la culture d'un clerc au Moyen Âge, a fait du Roman de la rose un texte à la fois admiré et décrié. Il a suscité au début du XVe siècle une querelle littéraire dans laquelle s'illustra la première auteure « féministe », Christine de Pisan.

La modernité du Roman de la rose

On connaît souvent, de nom, le Roman de la rose. Mais qui l'a lu ? Malgré plusieurs éditions, le texte reste méconnu en dehors des cercles universitaires. Or, cette oeuvre, qui débute sous les auspices de la « fin'amor » et se clôt dans une atmosphère dionysiaque, pose l'éternelle question des rapports hommes/femmes et de la place des jeux amoureux dans la société. L'exposition rassemble une centaine de manuscrits enluminés et d'imprimés anciens, parmi les plus beaux et les

plus représentatifs des collections de la BnF et de prêteurs extérieurs. Elle invite à découvrir, en images, les moments-clés du récit ainsi que le contexte culturel de création et de réception du Roman de la rose. Le Roman de la rose possède aussi sa bibliothèque numérique ; celle-ci a vu le jour grâce au partenariat entre la Johns Hopkins University (JHU) et la BnF ainsi qu'au généreux soutien de la Fondation Andrew W. Mellon. Elle rassemble actuellement un peu plus de 130 manuscrits numérisés, dont l'intégralité des Roman de la rose de la Bibliothèque nationale de France (www.romandelarose.org).

Le Roman de la rose est le récit en vers d'une initiation amoureuse. Écrit à quarante ans d'intervalle par deux auteurs successifs, le poète Guillaume de Lorris et le clerc parisien Jean de Meun, l'œuvre a été achevée vers 1270. Elle a connu dès lors un succès auquel seul celui de la Divine Comédie de Dante peut être comparé. Le Roman de la rose narre la conquête d'une jeune fille, la Rose, par un jeune homme, l'Amant. Parallèlement au récit proprement dit, le texte déploie tout un éventail de situations possibles et livre un véritable arsenal de conseils aux amants. Le Roman de la rose s'inscrit dans la tradition didactique et littéraire des Arts d'aimer médiévaux, tous plus ou moins héritiers de l'Ars amatoria d'Ovide, maître reconnu en matière de conquête amoureuse. L'élégance, la beauté formelle, la drôlerie vaudevillesque ou le cynisme de certaines situations ont fait du Roman de la rose un classique des bibliothèques médiévales. Environ trois cents copies manuscrites en sont conservées ; ce chiffre est considérable et fait du Roman de la rose l'un des textes profanes les plus diffusés au Moyen Âge.

Le Roman de la rose, Frontispice (dormeur, Amour, Danger), vers le milieu du XIVe siècle, BnF, département des Manuscrits.

On connaît parfois, de nom, le Roman de la rose. Mais l'œuvre est souvent confondue avec l'ouvrage d'Umberto Eco, Le nom de la rose, qui ne partage avec elle qu'une immense érudition et un titre volontiers énigmatique. Malgré la magistrale édition de Félix Lecoy et plusieurs traductions en français moderne, le Roman de la rose reste méconnu en-dehors des cercles universitaires. Pourtant, cette œuvre qui débute sous les auspices de la « fin'amor » et se clôt dans une atmo-

sphère dionysiaque, traite d'un sujet intemporel : l'amour, ses joies, ses écueils, ses enjeux sociaux et spirituels. Un certain nombre de questions que cette oeuvre aborde, telles l'art de la séduction, la crudité du langage, la misogynie, la place de l'amour dans le destin de l'humain, sont d'une étonnante modernité. Le Roman de la rose est un songe allégorique. Le narrateur raconte comment, en rêve, il est entré dans le jardin où réside le Dieu d'Amour et y est tombé amoureux d'un bouton de rose. Sa quête de la Rose est ponctuée par les interventions de diverses personnifications : Raison, Ami, Richesse, Faux-Semblant, La Vieille, Nature, Genius. Ceux-ci livrent tour à tour leur vision de l'amour, amical et dépassionné, cynique, intéressé, libre, voué à la procréation. Le Roman se clôt sur une scène d'amour métaphorique mais explicite, justifiée par une injonction d'ordre spirituel : la perpétuation de l'œuvre du Créateur.

L'exposition permet au visiteur d'appréhender l'oeuvre littéraire et le contexte culturel du Roman de la rose en images, grâce à l'importante collection de manuscrits enluminés de la BnF. Elle présente une centaine de pièces dans les salons historiques de la Bibliothèque de l'Arsenal, pour l'essentiel des manuscrits médiévaux et des imprimés anciens tirés des collections de la BnF (département des Manuscrits, Bibliothèque de l'Arsenal, Réserve des Livres rares), ainsi que des objets (département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF, musée de Cluny, Musée du Louvre).

Le Roman de la rose, Carole et fontaine de Narcisse, détail, milieu du XVe siècle, BnF, département des Manuscrits.

Parcours de l'exposition

L'exposition propose d'aborder le Roman de la rose selon deux axes. Tout d'abord une lecture littérale du poème, grâce à un déroulé en images de la trame du récit. Des citations, tirées du manuscrit « Français 1574 », datant du XIVe siècle, scandent les principales étapes de la narration. Des illustrations agrandies des enluminures permettent également d'apprécier les détails significatifs des manuscrits exposés. Puis un commentaire développé en différents thèmes connexes livre, toujours en images, des pistes d'analyse du texte et explicite les conditions du succès du Roman de la rose au Moyen Âge. L'œuvre, admirée, citée, invoquée mais aussi parfois critiquée voire condamnée, est restée une référence majeure pour les auteurs pendant plus de cent cinquante ans. Or, le Roman de la rose n'est pas seulement un texte maîtrisé et clos sur lui-même, il est aussi ouvert à d'innombrables références extérieures, communes à Jean de Meun et à ses lecteurs les plus érudits. Les vitrines consacrées aux « thèmes » visent donc à faire revivre un moment de l'histoire littéraire et à en livrer les clés.

Ouverture

L'exposition s'ouvre sur le superbe titre calligraphié par le scribe Nicolas Flamel pour Jean de Berry vers 1400, et sur une représentation de l'amant endormi

placé sous l'égide d'Amour et de Danger. Amour, ailé, et Danger, armé d'une massue, représentent les espoirs et les écueils de la quête amoureuse. Leur présence prophétique annonce l'ambition du Roman de la rose : faire l'inventaire des situations possibles, entre joie et souffrance.

La galerie allégorique

Le visiteur pénètre ensuite dans une « galerie allégorique » où se font face les personnifications des valeurs anti-courtoises et courtoises, successivement rencontrées par le narrateur du Roman de la rose. Les représentations, tirées de manuscrits enluminés, entraînent le visiteur dans l'univers onirique du songe allégorique. Une série d'une dizaine de miniatures sur panneau, déclinées dans l'enfilade des salles permet également une lecture synthétique de l'œuvre.

Les prémices du récit

La première salle d'exposition propose de découvrir les prémices du récit et l'atmosphère enchanteresse des vers de Guillaume de Lorris. Le songe se déroule au printemps, temps des amours et du réveil de la nature : « Comment printemps esmeut jeunesce, en oeseuse et en folesce ». Le songeur est un tout jeune homme - il a 15 ans -, enclin à se laisser entraîner dans une aventure amoureuse. Après avoir quitté la ville et folâtré dans une nature radieuse, le narrateur aborde un jardin cerné de hauts murs, d'où s'échappe une délicieuse musique. Sur ses murs extérieurs sont représentées dix allégories anti-courtoises : Vieillesse, Tristesse, Pauvreté, Avarice... La belle portière du jardin, Oiseuse, annonce au narrateur que ce jardin est la propriété de Déduit (divertissement) et le séjour du Dieu

Le Roman de la rose, Attaque du château de Jalousie, troisième quart du XVe siècle, BnF, département des Manuscrits.

d'Amour. Oiseuse, comme son nom l'indique (dérivé du latin otium, absence de travail), n'a d'autre occupation que le soin de sa toilette. Allégorie de la séduction féminine, elle convainc le narrateur de franchir le seuil du jardin d'Amour : « comment Oeseuse, qui n'est pas sage, a mal fere donne passage ». En franchissant le seuil de la seconde salle d'exposition, le visiteur pénètre avec le narrateur dans ce jardin courtois aux allures de jardin d'Eden.

Le grand salon : la trame du récit et les thèmes littéraires

La grande salle d'exposition reconstitue l'atmosphère du jardin et présente, en une trentaine de manuscrits enluminés, les grandes étapes du récit. Cette trame narrative est ponctuée de citations. On verra ainsi la cour du Dieu d'Amour s'ébattre en une farandole (la carole) à laquelle prennent part les allégories de l'amour courtois : Richesse, Beauté,

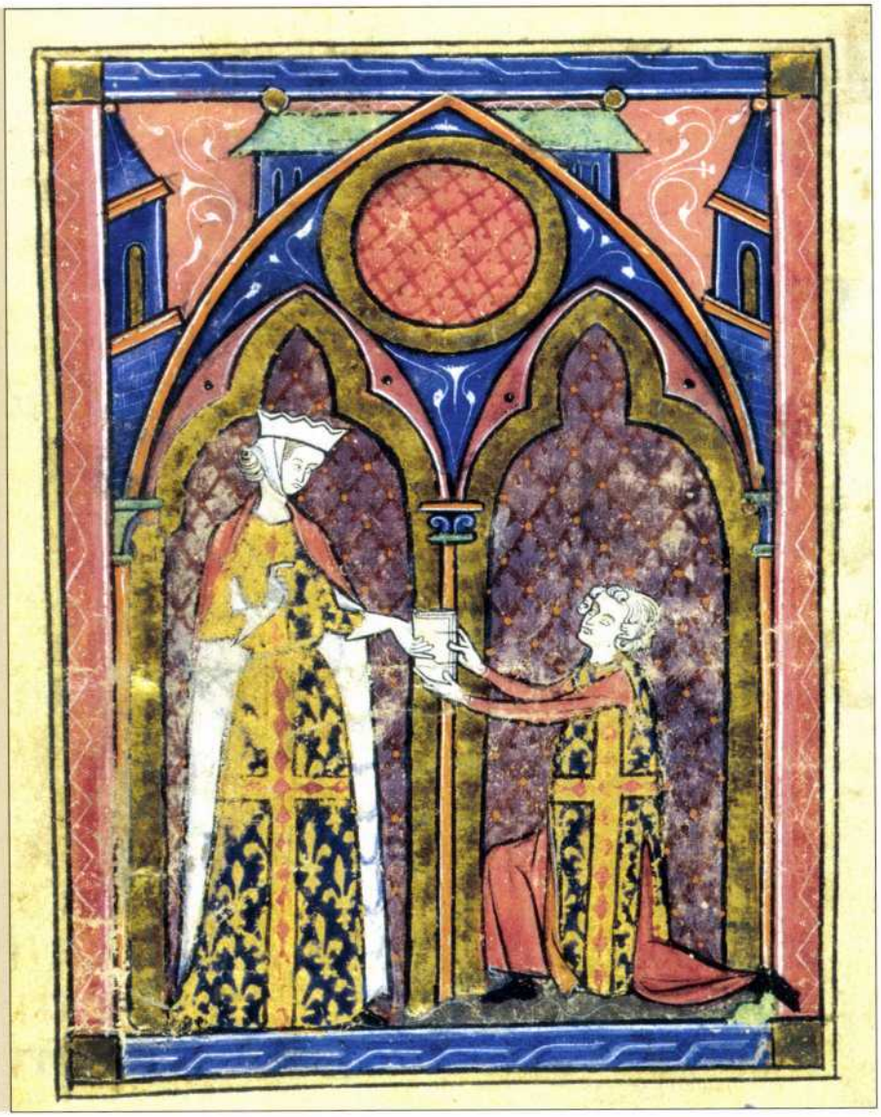

Le Roman de la poire, L'offrande du livre, XIIIe siècle, BnF, département des Manuscrits.

« Jean a livré un monument littéraire long de 18 000 vers, quand le poème de Guillaume n'en comptait que 4000. »

Franchise, Jeunesse ainsi que le Dieu d'Amour et son double, Doux Regard, symbole du « coup de foudre », de la naissance de l'amour (« De la dance au Dieu d'amour »). Le narrateur s'approche du miroir périlleux que constitue la fontaine de Narcisse, du nom de l'antique amoureux égaré dans la contemplation stérile de son propre reflet « Comment l'Amant se mire a la fontaine d'amours ». Le narrateur aperçoit dans l'eau de la fontaine le reflet d'un buisson de roses en boutons. Amour lui décoche alors cinq flèches qui l'atteignent à l'oeil et de là, au cœur. Éperdu de souffrances, le narrateur se fait le vassal du Dieu d'Amour, en un cérémonial calqué sur celui de l'hommage vassalique.

Le narrateur n'a désormais de cesse de conquérir l'objet de son inclination : la Rose, une jeune fille. Le narrateur, appelons-le désormais l'Amant, se heurte aux défenseurs de l'honneur de la belle : Jalousie, Honte, Peur et Danger. Encouragé par Bel Accueil, qui symbolise le naturel confiant de la demoiselle, l'Amant embrasse la Rose. Ce baiser prématuré est aussitôt réprimé par Jalousie, qui érige une forteresse pour y enfermer Bel Accueil : « Comment Jalousie fait fonder .I. chastel pour emprisonner Bel Accueil ». Cet événement détermine la suite du récit : il s'agit désormais de conquérir la jeune fille par tous les moyens. C'est également sur ce retournement de situation qu'à Guillaume de Lorris succède le second auteur, Jean de Meun. Jean a livré un monument littéraire long de 18 000 vers, quand le poème de Guillaume n'en comptait que 4000. La continuation de Jean de Meun, entrecoupée de longues digressions savantes, se prête moins à l'illustration que le récit de Guillaume. Certaines copies fournissent cependant le commentaire illustré des épisodes qui ponctuent la seconde partie du Roman de la rose. Art d'aimer courtois, le Roman de la rose se mue sous la plume de Jean en un miroir de l'amour où diverses situations sont répertoriées. Jean de Meun égrène des exemples d'amants célèbres et de victimes du sentiment amoureux, en grande partie empruntés à l'Antiquité (les vertueuses Virginie, Lucrèce ; l'infortunée Didon ; les adultères Vénus et Mars, Héloïse et Abélard). Jean substitue à la délicate poésie de Guillaume

une carte du Tendre pragmatique et cynique. Il explore par la bouche des figures entrant successivement en scène différentes situations amoureuses et mesure les chances, pour l'Amant, d'aboutir : celles-ci représentent en effet les sentiments qui animent l'amant et l'aimée et les situations sociales qui perturbent la réalisation de leur amour. Le spectre des possibles englobe la chaste amitié, la ruse, la vénalité, l'enfer conjugal (« De la male vie de mariage »), l'amour libre. Raison, tout en réprimant la passion, légitime le recours à un vocabulaire très cru pour parler du corps sexualisé. Ami se fait, à la manière d'Ovide, le conseiller ès ruses de l'Amant et livre, par la voix d'un mari jaloux, une diatribe violemment misogyne. La Vieille, la très corruptible gardienne de l'honneur de Bel Accueil, chante l'amour libre au féminin. Au terme d'une démonstration solidement argumentée, Nature et Genius (un « génie », intermédiaire entre Dieu et les hommes) légitiment l'acte sexuel au nom de la procréation : « La bataille de Mort et de Nature ». Vénus enflamme la forteresse de Jalousie, qui tombe aux mains des barons d'Amour. La scène finale, métaphorique mais sans ambiguïté, compare la cueillette-défloration de la Rose par l'Amant à l'approche des reliques par un pèlerin. L'exposition présentera l'une des rares enluminures médiévales représentant sans détour la scène d'amour finale. Après la trame du récit, le visiteur abordera quatre thèmes directement liés à la matière littéraire du Roman de la rose.

La courtoisie

Le Roman de la rose puise dans la tradition courtoise certains thèmes codifiés : la « reverdie » (le réveil des sens et de la nature au printemps) ; la cour du dieu d'Amour ; les flèches de l'Amour ; le serment vassalique comme modèle de l'engagement amoureux ; la prise de la forteresse. On retrouve ces lieux communs de l'univers courtois dans l'iconographie d'autres textes médiévaux ici présentés : le salut d'amour du Roman de la poire ; Thibaut de Navarre blessé par la flèche d'amour ; le Dit du Verger de Guillaume de Machaut, comme dans l'ornementation d'objets à usage profane (fermail d'orfèvrerie, valve de boîte à miroir du Musée de Cluny).

Ovide et les arts d'aimer au Moyen Âge

Le Roman de la rose est un chaînon important dans la longue suite des traités médiévaux sur l'amour, les femmes et le mariage. Ovide a été une référence pour les savants dès le début du Moyen Âge ; un manuscrit annoté de l'Ars amatoria d'Ovide daté de la fin du XIIIe siècle et contemporain de l'écriture du Roman de la rose sera exposé. On peut rapprocher le Roman de la rose d'autres textes contemporains sur l'amour (Li livres d'amours de Drouart La Vache, traduction du De amore d'André le Chapelain ; Liber lamentationum de Matheolus, traduit en français par Jean Le Fèvre sous le titre de Le livre de leesce), et montrer comment l'écriture savante s'élabore au Moyen-Âge : en usant d'emprunts, de citations, de réminiscences. Le Roman de la rose, absorbé mais aussi critiqué par les auteurs ultérieurs, a nourri la production littéraire jusqu'au XVe siècle (Philippe de Mézières, Le livre de la vertu du sacrement de mariage et réconfort des dames mariées ; Martin Le Franc, Le Champion des dames ; René d'Anjou, Le cuer d'amour espris).

« Le Roman de la rose est un chaînon important dans la longue suite des traités médiévaux sur l'amour, les femmes et le mariage. »

Satires et ordres mendiants

Le personnage de Faux-Semblant, le religieux hypocrite, interroge la question de la vérité et des fausses apparences. Faux-Semblant fait émerger dans le Roman de la rose un sujet alors brûlant, celui du pouvoir croissant mais contesté des Mendiants sur les âmes et l'enseignement. C'est là la seule incursion de Jean de Meun dans l'actualité politique. Le Roman de la rose est par certains côtés proche d'autres satires médiévales comme celles présentées dans Renart le contrefait de Jacquemart Gielée, dans le manuscrit Fauvain, ou encore ceux de Rutebeuf.

Songe et pèlerinage

Le Roman de la rose relève des traditions médiévales du songe allégorique (un songe commenté, porteur d'enseignement), de la voie de paradis et de la psychomachie (combat allégorique des vices et des vertus) - quitte à les dévoyer. Cette partie présentera deux références de l'Antiquité tardive (IVe-Ve siècles) importantes pour le Roman de la rose : Le songe de Scipion de Macrobe et la Psychomachie de Prudence, ainsi qu'un de ses héritiers revendiqués : Le Pèlerinage

de vie humaine de Guillaume de Digulleville (vers 1330).

Le petit salon

La dernière salle, disposée comme un lieu d'étude médiéval, développe une matière plus historique que littéraire et retrace l'histoire du succès éditorial du Roman de la rose.

Jean de Meun

Jean de Meun, dont l'érudition envahit le Roman de la rose, fut un clerc lettré et un savant reconnu. Il a été notamment l'auteur de traductions en français de la Consolation de Philosophie de Boèce et de l'Art de chevalerie de Vegèce, qui connurent une large diffusion au Moyen Âge.

Une encyclopédie de la nature

Le Roman de la rose n'est pas seulement un poème aux vers ciselés. Jean de Meun a en effet fréquemment mis en retrait le récit de la conquête de la rose pour développer de petites sommes savantes qui font du Roman de la rose une véritable encyclopédie profane. Il livre notamment par la voix de Nature une cosmogonie fidèle aux connaissances astronomiques de l'époque comme on peut le voir dans l'Image du monde de Gossuin de Metz.

Lectures du Roman de la rose

Le Roman de la rose autorise des lectures orientées ; le lecteur peut privilégier, suivant son inclination personnelle et son bagage culturel, les orientations courtoise, dionysiaque, humaniste ou chrétienne du texte. La présentation insiste sur la valeur didactique et morale du Roman de la rose, en juxtaposant deux frontispices très originaux. Celui du manuscrit « Français 1569 », montrant un maître et ses élèves, valorise la portée pédagogique du texte et l'aura intellectuelle de Jean de Meun. Celui du manuscrit « Français 1576 » qui associe un service funèbre à la représentation du pélican nourrissant ses petits, symbole du sacrifice du Christ et de la Résurrection, délivre une des lectures spirituelles de la continuation de Jean de Meun : l'éternité de la Création.

Boccace, *Les cleres femmes*, début Xve siècle, BnF, département des Manuscrits.

Remaniements du texte

Le Roman de la rose a fait l'objet de plusieurs remaniements visant à atténuer la portée subversive des vers de Jean de Meun. Le plus précoce, celui du religieux Gui de Mori, a été livré dès les années 1290. Il est présenté grâce au manuscrit de Tournai, doté d'un système de signes diacritiques permettant de signaler au lecteur les modifications du texte.

Moralisations du Roman de la rose

Au Moyen Âge, la moralisation vise à extraire le sens moral et caché des textes difficiles, typiquement, les textes bibliques ou les fables païennes antiques. Le Roman de la rose, texte « subtil » mais ambigu, a fait l'objet de deux moralisations. La première vers 1400, avec Le livre des échecs amoureux d'Evrart de Conty, a transposé le récit de la conquête de la Rose en une partie d'échecs hautement symbolique, dont l'enjeu est la reddition d'une jeune femme. La seconde, un siècle plus tard, avec Roman de la rose moralisé de Jean Molinet, a aboli la grivoiserie du Roman de la rose, en donnant une portée spirituelle et mystique à ses vers même les plus scabreux.

La Querelle du Roman de la rose

Admirateurs et contempteurs de Jean de Meun se sont affrontés au début du XVe siècle en une controverse littéraire dite Querelle du Roman de la rose. La première figure « féministe » de l'histoire littéraire de langue française, Christine de Pisan, s'est alors dressée aux côtés de Jean de Gerson contre la misogynie, l'immoralité et l'obscénité du Roman de la rose. L'œuvre de Christine de Pisan, traversée par la révulsion que lui inspire le Roman de la rose, est ici représentée par l'emblématique Cité des dames, refuge imaginaire des femmes vertueuses. Boccace sera présenté à travers ses Cleres femmes, série de portraits de femmes vertueuses dans laquelle les défenseurs de l'honneur féminin ont puisé. On lira également l'étonnante Vision de Gerson contre le Roman de la rose.

Mise en rubriques, mise en images

Cette partie présente la fabrication et la commercialisation des manuscrits du Roman de la rose au Moyen Âge, avec notamment le fonctionnement de l'atelier des Montbaston, enlumineurs parisiens du XIVe siècle et artisans du succès commercial du Roman de la rose. Les sources d'inspiration possibles de Jeanne de Montbaston pour les marges du manuscrit « Français 25526 », célèbre pour la grivoiserie de certaines scènes, sont évoquées. Pour la première fois, les accortes aventures nées sous le pinceau de Jeanne sont montrées à côté de badges phalliques en plomb du musée de Cluny, qui avaient une vocation protectrice. Ces aventures appartiennent probablement à un même répertoire iconographique populaire, grivois et ludique.

Editions imprimées : la postérité du Roman de la rose

L'exposition s'achève sur l'évocation de la fortune éditoriale du Roman de la rose. Lu et apprécié jusque dans le premier tiers du XVIe siècle, le Roman de la rose a connu plusieurs éditions incunables et une édition par Clément Marot, avant de connaître une longue éclipse. Le best-seller médiéval perd ensuite de son aura au point d'être réduit, en quelques décennies, au rang d'un galimatias incompris et mésestimé. Néanmoins connu des érudits et des collectionneurs au XVIIIe siècle, le Roman de la rose renaît par l'étude à la fin du XIXe et au XXe siècle. Ernest Langlois a dressé en 1910 le premier inventaire scientifique des manuscrits conservés. Félix Lecoy, professeur au Collège de France, en a livré la première édition véritablement scientifique entre 1965 et 1970. Il faut aussi noter que le Roman de la rose est au programme de l'agrégation de lettres modernes de 2013. L'exposition présentera également des entretiens avec Michel Zink et Armand Strubel, ainsi qu'une vidéo reconstituant la partie d'échecs du manuscrit « Français 9197 », calquée sur la conquête amoureuse narrée par le Roman de la rose. ■

« Le Roman de la rose a fait l'objet de plusieurs remaniements visant à atténuer la portée subversive des vers de Jean de Meun. »

BnF / Bibliothèque de l'Arsenal
1, rue de Sully - Paris 4e
Métro : Sully-Morland ou Bastille
Du mardi au dimanche 12h-19h
Fermé les jours fériés
Entrée libre

LES PREUVES DE L'INNOCENCE DU TEMPLE ?

Pierre Sumac, journaliste.

L'arrestation générale des Templiers du royaume de France à l'aube du 13 octobre 1307 et la persécution dont ils furent la cible dans toute l'Europe ont fait naître un mythe qui n'a cessé de fasciner depuis. L'ordre des « pauvres chevaliers du Christ et du Temple de Salomon », né dans l'auphorie et les exigences de la première croisade, avait pour vocation de protéger les lieux saints et les pèlerins qui s'y rendaient. Soutenus par saint Bernard, abbé de Clairvaux, les Templiers obtinrent en 1129 une Règle qui en fit des religieux à part entière. Leur réputation de guerriers farouches ne cessa de grandir au cours des combats incessants qu'il leur fallut mener pour défendre la Terre sainte. La chute brutale de l'ordre sembla en de nombreux points complètement incompréhensible. Comment des combattants du Christ pouvaient-ils être accusés d'hérésie et monter sur le bûcher ? Pourquoi un ordre choyé par Rome était-il abandonné par le pape Clément V ? Quels étaient les crimes du grand maître, Jacques de Molay, pour subir la vindicte et l'intransigeance de Philippe le Bel ? Que s'est-il donc passé ?

Vers 1300, l'ordre du Temple est toujours soutenu par la pauté et Philippe le Bel lui-même continue de témoigner aux Templiers respect et soutien. D'ailleurs, en 1303, le roi de France installe le siège de son Trésor dans l'enceinte du Temple de Paris ; lieu dans lequel il s'abritera lorsque l'émeute populaire grondera dans sa capitale en 1306. Philippe le Bel exalte même les œuvres de piété de la milice du Temple « sur toute la surface de la terre ». Le roi dit son espoir que les forces du Temple continueront à veiller à la défense de la Terre sainte, et ira jusqu'à proclamer dans une charte son « amour sincère de la maison du Temple et de ses frères » qu'il souhaite « honorer d'une faveur spéciale ». Il leur accordera alors la libre disposition, sans aucune taxation, de tous les biens immobiliers qu'ils ont acquis dans le royaume, ainsi que des propriétés utiles à leurs lieux de culte et leurs cimetières. Son épouse Jeanne étend ce privilège aux comtés de Champagne et de Brie dont elle est l'héritière. Ainsi, trois ans avant l'arrestation, le Temple était encore considéré comme un appui fidèle du royaume. Cependant, cette position privilégiée est menacée par l'évolution dramatique des relations franco-pontificales et de la situation en Orient. Les tensions entre le roi et Boniface VIII tournent à l'affrontement direct lorsque les prétentions du pape au pouvoir universel deviennent inacceptables aux yeux d'un souverain qui veut rester « empereur en son royaume ». Guillaume de Nogaret, le principal ministre du roi, se chargera de la sale besogne en chevauchant jusqu'à Anagni afin de mettre le vieux pontife Boniface VIII en accusation (1303). Une voie était alors ouverte vers la mise au pas des plus précieux alliés d'une papauté fragilisée et, au premier chef, les Templiers.

Pendant ce temps, les affaires de Terre Sainte étaient dramatiques : La ville de Saint Jean d'Acre était tombée en 1291 et les chrétiens ne possédaient plus aucune base efficace de reconquête potentielle. Chypre et le petit royaume arménien de Cilicie, qui soutenaient les forces chrétiennes, avaient besoin d'aide. Repliés à Chypre, Templiers et

Hospitaliers disposaient de moyens militaires et financiers beaucoup trop faibles pour reconquérir Jérusalem, ou même les petits territoires côtiers perdus. Le pape Clément V écrivit aux maître de l'Hôpital et du Temple, pour avoir leurs avis par écrit sur la question de la reconquête des Etats Latins d'Orient. Jacques de Molay répondit : « Au nom du Seigneur, amen. Voici l'avis du maître du Temple sur l'affaire de la Terre sainte. Saint Père, vous m'avez demandé ce qui me semble le mieux à faire : soit un grand passage, soit un petit passage. À quoi je réponds qu'un petit passage, d'après l'état dans lequel se trouve à présent la Terre sainte, ne serait pas avantageux mais dangereux et blâmable pour la chrétienté ». Jacques de Molay pense alors qu'une petite armée ne résisterait pas aux forces considérables et orgnisées des Mamelouks. Il prône plutôt un « passage général », c'est-à-dire une croisade de tous les princes chrétiens dont Chypre serait la base de lancement. La position des Templiers va devenir plus délicate lorsque se multiplient, en 1305-1306, les accusations d'anciens frères et des rumeurs sordides sur les pratiques de l'Ordre : on parle d'impiété, de collusion avec l'ennemi, d'hérésie et de pratiques sodomites. L'énormité des fautes reprochées ébranlent la confiance du roi vis-à-vis de la milice du Temple et de son grand maître, Jacques de Molay.

Procès-verbal d'interrogatoire de treize templiers du bailliage de Caen par quatre dominicains du couvent de Caen commis par Guillaume de Paris, inquisiteur de France et deux commissaires royaux, Hugues du Châtel et Enguerrand de Villers.

Pourquoi le revirement du roi de France ?

En 1305, le roi de France vit un épisode dramatique de son existence : il perd son épouse. Le choc du décès va alors renforcer sa dévotion. Il va multiplier pèlerinages et fondations pieuses. Il se voit et se veut le garant d'une Église sans tache. L'expulsion des Juifs du royaume en juillet 1306 s'explique sans doute par cette nouvelle mystique du roi. Dans ce climat de piété personnelle excacerbée, les rumeurs qui circulent depuis 1305 sur les Templiers vont alors produire un effet décuplé. Un certain Esquieu de Floyran, prieur de Montfaucon, dénonce les pratiques

Le roi de France Philippe le Bel.

internes de l'ordre au roi Jacques II d'Aragon, puis à Philippe le Bel. C'est le début d'une enquête menée par Nogaret qui espionne l'ordre et accumule les témoignages. Né vers 1260 dans le Lauragais, docteur ès lois puis professeur de droit à l'université de Montpellier avant d'être appelé à la cour en 1295, Nogaret développera jusqu'à sa mort en 1313 une infatigable activité visant à l'affirmation et au renforcement du pouvoir royal. Cette politique s'incarna vis-à-vis de l'Église et du pape dans une série de procédures judiciaires mettant en cause des clercs : mise en accusation des évêques de Pamiers et de Troyes, du pape Boniface VIII et des Templiers.

Décidée le 14 septembre 1307, l'arrestation simultanée de tous les Templiers du royaume, un mois plus tard, était inattendue. Le prologue enflammé et désormais célèbre de l'ordre d'arrestation décrit la consternation, la colère et la peur du roi devant les crimes reprochés aux Templiers : « Une chose amère, une chose déplorable, une chose assurément horrible à penser, terrible à entendre, un crime détestable, un forfait exécrable, un acte abominable, une infamie affreuse, une chose tout à fait inhumaine [...] a retenti à nos oreilles grâce au rapport de plusieurs personnes dignes de foi, non sans nous frapper d'une grande stupeur et nous faire frémir d'une violente horreur ». Suit alors la liste des crimes dont on accuse « les frères de l'ordre de la milice du Temple qui cachent le loup sous l'apparence de l'agneau et insultent la religion de notre foi sous l'habit de l'ordre ». Au matin du jour fatidique, commissaires royaux et soldats royaux cernaient les commanderies templières. L'ensemble des frères, chevaliers, sergents, domestiques est capturé. Pour convaincre le pape, soutien légitime et unique de l'Ordre du Temple, il fallait absolument des preuves irréfutables. Les interrogatoires des prisonniers furent conduits à partir de questionnaires très élaborés ; les tortures physiques et les pressions psychologiques ne leur furent pas épargnées. Lorsque le pape voulut reprendre la main, en donnant aux Templiers l'occasion de se confier aux commissaires pontificaux qui les auditionnèrent en 1310-1311, il était trop tard. Un premier bûcher emporta 54 templiers le 12 mai 1310.

Des aveux inquiétants

À Paris, 134 des 138 templiers avouèrent tout ou partie des crimes qu'on leur reprochait. Il y avait des vieillards de quatre-vingts ans comme Gautier de Payns, et des jeunes garçons comme Pierre de Sivry, qui disait avoir seize ou dix-sept ans. Tous reconnaissaient qu'ils ne pouvaient guère s'opposer aux pratiques qu'on leur imposait le jour de leur réception ; 105 frères renièrent le Christ, « de bouche mais non de cœur » ; 123 crachèrent sur le crucifix ou à côté,

ou par terre ; 103 admirent avoir reçu des baisers obscènes et 102 reconnurent avoir été encouragés à l'homosexualité pour ne pas céder à la tentation charnelle avec une femme. Ces aveux étaient bien suffisants pour répondre aux attentes de Philippe le Bel. L'ordre du Temple, humilié, n'était plus digne de sa fonction : assurer la reconquête de la Terre Sainte. Dès le 18 octobre, les hommes du roi interrogèrent cinq templiers de la commanderie de Saint-Etienne de Renneville (Eure), le plus riche des établissements normands, et deux templiers de Sainte-Vaubourg, un établissement situé près de Rouen. Ils avouèrent dans les grandes lignes tout ce qu'on leur reprochait. Samedi 28 et dimanche 29 octobre, ce fut au tour de treize templiers, emprisonnés au château de Caen, d'être questionnés. L'ensemble des prisonniers commença d'abord par nier toutes les accusations mais lors d'un nouvel interrogatoire, ils procédèrent à des aveux complets. Le cas de Gui Panaye, arrêté à Louvigny (Orne) et dernier de la liste, permet de comprendre le mécanisme : « Mis à la torture le samedi en question, il n'a rien voulu avouer ; le lendemain, interrogé et examiné à propos des articles, il avoua les erreurs comme les autres ». Torture et pressions morales (il ne sert à rien de persister dans l'erreur quand tous les autres ont avoué ; le roi renoncera aux châtiments corporels en cas d'aveu, etc.) ont été d'une redoutable efficacité.

On assiste alors à un florilège de « crimes » et autres comportements hérétiques. Lors de leur réception dans l'ordre, ils renieraient le Christ trois fois et cracheraient sur la Croix ; après avoir retiré leur vêtement, ils sont baisés par celui qui les reçoit, « au bas de l'épine dorsale », puis au nombril et sur la bouche ; enfin « ils s'obligent [...] à

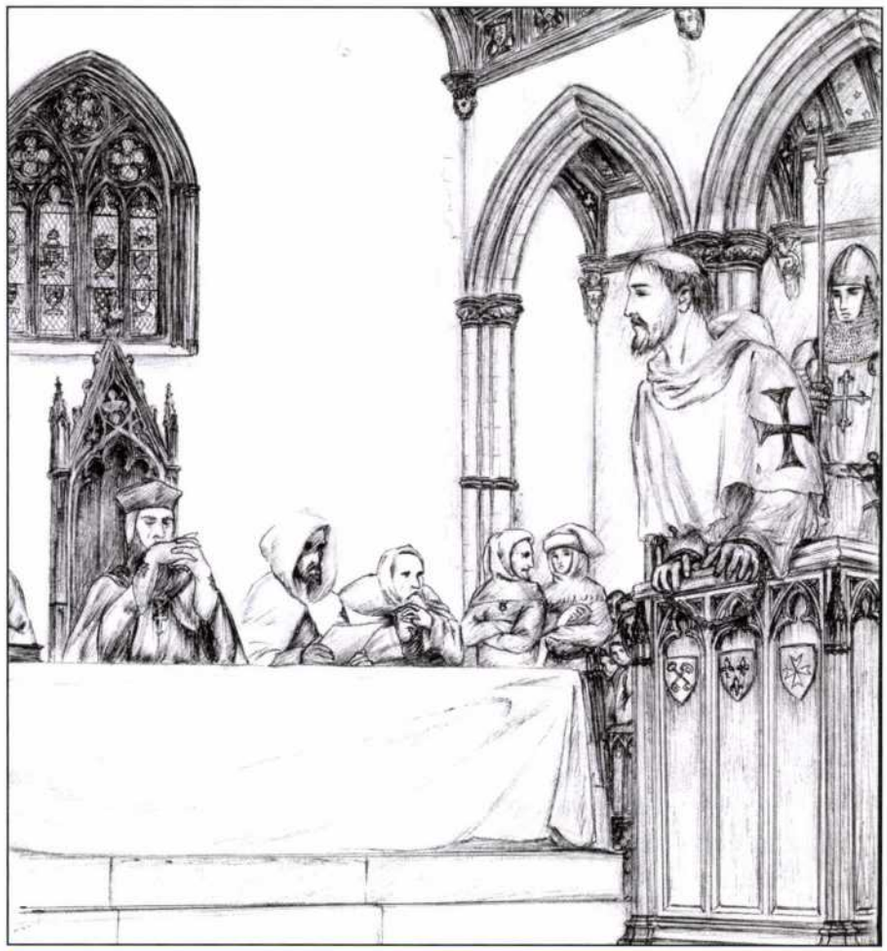

Lors de leur interrogatoire, certains Templiers firent des aveux terribles pour la survie de l'Ordre.

■13 avril 1310 - Extrait de l'interrogatoire de frère Johannes de sancto Benedicto, precepteur de la maison du Temple de l'Ile-Bouchard, diocèse de Tours, admis dans l'Ordre à la maison du Temple de La Rochelle.

« Frère Johannes de sancto Benedicto, précepteur de la maison du Temple de l'Ile-Bouchard, diocèse de Tours, né dans ce même diocèse, couché dans son lit de malade, âgé de 60 ans ou environ, à ce qu'il dit, témoin assermenté selon la forme ci-dessus et interrogé consciencieusement sur les articles envoyés par le siège apostolique sur l'enquête à faire contre l'ordre des Templiers ; et premièrement sur les premiers articles où il est question du reniement du Christ ou de Jésus, etc. jusqu'à l'article sur le crachat sur la croix, qui lui ont été exposés scrupuleusement, il dit que lui-même fut reçu il y a bien 40 ans ou environ à La Rochelle, diocèse de Saintes, par le frère P. de Legione, alors précepteur de La Rochelle, aujourd'hui défunt, qui lors de sa réception lui avait dit qu'il lui fallait renir notre Seigneur, ne se rappelant plus s'il l'avait appelé Jésus, le Christ ou le Crucifié, mais avait dit à ce témoin que tout est un ; à quoi ce temoin répondit que s'il le reniait, ce serait en paroles, mais non du coeur, et ainsi il le renia, sur la demande de celui qui le recevait. »

se livrer l'un à l'autre, sans refuser, dès qu'ils en seront requis, par l'effet du vice d'un horrible et effroyable concubinat ». Un autre texte s'interroge sur la présence d'« une idole en forme de tête d'homme avec une grande barbe » que les Templiers embrasseraient et adoreraient lors de leurs chapitres provinciaux ; on ajoute que les prêtres de l'ordre donneraient l'hostie sans la consacrer. Devant ces crimes « avoués », le pape Clément V doit se résoudre à prendre en compte leurs aveux et à ouvrir une procédure sur les agissements de l'ordre : il va lancer une double enquête, celle des évêques et des inquisiteurs dans chaque diocèse sur les personnes des Templiers et celle des commissions pontificales dans chaque État sur le Temple en tant qu'Ordre. Les charges sont alors grossies : on piétinait la Croix ou on urinait dessus, on adorait un chat ou bien des idoles (à trois visages ou avec un crâne humain), on ne pratiquait ni la charité ni l'hospitalité comme il se devait.

Quant à Jacques de Molay, il fit des aveux minimalistes, retranscrits dans le procès-verbal du 24 octobre 1307 : « Au nom du Christ, amen ! Qu'il soit connu de tous, par ce présent acte public qu'en la 1307e année du Seigneur, 6e indiction, le 24 octobre, la deuxième année du pontificat du très saint père le seigneur Clément V, pape par la providence divine, en présence de religieux homme et honnête frère Guillaume de Paris, de l'ordre des Prêcheurs, inquisiteur de la perversité hérétique, député dans le royaume de France par l'autorité apostolique, en la maison de la milice du Temple à Paris, pour enquêter contre

■ 15 avril 1310 - Interrogatoire de Johannes Anglici de Hinquemeta, du diocèse de Londres, admis dans l'Ordre à la maison du Temple de La Rochelle.

« Ensuite, le lendemain, à savoir jour de Mercredi Saint, le 15 avril, Jean Anglici de Hinquemata, du diocèse de Londres, témoin assermenté, portant vêtements de laine grise, sans le manteau et les habits de l'Ordre du Temple, barbe rasée, de 36 ans environ, à ce qu'il dit, vint en présence des seigneurs commissaires, pour faire sa déposition. Et sachant que le samedi précédent, ledit Johannes avait enlevé et abandonné ledit manteau en présence des commissaires, comme il est écrit auparavant dans le procès. Interrogé sur les articles I à XIII, il répondit qu'il fut admis dans cet Ordre à La Rochelle du diocèse de Saintes par le frère Pierre de Madit « miles » de l'Ordre, maître en Poitou, et comme il le lui passait autour du cou, ce même « miles », à la demande de frère Guillaume de Leodio, alors précepteur de la Rochelle, au service duquel ce témoin était alors demeuré, comme l'a dit ce « miles », conduisit ce témoin derrière un autel et lui enjoignit de renier trois fois Jésus, et de cracher sur une croix qu'il avait apportée ; ajoutant qu'il avait renié Jésus à la demande dudit « miles », trois fois, de la bouche mais non du coeur, et craché trois fois à proximité de ladite croix.

Item, il dit que Raynaldus, chapelain de l'Ordre à la maison de La Rochelle, lui remit une cordelette de fil blanc et lui enjoignit de s'en ceindre jour et nuit sur sa chemise, et que ce même chapelain lui assura, comme dit le témoin, que quelque « capud » (amulette ?) était attaché à cette corde, mais il ne sait pas quoi, et il ne l'a pas vu. Item, il dit que ce « miles » qui l'a admis fut embrassé au visage, après cette admission, sur la bouche, par les frères présents à cette admission ; par la suite, ce même « miles », comme il le conduisait derrière l'autel, se fit embrasser sur la poitrine et sur les épaules, sur sa peau nue. Item, dit que le « miles » lui enjoignit de tenir ces choses secrètes, et reçut à ce sujet son serment, en le faisant jurer sur un livre. Interrogé sur la date de son admission et sur ceux qui y assistaient, il répondit qu'il y avait environ 10 ans qu'il avait été admis, et que quatre frères de l'Ordre étaient présents, avec celui qui l'admettait, à savoir frère Raynaldus (déjà nommé), frère Stéphane alors clavaire du lieu, frère Théobaldus Mandies « miles », frère Stéphanus Picardi, charpentier du lieu, il dit en outre que tous ont quitté cette préceptorerie.

Questionné si celui qui lui avait enjoint de renier Jésus et de cracher sur la croix lui en avait fourni la cause est la raison, pourquoi il devait faire de telles choses, il répondit que ledit « miles » lui avait dit que cela se pratiquait dans l'Ordre, sans que lui et les présents n'en connaissent la cause. Item, il dit que lorsqu'il fit le reniement et le crachat, les baisers sur la poitrine et les épaules, il n'y avait personne qui le voyait, si ce n'est lui le témoin et ledit « miles » qui l'admettait, mais les autres frères présents ont bien vu le moment des baisers. Item, questionné sur ce qu'il avait vu, il dit que pendant les quatre années ou environ qui suivirent son admission à la maison du Temple de la Rochelle, dans la chambre où se faisait l'admission des frères de l'Ordre, un dénommé Petrus de Chantenac, du diocèse de Saintes, et fut reçu par le dit Petrus « miles » et conduit par lui après l'imposition du manteau, dans la chapelle, derrière l'hôtel et le dit Petrus fut suivi par frère Raynotus, Stéphanus, clavaire, et Stephanus, charpentier, et il croit que la personne admise a fait ce qui a été fait pour lui-même, mais on ne pouvait le voir, car l'admettant et l'admis étaient derrière l'autel. »

certaines personnes qui s'y trouvent et qui sont accusées devant lui dudit crime d'hérésie, en la présence de nous, notaires publics, et des témoins soussignés, frère Jacques de Molay, grand maître de l'ordre de la milice du Temple, est comparu en personne et a juré sur les saints évangiles de Dieu, qu'on lui a présentés et qu'il a touchés, de dire sur lui-même et sur les autres, dans un procès touchant la foi, la vérité pure, simple et entière. Interrogé sur l'époque et les modalités de sa réception, il a dit sous serment qu'il fut reçu, voilà plus de 42 ans, à Beaune, au diocèse d'Autun, par frère Humbert de Pairaud, chevalier, en présence de frère Amaury de la Roche et de plusieurs autres frères dont il ne se souvient pas des noms. Il dit aussi sous serment qu'après avoir fait plusieurs promesses relatives aux observances et aux statuts de l'ordre, ils lui mirent le manteau au cou. Puis celui qui le recevait fit apporter devant lui une croix de bronze sur laquelle était représenté le Crucifix ; il lui dit et lui ordonna de renier le Christ dont c'était l'image. Ce qu'il fit, bien malgré lui. Et alors celui qui le recevait lui ordonna de cracher sur la Croix, mais il cracha par terre. Interrogé sur le nombre de fois qu'il le fit, il dit sous serment qu'il ne cracha qu'une fois : de ce fait, il s'en souvient bien. Interrogé sur le point de savoir si, lorsque il fit vœu de chasteté, on lui a dit qu'il pouvait s'unir charnellement avec ses frères, il dit sous serment que non et qu'il ne le fit jamais ».

Sur le dossier templier, Clément V se montre un adversaire plus coriace que ne le pensait Philippe le Bel. Il impose une commission pontificale qui se réunit à Paris, au monastère de Sainte-Geneviève. Le roi réussit néanmoins à placer à la tête de la commission un certain nombre de ses hommes, tels Gilles

De nombreux Templiers furent torturés lors de leur interrogatoire.

Aycelin, archevêque de Narbonne, qui la préside, Guillaume Durant, évêque de Mende, et Guillaume Bonnet, évêque de Bayeux. Tous les Templiers qui souhaitent défendre l'Ordre peuvent être entendus. En mars 1310, ce sont 589 Templiers qui répondent positivement et sont transférés vers Paris. Les premières auditions sont favorables au Temple et montrent les failles de l'accusation. Le roi fait alors nommer Philippe de Marigny, comme archevêque de Sens. Il accuse aissitôt plusieurs templiers d'être retombés dans l'erreur et les condamne comme relaps ; 54 d'entre eux sont brûlés le 12 mai près de la porte Saint-Antoine. Cela met fin aux capacités de défense des Templiers qui se résignent à entériner leurs aveux primitifs. Cet interrogatoire de quelque 200 templiers nous permet de mieux connaître les conditions de détention dans les prisons royales.

Non sans efforts, Philippe le Bel et ses conseillers, experts du droit et de la rhétorique, réussirent à abattre le Temple. Ils durent répliquer à la révolte des Templiers emprisonnés qui s'employèrent à construire une défense plus efficace devant les juges pontificaux. Il fallut alors monter d'un cran dans le système répressif afin de clore le plus rapidement possible un dossier épineux qui commençait à s'éterniser. Avec la complicité de l'épiscopat, les bûchers montrèrent à tous la détermination de Philippe le Bel. Clément V et les souverains euro-

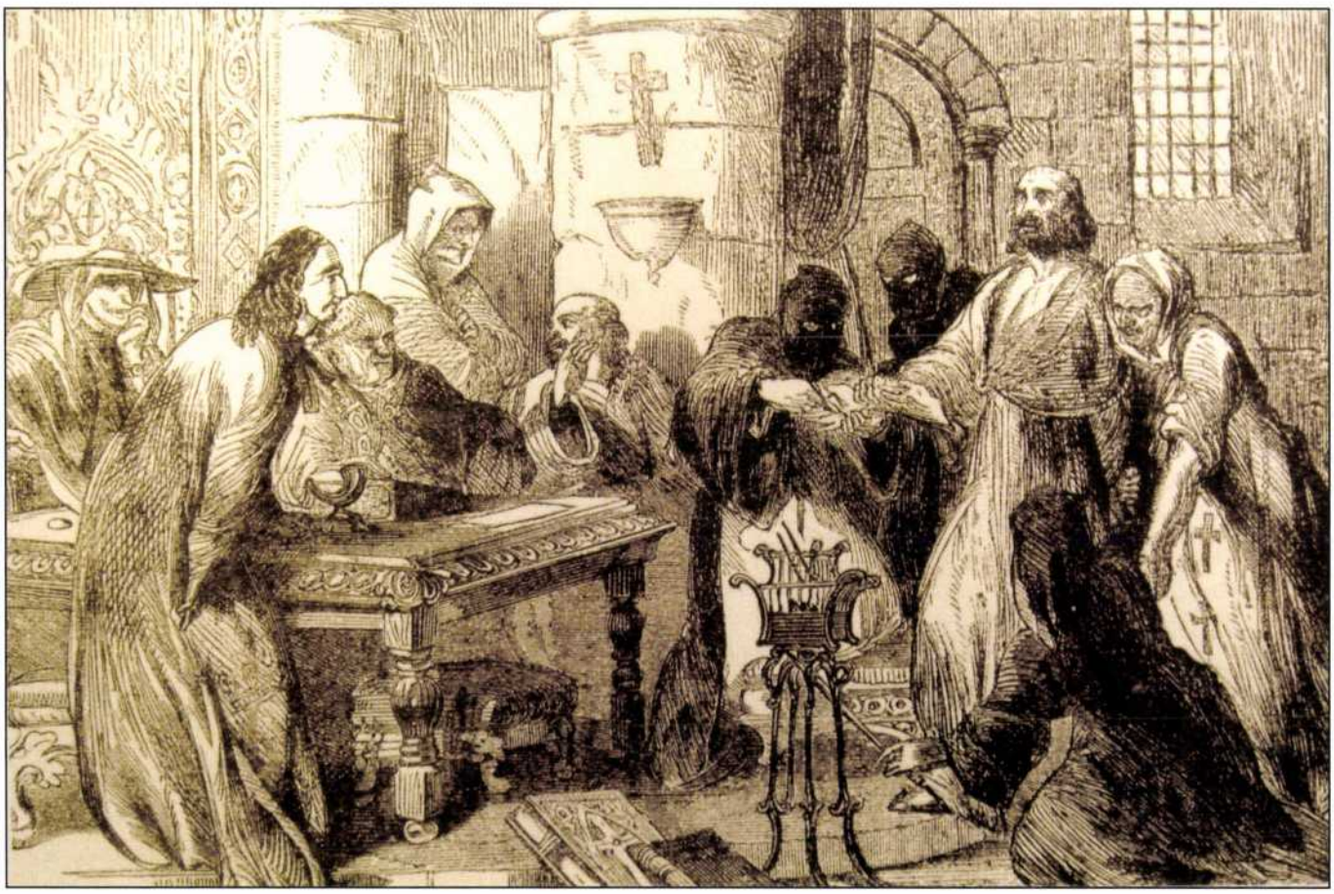

Le grand maître Jacques de Molay devant ses accusateurs.

péens s'accommodèrent de la disparition d'un ordre militaire auquel ils ne portaient plus guère d'attachement et dont ils pillèrent les richesses. L'ordre de l'Hôpital fut l'unique bénéficiaire de la fusion forcée en absorbant l'immense patrimoine du Temple.

Les raisons du procès

La cause dominante des hostilités de Philippe le Bel contre le Temple est aussi incontestablement la richesse de l'Ordre. Les Templiers représentaient la plus grande puissance financière du moyen âge. A la fois banquiers de l'Église romaine, de beaucoup de princes et de rois, ils eurent longtemps entre leurs mains une grande partie des capitaux de l'Europe. Leurs maisons, construites comme des forteresses, étaient des dépôts d'argent très sûrs. Les rois de France jugeaient le Temple de Paris plus inviolable que leur propre palais : ils en avaient fait le centre de leur administration financière et, plus d'une fois, ils ne se firent pas faute de recourir à la caisse de leurs argentiers. Philippe le Bel, que ses guerres malheureuses mettaient toujours à court d'argent, contracta par son trésor vis-à-vis du Temple des dettes considérables, et probablement ne s'en fut-il jamais libéré si l'Église, en défendant de payer leur dû aux hérétiques, ne lui en avait offert le moyen. L'accusation d'hérésie était une arme d'ailleurs facile à forger : des bruits malveillants s'étaient répandus dans le public sur les moines-soldats. Nogaret, qui savait comment rendre cette arme mortelle, travailla à l'empoisonner de sa propre rhétorique, et l'Inquisition, tout acquise à la volonté du roi, eut pour tâche d'en frapper aveuglément.

L'arrestation des Templiers, accomplie avec une énergie et une précision surprenantes, « émerveilla » les contemporains. Sous les apparences d'un zèle religieux, peu d'esprits soupçonnèrent ce que ce coup d'État cachait de cupidité. Au printemps suivant, on y vit plus clair. Non content de s'être saisi de tout le numéraire accumulé dans les banques de l'Ordre, Philippe le Bel, venu tout exprès à Poitiers, où résidait le pape, s'efforca d'obtenir de Clément V, en même temps que la condamnation des Templiers, l'incorporation de leurs propriétés au domaine royal. C'était cependant méconnaître la destination de ces biens. Même l'Ordre supprimé, il était contraire à la justice d'en distraire

les revenus des besoins de la Terre Sainte. La résistance du pape sur ce point de droit défoua les calculs de Philippe. L'accord qui mit fin aux pourparlers, en juillet 1308, décidait que les biens du Temple, déjà inventoriés et mis sous séquestre, seraient remis au pape pour être confiés à la garde du roi et administrés par des commissaires députés par le Saint-Siège et les évêques avec l'agrément du souverain. Cependant, les propriétés mises en régie ne donnaient pas partout les résultats qu'on avait escomptés. Leur administration au profit du trésor n'était peut-être pas parfaite. De cette dilapidation des biens, entreprise avant même que la commission pontificale chargée d'instruire pour ou contre l'Ordre soit entrée en fonctions, que conclure ? Que le sort du Temple était déjà irrévocablement fixé ! Si donc Philippe le Bel prit le parti décisif de s'approprier, à l'insu de Clément V, la part la plus large des biens du Temple, n'est-ce pas qu'il appréhendait, quelle que fût la sentence du concile, que la confiscation qu'il s'était promis de réaliser haut la main ne lui échappât finalement ? L'avidité spoliatrice du monarque peut apparaître ainsi comme le but final de la persécution. Au regard de l'opinion, les mobiles de l'accusation furent tout autres. Les crimes articulés contre les Templiers étaient énormes et extravagants : reniement du Christ, crachat sur la croix, baiser obscènes, enfin l'adoration d'une idole.

Sur le dossier templier, Clément V se montre un adversaire plus coriace que ne le pensait Philippe le Bel.

Depuis la perte de la Terre Sainte, qu'on attribuait aux querelles des Templiers avec les Hospitaliers, voire à leur traîtrise, retirés dans leurs commanderies d'Europe, les chevaliers aux blancs manteaux menaient une vie tranquille, occupés d'agriculture et de finance. Que l'esprit monastique se soit affadi et comme anémié au milieu de cette calme existence de bien-être, qui s'en étonnerait ? Rien n'est lamentable comme un ordre religieux que ne maintient plus le but de son institution. Alors peut-on voir les accusations dont ils furent les victimes sous un autre angle. Indépendants à l'égard du roi, jalousés par l'épiscopat, orgueilleux de leur puissance, peu hospitaliers, sans pratiques religieuses presque, les Templiers, dépossédés de leur prestige, étaient devenus des cibles vivantes aux traits les plus désobligeants que l'opinion, hélas ! si souvent injuste, associait à leurs implacables opérations financières. Plusieurs, vieillis sous les armes, avaient conservé de leur vie d'autrefois un langage et des mœurs de

Philippe le Bel et la gestion des finances

Les questions de finances constituent l'un des principaux aspects du règne de Philippe le Bel qui devra continuellement financer des guerres et une diplomatie royale très coûteuses. Le roi veut disposer de pouvoirs et de droits plus étendus que les nobles et les bourgeois. Les ambitions du Capétien se sont très tôt heurtées aux réalités économiques et financières de son temps, l'obligeant à utiliser des méthodes radicales qui marqueront durablement l'histoire financière de la monarchie française. Dante écoutant les lamentations d'Hugues Capet, l'ancêtre de la maison de France, sur son descendant, le roi Philippe IV, écrira même sur la cinquième corniche du purgatoire : « Je vois le nouveau Pilate, si cruel qu'il n'est pas rassasié, il porte sans décret dans le Temple ses avides vaisseaux... » Le développement de l'administration, les guerres à répétition et l'occupation de la Flandre révoltée par le centralisme naissant, représentent des dépenses régulières et très importantes. Or, la tradition féodale voulait que le roi n'ait aucun droit sur les biens de ses vassaux, des villes ou du clergé. Il ne devait vivre que du produit de ses domaines et pouvait seulement demander au pays des « aides » dans des cas exceptionnels. Cependant, les ressources royales sont largement insuffisantes pour financer le développement voulu par Philippe le Bel et son armée de légistes. Pour le roi de France, tous les moyens vont alors être bons pour financer son trésor.

Pour le roi de France, tous les moyens vont être bons pour financer son trésor.

Les difficultés rencontrées au cours de son règne vont pousser Philippe le Bel à apporter de profondes modifications au système fiscal, en décidant d'imposer directement ses sujets – qui auparavant devaient leurs impôts à leur seigneur – et d'exempter de l'impôt tous les non-nobles qui s'engagent à servir dans l'armée. Le roi a l'habileté d'augmenter le seuil de non-imposition, ce qui lui procure très rapidement une augmentation du Trésor. On taxe des marchandises diverses, on crée des droits de douane. Des impôts sur le patrimoine sont décidés : un centième, puis trois cinquantièmes. Motivé par l'obsession de renflouer les caisses royales, Philippe le Bel usera souvent d'expédients. En 1303, le clergé devra débourser 30 % de son revenu brut. Les Juifs doivent verser 215 000 livres en 1294 et les Villes 630 000 livres. En 1306, il fera expulser les juifs, auparavant redevables d'une taxe imposant le port de la rouelle rouge cousue sur leur vêtement. La plupart des juifs (cent mille environ) s'expatrieront, tandis que certains se convertiront. Les historiens ne s'accordent pas sur le produit de cette expulsion : les estimations vont de 140 000 à deux millions de livres. Les Italiens, par leur ingéniosité et leurs liens avec l'Orient, étaient devenus les banquiers du monde occidental. Les « Lombards », comme on les appellait alors en France, prêtaient désormais volontiers aux rois en échange de bénéfices et d'intérêts élevés. À Paris, deux frères toscans, Albizzo et Musciato Guidi di Franzesi, connus sous leurs noms francisés de « Biche » et « Mouche », dominaient les créances royales et étaient capables, en 1294 par exemple, d'avancer à la couronne 200 000 livres ! Biche et Mouche auront alors la haute main sur la politique financière du roi. Les banquiers et marchands lombards, à leur tour, seront cependant victimes de l'expulsion entre 1309 et 1311. Une façon détournée de faire défaut, dirait-on aujourd'hui. Mais l'impôt et ces iniquités ne suffisent pas...

Au début du règne de Philippe le Bel circulent des deniers, des gros et des livres. Il faut douze deniers pour faire un sou, matérialisé depuis le règne de Louis IX par le gros d'argent, et vingt sous font une livre. En diminuant la quantité d'argent dans le denier, il est donc possible de diminuer la valeur de celui-ci par rapport au sou. En 1295, la monnaie royale va émettre des deniers de moindre aloi, ce qui fait passer la valeur du gros à quinze

deniers. De même, un double, valant officiellement deux deniers, ne contient en réalité qu'une fois et demie la valeur de celui-ci en argent. Ainsi, très rapidement, la valeur officielle des monnaies s'éloigne de leur valeur réelle, comptée en argent réellement présent dans les pièces, ce qui entraîne une spéculation de la part des changeurs professionnels, et l'incompréhension sinon l'hostilité de la population. Le roi va alors chercher à contrôler les changeurs, les obligeant à livrer l'argent métal aux ateliers royaux, et, à Paris, il imposera leur regroupement sur le Grand Pont. Ces manipulations permettent à la fois de payer à moindre coût ses dettes, de favoriser les rentrées fiscales à une époque où le métal est rare, et de toucher des « droits de seigneurie », sortes de commissions sur la frappe des monnaies. Entre 1298 et 1299, 1,2 million de livres proviennent de ces opérations dans le Trésor royal, mais en 1306, le gros d'argent vaut un tiers de la valeur qu'il avait lors de sa création en 1266. Philippe le Bel décide en outre de passer au bimétallisme en introduisant, en 1290, un « royal » d'or pur, valant dix sous, ce qui établit le rapport de l'or à l'argent de un à douze – ce rapport monte pratiquement à vingt en 1311, avant de redescendre aux alentours de quinze, tandis qu'il est moindre (de l'ordre de un à treize) dans les riches cités italiennes, bien alimentées en or par leurs marchands. Il faut donc empêcher la spéculation avec l'étranger et contrôler l'argent emporté par les marchands. Le roi modifiera également l'aloi de ses pièces d'or, en introduisant une masse d'or à vingt et un carats en 1290, titre ramené à vingt-deux carats en 1310. Ces manipulations monétaires mèneront à une dévaluation de fait de la valeur des petites pièces d'argent de moitié entre 1295 et les années 1310.

Enfin, en 1307, le roi s'attaque au riche et puissant ordre du Temple, réputé à l'époque immensément riche... Sa puissance financière, même largement fantasmée par les conseillers du roi, aurait, si jamais on mettait la main dessus, largement contribué à renflouer un trésor royal constamment à l'agonie. De plus, dans une volonté de pouvoir centralisé, le Temple, en raison de son exemption et de ses rapports privilégiés avec le Vatican, représentait un éventuel contre-pouvoir d'importance, en opposition totale avec la volonté de Philippe le Bel de tout contrôler, des paysans aux bourgeois, des nobles jusqu'aux religieux.

militaires en campagne : ils aimaient les fortes plaisanteries, s'amusaient à brimer les novices, à leur faire subir, histoire de rire, le jour de leur réception des épreuves bizarres et d'un réalisme grossier. Ces jeux imprudents, ces propos de moralité douteuse, mais sans portée doctrinale, aggravés, envenimés par la malignité publique, répandaient partout l'idée que des croyances hérétiques s'étaient infiltrées dans l'Ordre pendant son long séjour en Orient.

L'accusation d'idolâtrie est-elle recevable ?

La plus grave des accusations portées contre le Temple était celle d'idolâtrie. Du fait qu'on les soupçonnait fortement d'hérésie, les Templiers devaient être idolâtres. Et comme on les considéraient tels, leur idole ne pouvait être autre chose qu'un Mahomet, puisqu'on les voulait au surplus secrètement affiliés à l'islamisme. Les témoignages de l'enquête sur ces points sont, à vrai dire, aussi peu satisfaisants que possible. Que les Templiers notamment aient adoré une idole désignée sous le nom de Baphomet[1], que cette idole, en forme de tête humaine, ait été douée de propriétés magiques extraordinaires, seule la torture ou la menace de la torture a été capable de faire admettre par quelques chevaliers la réalité de ce conte merveilleux. Mais d'où vient la légende ? Le témoignage le plus précis à ce sujet est celui d'Antoine de Verceil, notaire des Templiers en Syrie. La déposition qu'il fit, en présence de deux évêques, peut se résumer de la sorte : Il y avait une fois, à Sidon, un seigneur qui aimait une noble jeune fille d'Arménie ; il ne la connut jamais de son vivant ; mais quand elle fut morte, la nuit qui suivit l'ensevelissement, il ouvrit la tombe et la posséda. Une voix tout de suite se fit entendre : « Reviens quand le temps de l'enfantement sera venu, car tu trouveras une tête, ton fils. » Neuf mois après, revenu sur le lieu du crime, le seigneur trouva près de la morte une tête humaine. « Garde hien cette tête, lui dit alors la voix, parce que tous les biens te viendront d'elle. » D'autres explications sollicitèrent et retinrent l'attention des inquisiteurs. D'après le frère Hugues de Faure, la tête n'était pas le produit d'un viol, mais la tête même de la morte séparée du tronc. Cette tête avait un pouvoir magique redoutable. Son possesseur voulait-il anéantir ses ennemis ? Il lui suffisait de dévoiler l'objet. Aussi la gardait-il jalousement enfermé dans un coffret. Mais un jour qu'il voguait vers Constantinople, dans l'intention de détruire la ville, sa vieille nourrice déroba la clé du coffret pour voir ce qu'il contenait et l'ouvrit : aussitôt une tempête terrible éclata et le navire dis-

1 : Il n'est pas douteux que Baphomet ou Bafomet soit pour Mahomet. Cette forme caractérise le Portugal, l'Espagne et la Provence : ce sont d'ailleurs les dépositions de témoins entendus à Carcassonne qui l'ont fait connaître dans le procès des Templiers.

Philippe le Bel s'acharna à détruire l'Ordre du Temple.

parut sous les flots. Depuis ce jour, on n'a plus trouvé de poisson dans cet endroit de la mer. Enfin, suivant un autre témoin, une tête mystérieuse se montrait parfois dans le tourbillon de Satalia, et alors tous les navires qui passaient dans ces parages couraient des dangers mortels. Il est important de remarquer qu'aucun des trois témoins ne dit aux juges qu'un chevalier du Temple fût en possession de la tête magique. Seul, un frère servant déclara savoir que les Templiers avaient

Depuis la perte de la Terre Sainte, les chevaliers aux blancs manteaux menaient une vie tranquille, occupés d'agriculture et de finance.

Les Templiers étaient-ils des idolâtres ?

acheté la ville de Sidon et qu'un des seigneurs de cette ville était entré dans l'Ordre, puis avait apostasié et était mort pauvre. Cependant, ajouta-t-il, un de ses ancêtres passait pour avoir aimé une fille de ce pays, et l'on disait qu'après sa mort, il l'avait fait exhumer et avait cohabité avec elle.

Pour bien saisir la genèse de cette histoire extravagante, recueillie gravement par les inquisiteurs, il faut remarquer que les narrateurs, sans chercher à noircir l'ordre du Temple, se sont simplement faits l'écho d'une légende plus ancienne, qui paraît dans le De nugis curialium de Gautier Map, écrit entre 1182 et 1190, puis, vers 1201, dans un ouvrage de Roger de Hoveden, et, en 1210, dans Gervais de Tilbury. Sous les broderies d'un merveilleux de pacotille, le canevas primitif est tout à fait transparent. Le nom des personnages, les expressions mêmes font voir qu'il s'agit d'un écho de la fable classique de Persée et de la tête de Méduse, mais où Persée est devenu chevalier. Cette fable, localisée aux environs de Jaffa, sur la côte syrienne, pénétra dans le folklore de la Terre Sainte. Dans un pays où le Templier était le chevalier par excellence, il n'est pas étonnant que l'on ait raconté d'un ou de plusieurs Templiers la légende du héros grec devenu un chevalier de leur temps. Une fois cette histoire d'une tête magique mise en circulation, comme on soupçonnait les Templiers d'être convertis à l'Islam, on imagina que cette tête, qu'on appela Mahomet, n'était

Jacques de Molay a vraisemblablement été torturé lors de ses interrogatoires.

pas seulement un talisman qu'ils possédaient, mais une idole qu'ils adoraient. L'un des griefs imaginaires formulés contre les Templiers par l'acte d'accusation dérive, par une voie indirecte, mais qu'on peut suivre ; d'un des épisodes les plus populaires de la fable grecque.

Le cas Jacques de Molay

Philippe le Bel n'aurait pu commencer le procès du Temple sans le concours de l'Inquisition. Avec l'entrée en scène de l'Inquisition, la torture ne pouvait manquer de jouer un rôle tout d'éclat. On ne saura jamais tous les actes odieux perpétrés au cours de cette enquête judiciaire ; mais il faut bien qu'on ait abusé des moyens usuels d'investigation, puisque, sur cent trente-huit Templiers interrogés à Paris (octobre-novembre 1307), trente-six, en l'espace de six semaines, laissèrent leur vie au milieu des tourments. Tant de brutalité dans la procédure indigna Clément V, qui, de Poitiers, suspendit les pouvoirs des inquisiteurs et appela toute l'affaire à lui. L'intervention du pontife était grosse de conséquences. Une nouvelle procédure sans l'emploi de la question risquait d'aboutir à des conclusions favorables aux accusés. Les cardinaux Bérenger Frédol et Etienne de Suisi, chargés par le pape de mener une enquête sur la réalité des faits incriminés, voulurent commencer par l'interrogatoire du grand maître, Jacques de Molay. De cette première séanee, une lettre anonyme, écrite en catalan et récemment découverte aux archives de la Couronne d'Aragon, nous apporte l'émouvant récit (janvier 1308). En voici la traduction :

« ... Et quand ils (les cardinaux) furent à Paris, ils virent le roi de France et lui remirent les lettres que le pape envoyait. Le roi de France manda que les Templiers fussent livrés aux dits cardinaux ; on leur remit le grand maître et bon nombre d'autres frères. Quand les cardinaux eurent les Templiers en leur pouvoir, ils demandèrent au grand maître si ce qu'ils avaient ouï dire était vrai, à savoir qu'il aurait avoué. Il répondit que c'était la vérité, qu'il avait confessé ses fautes et qu'il confesserait encore une plus grande erreur si le peuple était assemblé ; et il leur demanda de faire réunir tout le peuple de Paris, riches et pauvres, ajoutant qu'alors il ferait l'aveu de cette plus grande erreur. Les cardinaux lui dirent : « Certes, cela vous sera d'un grand mérite et vous ne sauriez jamais trouver plus grand motif de miséricorde. » Sur-le-champ, ils firent assembler tout le peuple et, quand l' église fut pleine de monde, on fit venir le grand maître avec près de quarante frères et on le fit monter sut une estrade comme s'il devait prêcher. Et quant il fut monté, il dit : « Messieurs, ce que le Conseil de France vous a dit, que moi et tous ces frères Templiers ici présents - et beaucoup d'autres - ont confessé est vrai ; nous

avons tout confessé. » Il se dépouilla alors de son manteau et retira sa houppelande, décousit sa robe sur les côtés et sur les bras, puis s'étant mis à nu devant l'assistance, il dit : « Voyez Messieurs, qu'ils nous ont fait dire ce qu'ils ont voulu ! » Ce disant, il montra ses bras tout tailladés et tout décharnés, de telle sorte qu'on aurait cru qu'il s'était échappé d'un cercueil. Il n'avait plus de chair, mais seulement les os et les nerfs ; toute la chair, toute la peau était enlevée du dos, du ventre et des cuisses. Et il reprit : « Messieurs, en l'état où vous me voyez sont tous les autres frères, comme moi sans faute, car il ne plaît pas à Dieu ni la Madone sainte Marie que l'ordre du Temple suive autre chose que bonne règle. » « Et quand les cardinaux virent la grande erreur et la grande méchanceté, ils pleurèrent amèrement et ne purent dirent mot. Le Conseil du roi soutint qu'ils devaient prononcer leur sentence ; ainsi que le pape l'avait ordonné. Ils répondirent qu'il plût à Dieu qu'ils ne fassent rien contre des gens qui étaient innocents. Sur ce, les inquisiteurs et le dit Conseil eurent peur qu'il leur vînt quelque dommage de cette scène et remirent à plus tard la pendaison du grand maître et de tous les autres Templiers. »

On avait cru jusqu'ici que le grand maître n'avait jamais été l'objet de sévices.

On a cru jusqu'ici que le grand maître n'avait jamais été l'objet de sévices. Non pas certes que l'on ait eu égard au serment qui termine son interrogatoire par devant le grand inquisiteur (24 octobre 1307) : « L'accusé, y lisons-nous, jure qu'il a avoué sans violence, et sans crainte de torture ou de prison. » On peut s'édifier sur la valeur de cette formule en se reportant, par exemple, à l'interrogatoire du précepteur de Chypre, Raimbaud de Caron, qui s'achève sur une déclaration semblable, alors que ses dépositions ont été manifestement obtenues par la violence et sous menace de mort. Mais nous savons par d'autres témoignages, celui-ci désintéressé certainement, celui-là d'un personnage probablement peu favorable au grand maître, que des aveux lui furent arrachés par crainte des tourments. Le fait que Jacques de Molay confessa quelques-uns des crimes qui lui étaient imputés, sans qu'on ait eu besoin de recourir à d'autre moyen de persuasion que l'aspect de l'estrapade ou du chevalet, ce fait a sans doute motivé deux assertions également vraies, quoique toutes deux différentes : l'affirmation de Guillaume de Plaisians et celle de Jean de Saint-Victor, assurant que Molay n'a pas été mis à la torture, et la parole même du grand maître affirmant à deux reprises qu'il a fait des aveux sous l'influence de

En mai 1310... le frère Aimery de Villiers-le-Duc déclare devant la commission pontificale que « toutes les erreurs imputées à l'ordre étaient entièrement fausses bien que, par suite des tortures nombreuses que lui infligèrent Guillaume de Marcilly et Hugues de La Celle, chevaliers royaux, il avait confessé quelques-unes des erreurs susdites ».

Les Templiers endurèrent les affreux supplices des tribunaux inquisitoriaux.

la terreur. Cette dernière assertion, plus conforme apparemment à la vérité, est encore inconciliable avec le récit anonyme que nous venons de traduire. Un fait toutefois certain, ce sont les rétractations que les Templiers multiplièrent, dès que le pape eut évoqué l'affaire à son tribunal. Le narrateur, en relatant la scène qui paraît avoir préludé à cet ample mouvement de justification, aurait-il aux religieux substitué le grand maître, lequel, dans la circonstance, s'était fait leur avocat et le défenseur de l'Ordre tout entier ? N'aurait-il pas gratifié Molay des blessures à peine fermées que montraient à la foule les Frères assemblés dans le saint lieu ? Nous sommes assez portés à l'admettre, d'autant que rien n'indique si l'auteur de la lettre a été témoin de l'incident qu'il rapporte.

Quoi qu'il en soit, l'initiative du grand maître n'était pas seulement une protestation contre les violences de l'Inquisition, elle était aussi un appel à l'opinion publique, dont l'animosité contre le Temple s'était accrue au récit des crimes de l'accusation et des aveux divulgués. Cette entreprise hardie risquait toutefois d'avorter si l'on n'arrivait pas à retenir la sympathie des juges, déjà gagnés à la cause de tant d'innocents. Mais Jacques de Molay en attendait des avantages trop grands pour s'en tenir là. Afin d'élargir, pour le rendre irrésistible, le mouvement de protestation commencé, il fit circuler subrepticement, dans les cachots des prisonniers jusque-là tenus isolés, une note par laquelle il les informait des rétractations déjà faites et les engageait à revenir sur leurs premiers aveux. Un tel ordre ranima bien des courages. Les religieux, d'abord terrassés par la soudaineté de l'arrestation, se reprirent à l'espérance, et les rétractations se succédèrent à l'envi. L'une d'elles mit à bout le roi Philippe : non pas tant peut-être parce qu'elle émanait d'Hugues de Pairaud, visiteur de France, le seul des hauts dignitaires qui eût confessé l'adoration de l'idole ; mais l'accusé avait su gagner la sympathie des légats et ceux-ci l'avaient invité à dîner.

La nouvelle attitude prise par les Templiers créait à la conscience des juges un devoir embarrassant. « Devait-on considérer comme relaps ceux qui, ayant avoué leur hérésie, rétractaient cette confession et prétendaient avoir menti ? » Consultée en la personne de ses maîtres les plus accrédités, non par les agents du roi, mais par des prélats réunis à Paris, la Faculté de théologie se prononça à la majorité pour la négative. Dix-neuf de ses docteurs contre trois soutinrent, en effet, que les Templiers ne devaient pas être réputés relaps, mais considérés comme des hérétiques « impénitents ». A vrai dire, cette distinction n'impliquait pas à l'égard des accusés une attitude plus miséricordieuse. Tandis que les hérétiques relaps étaient sur-le-champ livrés au bras séculier, les hérétiques impénitents bénéficiaient d'un régime de faveur aussi longtemps qu'on ne renonçait pas à l'espoir de les convertir. Toute théorique, puisque la solution proposée ne fut pas suivie d'effet, cette consultation, comme tant d'autres qu'on ignorait jusqu'ici, ne renseignent pas seulement sur l'état d'esprit troublé des contemporains, elles témoignent d'un fait nouveau : les scrupules du clergé. Impossible de ne pas reconnaître dès lors que l'initiative du grand maître avait mis l'opinion en éveil et provoqué dans le pays un retour de sympathie. Clément V lui-même semblait prêt à dominer les hypocrisies et les terreurs de l'accusation. Ne pouvant croire à la culpabilité des prisonniers, il avait demandé à les interroger en personne. On s'empressa de satisfaire son désir en lui envoyant soixante-douze Templiers triés parmi les renégats et stylés à souhait, qui, tous, confirmèrent

leurs confessions précédentes (27 juin - 1er juillet). Pendant ce temps, le grand maître et les chefs de l'Ordre s'acheminaient vers Poitiers, où les attendait le pape ; mais une fois arrivés à Chinon, les officiers du roi les retinrent. Pourquoi ? L'état de santé qui, paraît-il, empêcha les dignitaires de continuer leur route, survenait une heure trop opportune pour qu'on y voie l'œuvre seule de la maladie et du hasard. Visiblement, on redoutait l'entrevue. Comment supposer en effet, que le grand maître et son état major, que ceux-là qui avaient été les premiers à porter le coup de hache dans le monument de mensonges édifié contre le Temple, en viendraient, sans nulle contrainte, à se déjuger eux mêmes ? Mais en raison de l'importance qu'on attachait à leur témoignage, Clément, quoique déjà fort ébranlé par les aveux qu'il avait entendus, leur délégua ; pour les interroger, trois cardinaux : Bérenger Frédol, Étienne de Suisi et Landulphe Brancaccio.

Pourquoi les Templiers ont-ils avoué ?

Les interrogatoires, préparés de longue main, eurent lieu en présence de Nogaret et de son compère Guillaume de Plaisians (17 - 20 août). Il est probable que leur influence ne fut pas étrangère à la rédaction du procès-verbal. D'après un résumé de ce document, les grands officiers du Temple auraient confirmé leurs premiers aveux et implorés le pardon. Bien plus, les cardinaux, en rendant compte au roi des dépositions qu'ils venaient d'entendre, terminaient leur message par cette prière : « Puis donc qu'il est juste, illustre prince, d'accorder miséricorde à celui qui l'implore, et que ces religieux, demandant pardon, le grand maître surtout, Hugues de Pairaud, et le précepteur d'Outre-mer, ont mérité grâce devant Dieu et devant les hommes par une confession humble, pieuse et sincère, nous supplions affectueusement Votre Majesté de leur donner telles marques de bonté et de clémence, qu'ils s'aperçoivent qu'ils n'ont pas en vain mérité vos faveurs et votre protection. » Cette demande en grâce a suggéré des doutes sur la réalité des aveux obtenus à Chinon. Si les envoyés du pape intervinrent en faveur des malheureux Templiers, c'est, dit-on, qu'ils les croyaient innocents. Ce raisonnement n'est pas satisfant. Il semble qu'on ne tient pas en fait un compte suffisant de la situation des inculpés. On ne peut oublier que les inquisiteurs avaient pour consigne d'encourager les confessions par des promesses de toute sorte. Et dès lors, comment veut-on que les chefs de l'Ordre, se pliant aux exigences du roi, qui voulait des aveux, se soient attirés, en se confessant coupables, les rigueurs de son ressentiment ? Oui, sur quelle base aurait-on tablé, en faveur de gens déjà réconciliés, un appel à la clémence ? Ou plutôt, la raison n'est elle pas visible ? La campagne de réhabilitation dont Jacques de Molay avait donné le signal ne menaçait pas seulement Philippe le Bel d'une cuisante déconvenue ; nier les griefs de l'accusation, quand l'accusateur était le roi de France, c'était porter à celui-ci un coup droit. Mais il y a plus : lorsque l'accusé qui avait rétracté sa confession première revenait librement sur son démenti, n'est-il pas clair qu'il se reconnaissait par là coupable d'imposture ? Faute d'autant plus grave en l'espèce que l'offensé, celui dont il avait précédemment rejeté le témoignage, était le roi lui-même. Que Philippe le Bel ait songé à tirer vengeance de l'injure, gardons-nous de le croire. Toute mesure de rigueur eût imposé silence à ceux que travaillait déjà la crainte d'être condamnés comme relaps. Mais le crime n'appelait pas moins une sanction, et les cardinaux restèrent dans leur rôle en intercédant pour les malheureux, qu'ils venaient d'absoudre devant Dieu.

A supposer que les dignitaires du Temple n'aient pas contredit leurs propres rétractations, s'ils étaient innocents des énormités qu'on leur reprochait, ils ne l'étaient pas moins du crime d'imposture ; et l'on comprend que, dans cette hypothèse, les cardinaux enquêteurs aient cherché à prévenir le châtiment qu'ils avaient eux-mêmes appelé sur les inculpés en leur prêtant un langage différent, peut-être, de celui qu'ils avaient tenu. La réalité des aveux faits à Chinon rencontre en effet beaucoup d'incrédules parmi les défenseurs du Temple. Mais ici encore, on discute et l'on forme deux camps. Les uns prétendent que les dignitaires se rangèrent à l'avis des cardinaux qui leur conseillaient l'abandon des résolutions prises ; les autres accusent formellement les cardinaux d'avoir prévariqué. On peut aussi supposer que les aveux des dignitaires leur furent suggérés comme l'unique moyen susceptible de les sauver. Mais peut-on admettre que le grand maître, à Chinon, se soit, une fois encore, mensongèrement confessé coupable ? Cela reviendrait à renoncer à comprendre l'incident fameux qui se passa, lors de la troisième enquête, le 26 novembre 1309.

Ce jour-là, Jacques de Molay, traduit devant une nouvelle commission pontificale, installée à l'évêché de Paris, entendit lecture de divers documents relatifs à l'affaire des Templiers, et notamment de la bulle de Clément V, Faciens misericordiam, rédigée d'après les résultats de l'interrogatoire du mois d'août 1308. A la lecture de cette pièce, le grand-maître se signe deux fois, proteste et s'emporte. Il proférerait, dit-il, d'autres

paroles si les seigneurs commissaires étaient hommes à les entendre. Là-dessus les commissaires se récrient : « Nous ne sommes pas ici pour recevoir un gage de bataille. » Fièrement, l'accusé réplique : « Ce n'est pas ce que je veux dire. Non ! Mais plût à Dieu qu'on traitât pareils scélérats comme font les Sarrasins et les Tartares. A de tels coquins, Sarrasins et Tartares tranchent la tête ou coupent le corps par le milieu. »

Les Templiers, farouches combattants dans les sables d'Orient, furent démunis devant les juristes de Philippe le Bel.

A quoi répondait cette sortie violente ? Que laissaient entendre ces paroles énigmatiques qui, réduites par le notaire à leur minimum d'expression, avaient toujours paru extravagantes ? Quels étaient ces scélérats qui, d'après Jacques de Molay, eussent mérité la mort ? Ce sont les faussaires qui lui ont fait dire tout le contraire de ce qu'il a dit à Chinon : ce sont les trois cardinaux enquêteurs. Mais alors ces cardinaux étaient des prévaricateurs ? Non, pas spécialement. Comme Philippe le Bel exigeait des aveux pour justifier ses poursuites, les commissaires se sont peut-être dit que consigner par écrit des protestations d'innocence, ce serait à coup sûr envoyer leurs auteurs au bûcher, et pour sauver des vies humaines, sans déplaire au roi, ils ont fait un faux. C'est alors le mensonge utile, celui que les théologiens appellent mendacium officiosum ; ce serait même ici le mensonge compatissant, mendacium pietatis. Mensonge compatissant, mais du même coup diffamant, mendacium officiosum vel pietatis, necnon et perniciosum. » Il existe cependant incontestablement, une grosse difficulté à croire que les cardinaux aient - même dans une intention charitable - falsifié complètement les dépositions des grands dignitaires de l'Ordre. On peut penser que les aveux relatés dans la bulle de Clément V leur furent arrachés sur la promesse qu'il n'en serait pas fait état. De là, l'indignation du grand maître et les réticences du visiteur de France et du précepteur du Poitou et d'Aquitaine, lorsqu'ils comparurent devant la commission pontificale de Paris, au mois de novembre 1309. Enfin, sans nier l'authenticité de la scène dans laquelle le grand maître avait fait entendre aux légats une courageuse protestation d'innocence, on peut croire que la dernière rétractation de Molay, telle que la rapporte Villani, contient une allusion, sinon peut-être aux dépositions qu'il fit devant l'inquisiteur général en octobre 1307, du moins à celles que les cardinaux lui conseillèrent au mois d'août 1308. Villani rapporte ainsi les dernières paroles du grand maître : « Dès que le silence fut établi, il nia, comme autant de mensonges, les hérésies et les crimes qu'on leur attribuait, disant que la règle de l'Ordre était pure, équitable et catholique ; mais qu'il avait mérité la mort et s'offrait à l'endurer

sans révolte en expiation des aveux qu'il avait faits ailleurs sous la menace de tourments et séduit par les cajoleries du pape et du roi de France. »

Nous aimerions nous persuader que la nouvelle commission de cardinaux chargée, au mois de décembre 1313, de prononcer contre les dignitaires la sentence définitive, soit restée dans les limites que lui traçaient les instructions pontificales. L'attitude des Templiers qui jouent un rôle dans le dénouement de cette obscure tragédie nous eût révélé des âmes moins inconstantes. Il paraît malheureusement plus probable que les cardinaux, au lieu d'utiliser simplement les enquêtes déjà faites, aient voulu recommencer l'instruction et procéder à un nouvel examen. L'Ordre du Temple venait d'être supprimé (3 avril 1312). Toute justification était désormais vaine, stérile presque. On représenta sans doute aux malheureux aveulis par sept années de captivité, qu'il était pour eux préférable d'éviter le sort de leurs frères relaps et de s'en remettre à la clémence du pape et du roi ! Bref ; ils eurent un moment de défaillance et avouèrent. Condamnés à la prison perpétuelle, Jacques de Molay, Hugues de Pairaud, le précepteur de Normandie, le précepteur de Puitou et d'Aquitaine furent conduits sur le parvis Notre-Dame pour assister à la lecture qu'on devait faire au peuple des motifs de la sentence (19 mars 1314). Mais une fois arrivé sur l'échafaud, en présence de cette foule où il lui semblait reconnaître, assemblés pour l'entendre et anxieux, les spectateurs devant qui, six ans auparavant, dans une église de ce même Paris, à Notre-Dame peut-être, il avait crié hautement la sainteté du Temple, et qui tout à l'heure, la cérémonie terminée, s'en retourneront, se disant qu'il les avaient mystifiés ; Jacques de Molay, ne pouvant plus se

Jacques de Molay finira dans les flammes d'un bûcher. Ainsi se terminait l'épopée des chevaliers du Temple.

contenir, nia fièrement tous les crimes dont son Ordre avait été chargé. Cette péripétie hâta le dénouement du drame. Le soir même, par ordre du roi, le procès était terminé, et le grand maître et le précepteur de Normandie, qui avait protesté avec lui, étaient envoyés comme relaps au bûcher en l'île aux Juifs. Les deux malheureux demandèrent à mourir les yeux tournés vers Notre-Dame et leurs dernières paroles furent encore une affirmation d'innocence. Ce geste réparateur, en vengeant le Temple des abominations de ses ennemis, renouait la chaîne des rétractations libératrices.

Telles sont les interpétations que de nouveaux documents accréditent en faveur des Templiers. L'évidence semble faite désormais : l'accusation d'idolâtrie portée contre eux ne repose sur aucun vrai fondement. A défaut de preuves matérielles, les aveux arrachés par la torture sur ce chef spécial ne méritent pas la moindre créance. Il convient d'en penser autant des témoignages contradictoires recueillis sur les autres prétendus crimes de l'Ordre. Un grand nombre de chevaliers d'ailleurs les révoquèrent. Et si plusieurs persévérèrent dans leurs confessions, ou revinrent sur leur démenti, comment s'en étonner ?

Puisque, invités à se défendre, ceux qui rétractaient étaient, par une cruelle ironie, condamnés comme relaps et livrés aux flammes. Mais s'ils étaient innocents, pourquoi furent-ils supprimés ? Parce que, dit la bulle Vox in excelso, de telles accusations ont déshonoré l'Ordre et qu'il est odieux au roi de France.

Des doutes à l'époque des faits

Le procès des Templiers fascine toujours de nos jours et continue de lever des interrogations. A l'époque des faits, ces questions étaient déjà posées et de nombreux lettrés soulevaient des doutes légitimes et fondés sur la culpabilité des Templiers. Eloignons-nous de la cour de France, sans sortir toutefois de l'Université de Paris. Écoutons un autre professeur de la Faculté de théologie, mais un religieux cette fois, un cistercien, assez indépendant pour avoir osé, avec treize autres maîtres, répondre à Philippe le Bel, au début du procès, que, si les aveux déjà reçus autorisaient la condamnation de l'Ordre du Temple, le roi ne devait néanmoins pas s'arroger le droit d'arrêter, d'examiner ou de punir les Templiers sans en avoir été requis par l'Eglise, que ces chevaliers, au bout du compte, étaient des religieux, des exempts, et qu'enfin les biens de l'Ordre devaient, dans tous les cas, être réservés pour la défense de la foi ou pour les secours destinés aux Lieux saints. Nous voulons parler d'un moine de Chaalis, bientôt élu abbé de son monastère, du nom de Jacques de Thérines. Il joua un rôle important dans le concile de Vienne ; il y défendit courageusement les privilèges des exempts contre les attaques du clergé séculier et, à cette occasion, rornpit des lances avec Gilles de Home, l'ancien précepteur de Philippe le Bel. Jacques de Thérines, dans son Contra impugnatores exemptionum, écrit en 1312, nous dit son sentiment sur la question des Templiers. Le passage mérite d'être cité tout au long : il a échappé trop souvent aux historiens du procès, bien qu'édité, dès 1662. On y verra exprimé un doute, que nous comprenons trop bien, qu'il est presque sans exemple de rencontrer, avoué avec cette franchise et expliqué avec cette netteté, chez les contemporains de Philippe le Bel.

« Les faits reprochés aux Templiers, écrit Jacques de Thérines, et que beaucoup d'entre eux, dans le royaume et ailleurs, notamment les principaux maîtres de l'Ordre, ont avoués publiquement, ces faits assurément sont exécrables : ils doivent inspirer horreur à tout chrétien. Si ce que l'on dit est vrai, ces hommes étaient donc tombés dans une erreur honteuse et crirninelle au double point de vue de la foi et de la morale naturelle... Etrange sujet d'étonnement, de stupeur ! Comment ? Chez tant d'hommes, de si considérables, de si avancés dans la carrière, les uns roturiers, les autres nobles, appartenant à diverses races, parlant diverses langues, mais tous de naissance légitime, tous grandis au milieu de fidèles chrétiens, soudain la lumière de la foi, que dis-je ? le flambeau de la loi naturelle, ont pu s'obscurcir de cette manière si honteuse et si horrible ? Ils entraient dans cet Ordre pour venger les injures faites au Christ, pour défendre ou recouvrer les lieux saints, pour combattre les ennemis de la foi ; et, si promptement, le Prince des ténèbres a pu les pervertir, les transformer à ce point, et de cette façon honteuse, les posséder d'une si malheureuse et prodigieuse manière ?

D'autre part, si tout cela n'est que mensonge, comment se fait-il que les principaux membres de l'Ordre, des hommes exercés au métier des armes, sur qui une crainte désordonnée ne devait point facilement avoir prise, aient avoué de telles turpitudes, de telles horreurs devant toute l'Université de Paris, confession que beaucoup d'autres ont ensuite renouvelée devant le souverain pontife, à leur confusion et à la confusion de leur Ordre ? Mais alors, si cela est vrai, et si cela est vrai pour tous, comment se fait-il que, dans les conciles provinciaux de Sens et de Reims, beaucoup de Templiers se soient laissé volontairement brûler, en rétractant leurs premiers aveux, alors qu'ils savaient pouvoir échapper au supplice en renouvelant simplement ces aveux ? Voilà ce qui induit bien des gens, de part et d'autre, à concevoir des doutes. Autre chose : depuis l'ouverture du concile général, les résultats des enquêtes faites en divers royaumes ont été lus publiquement dans la cathédrale de Vienne ; or, sur beaucoup de points, ils sont contradictoires ! Daigne donc Celui qui connaît tous les cœurs et à qui aucun secret n'échappe, l'Epoux de l'Eglise, Jésus-Christ, révéler à cet égard l'entière et pure vérité, avant la clôture de ce concile, pour que l'Eglise en soit glorifiée, purifiée, pacifiée ! Qu'une fois la vérité connue, le zèle très pur et très ardent du roi procure un résultat conforme à la raison et salutaire ; qu'enfin le souverain pontife, vicaire de Jésus-Christ, dirige, au milieu des tentpêtes, la nef qui lui est confiée, de façon à lui faire éviter le naufrage, et la conduise au port de l'éternelle félicité, en définissant et en disposant toutes choses, dans cette conjoncture et dans d'autres, pour l'honneur de Jésus-Christ et l'exaltation de la foi ! »

Voilà bien le cri d'une âme droite, anxieuse de voir se dérouler devant elle un procès plein d'étrangetés, de contradictions, de mystères qui ne lui permettaient pas de discerner la vérité ! Après cela, Jacques de Thérines répétait ce qu'il avait dit déjà dans ses Quodlibeta, un de ses ouvrages inédits, que les accusations formées contre les Templiers, fussent-elles toutes vraies, ne prouveraient rien contre les Ordres exempts composés de clercs lettrés, juristes ou théologiens : les chevaliers du Temple, en effet, étaient de simples laïques ; leurs maîtres ne possédaient point la science de l'Écriture. Cette ignorance des Livres saints était peut-être une des causes de leurs erreurs, que pouvaient expliquer aussi leur cohabitation avec les Sarrasins et l'inaction dans laquelle la plupart d'entre eux vivaient, s'exerçant rarement au métier militaire. Jacques de Thérines remarquait encore que les Templiers n'étaient point soumis à une année de probation, que la crainte avait peut-être empêché, avant le procès, beaucoup d'entre eux de révéler leurs erreurs, que toutes ces raisons rendaient leur Ordre suspect, et que, depuis longtemps, les évêques auraient eu de justes motifs d'ouvrir une enquête contre eux au sujet de la foi. Cependant à chacune de ces imputations, il joignait une restriction prudente, - « si ce qu'on dit est vrai » - désireux de laisser voir l'incertitude où l'avaient jeté les péripéties troublantes du long procès dirigé sous main par les gens de Philippe le Bel. Peu confiant dans l'efficacité des procédés employés jusqu'alors pour faire la lumière, il ne comptait plus que sur la Providence pour éclairer la question, et s'en remettait volontiers au pape du soin de prononcer la sentence. Cet état d'âme devait être celui de plus d'un Père au concile de Vienne... ■

Dès l'époque du procès, certains théologiens doutaient déjà de la culpabilité de l'Ordre.

Le parchemin de Chinon : Les Templiers absous par le Pape !

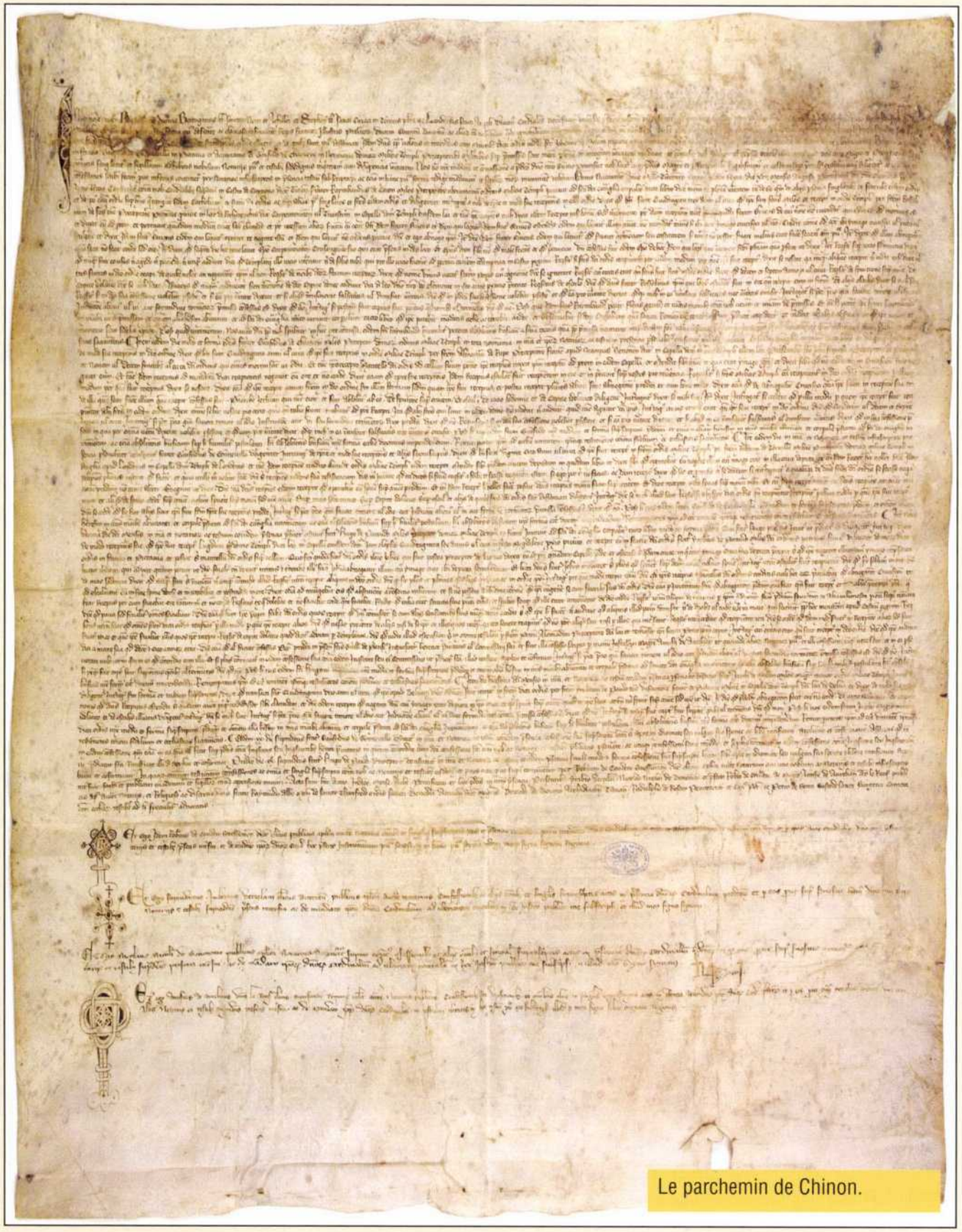

Le parchemin de Chinon.

Le parchemin de Chinon est un document historique qui tendrait à prouver qu'en 1308, le pape Clément V a secrètement absous le dernier maître des Templiers, Jacques de Molay, et les autres responsables de l'Ordre du Temple, des péchés que l'Inquisition médiévale leur avait reprochés. Ce document, ou plus précisément ses copies ou extraits, étaient connus de longue date par les spécialistes ; la découverte en 2002 et l'étude de l'original conservé aux Archives secrètes du Vatican, par l'historienne italienne Barbara Frale, puis sa publication par le Vatican en 2007, ont révélé son existence au grand public.

Le parchemin de Chinon a été daté du 17 au 20 août 1308. Il fut préparé par Robert de Condet, un ecclésiastique du diocèse de Soissons qui occupait les fonctions de notaire apostolique. Le parchemin de Chinon est mentionné dans plusieurs livres de référence sur les Templiers. Par exemple, le parchemin a été publié au XVIIe siècle par Baluze dans un ouvrage intitulé « Vitae Paparum Avenionensis » (Vies des papes à Avignon). Chinon est la ville française où Jacques de Molay et les autres Templiers ont été interrogés. Des agents du pape ont en effet mené une enquête au château de Chinon (diocèse de Tours) pour vérifier les plaintes contre les accusés. D'après ce document, le pape Clément V ordonne à Béranger Frédol, cardinal-prêtre de Saints-Nérée-et-Achilée, à Étienne de Suisy, cardinal-prêtre de Saint-Cyriaque-des-Thermes, et Landolfo Brancaccio, cardinal-diacre de Saint-Ange-de-la-Pêcherie de mener l'enquête sur les Templiers accusés. Les cardinaux déclarent alors « ... par cette déclaration officielle destinée à toute personne qui la lira... (que) sa Sainteté le pape souhaitant et recherchant la vérité pure, complète et sans compromission de la part des responsables dudit Ordre, à savoir frère Jacques de Molay, maître de l'Ordre des Templiers, frère Raimbaud de Caromb, précepteur des commanderies des Templiers en Outremer, frère Hugues de Pairaud, précepteur de France, frère Geoffroy de Gonneville, précepteur d'Aquitaine et de Poitou, et Geoffroy de Charnay, précepteur de Normandie, nous a ordonné et mandés, spécifiquement et par sa volonté exprimée par la parole, afin que nous puissions examiner en toute diligence la vérité en questionnant le maître et les précepteurs susmentionnés - l'un après l'autre et individuellement, en ayant sommé les notaires publics et des témoins dignes de foi. »

Le premier à être interrogé, le 17 août 1308, fut Raimbaud de Caromb. Au terme de l'interrogatoire, les cardinaux lui accordèrent l'absolution (c'est-à-dire le pardon de fautes commises et reconnues) : « ... Après ce serment, par l'autorité de Sa Sainteté le pape qui nous a été spécifiquement accordée dans ce but, nous avons étendu à frère Raimbaud qui le demandait humblement et selon l'usage accepté par l'Église, la miséricorde de l'absolution de la condamnation à l'excommunication que les actes susmentionnés avaient causée, le réunifiant de la sorte à l'unité avec l'Église et le réintégrant dans la communion des fidèles et les sacrements de l'Église. » Le 17 août également, les enquêteurs du Pape interrogent ensuite Geoffroy de Charnay, qui fut lui aussi absous. Puis, toujours le 17 août, vint le tour de Geoffroy de Gonneville qui reçut également l'absolution. Le 19 août 1308, Hugues de Pairaud fut le quatrième à être interrogé et fut il fut de même absous. Enfin, le Grand Maître fut interrogé en dernier, le 20 août 1308. Les cardinaux interrogateurs lui accordèrent également l'absolution. Selon le document, tous les interrogatoires des accusés qui se sont déroulés du 17 au 20 août 1308 ont été effectués avec la présence systématique de notaires publics et de témoins rassemblés pour l'occasion. Parmi les chefs d'accusation figuraient la sodomie, la dénonciation de Dieu, des embrassades illicites, des crachats sur la Croix, et l'adoration d'une « idole ». Le corps du texte décrit l'apparence des accusés, les serments qu'ils prêtèrent, les accusations qui pesaient contre eux, leurs interrogatoires, les dénonciations, les demandes d'absolution qu'ils avaient faites, et la délivrance de cette absolution par les agents du pape. Un extrait de l'interrogatoire de Jacques de Molay se lit ainsi : « Interrogé pour savoir s'il avait confessé ces choses à cause d'une demande, d'une récompense, de la gratitude, d'une faveur, de la peur, de la haine ou de la persuasion d'une tierce personne - ou à cause de la crainte d'être torturé, il répondit par la négative. Lorsqu'on lui demanda si, après son arrestation, il avait été soumis à la question ou à la torture, il répondit par la négative. » Un extrait de l'absolution donnée à Jacques de Molay est rédigé de la sorte : « Après cela, nous avons décidé d'accorder la miséricorde de l'absolution pour ces actes au frère Jacques de Molay, maître dudit ordre ; dans la forme et la manière décrite plus haut, il a dénoncé en notre présence l'hérésie susmentionnée et toute autre hérésie, et a juré en personne sur les Saints Évangiles du Seigneur, et a humblement demandé la miséricorde de l'absolution. Il est donc réintégré dans l'unité de l'Église et de nouveau admis à la communion des fidèles et les sacrements de l'Église. »

BERNARD DE CLAIRVAUX VRAI OU FAUX INITIÉ ?

Magali Cazottes, historienne et chercheuse.

**« Unique est ma colombe, unique est ma parfaite,
elle est l'unique de sa mère, la préférée de celle qui l'enfanta. »
(Cantique des cantiques, Chapitre 6, Verset 9)**

Bernard de Clairvaux.

Bernard de Clairvaux[1] a marqué son temps en devenant l'une des plus grandes figures de l'Église. Conseiller des papes comme des rois, il acquit très vite une immense renommée dans toute l'Europe, et le futur saint n'avait pas rendu son dernier soupir que l'on songeait déjà à l'élever au rang des Bienheureux… Aujourd'hui, certains chercheurs voient en lui un grand initié, détenteur d'un savoir l'ayant conduit à devenir le père spirituel des Templiers. D'ailleurs, il semblerait que les pauvres chevaliers du Christ n'auraient jamais pu se développer d'une manière aussi fulgurante sans l'appui du moine le plus influent de la chrétienté. Seulement, on oublie trop souvent que Bernard n'était encore qu'un adolescent quand celui qui allait devenir le fondateur de l'Ordre - le champenois Hugues de Payns - se rendit pour la première fois en Terre Sainte, venant y chercher des « trésors » que seule une puissante confrérie pouvait recevoir et préserver. Ainsi, contrairement à l'opinion répandue, les Templiers ne furent pas la création de l'abbé de Clairvaux, lequel attendit pas moins de quatre ans avant de rédiger l'éloge de la nouvelle milice (le fameux de Laude novae militiae). Partageant son existence entre la prière

et les combats contre les ennemis de la foi, Bernard était néanmoins tout désigné pour faire l'apologie de ces moines-soldats destinés à former une véritable chevalerie spirituelle. Mais l'illustre cistercien que l'on surnommait « la chimère de son siècle » possédait une double face, à l'instar de l'Ordre du Temple dont l'influence occulte peut nous aider à éclaircir le mystère de cet homme hors du commun.

Alors qu'elle était enceinte de Bernard, Aleth de Montbard rêva plusieurs fois d'un petit chien blanc, au pelage taché de roux, qui aboyait furieusement. Persuadée qu'elle allait mettre au monde un grand prédicateur, comme le lui avait annoncé un religieux ayant vu dans ce songe le plus heureux des présages, cette femme extrêmement pieuse décida de vouer son enfant à Dieu dès qu'il serait né. Un vœu qui aurait reçu l'approbation du ciel car, quelques années plus tard, Bernard fut gratifié d'une vision dont il aimait particulièrement évoquer le souvenir, ainsi que nous le rapporte Claude Clément : « C'était un soir de Noël, Aleth attendait l'heure de la Vigile pour emmener l'enfant à l'église. Tous deux étaient assis. Soudain Bernard fut plongé dans un profond sommeil. Il vit alors le Verbe enfant naître du sein de la Vierge Marie. Au même instant la cloche sonnait minuit. Bernard avait assisté à la naissance du Christ. Il aima, toute sa vie, raconter cet événement qui, disait-il, lui avait fait découvrir la vérité sur l'origine de l'Incarnation du Verbe et avait certainement orienté son culte marial ». Quel que soit l'impact qu'il put avoir sur l'esprit du garçon, ce « rêve » ne serait pas à l'origine de sa vocation, puisque le troisième fils d'Aleth et de Tescelin le Roux s'apprêtait à rejoindre la prestigieuse école de Cologne (avec l'espoir de devenir un de ces brillants maîtres qui enseignaient à une foule

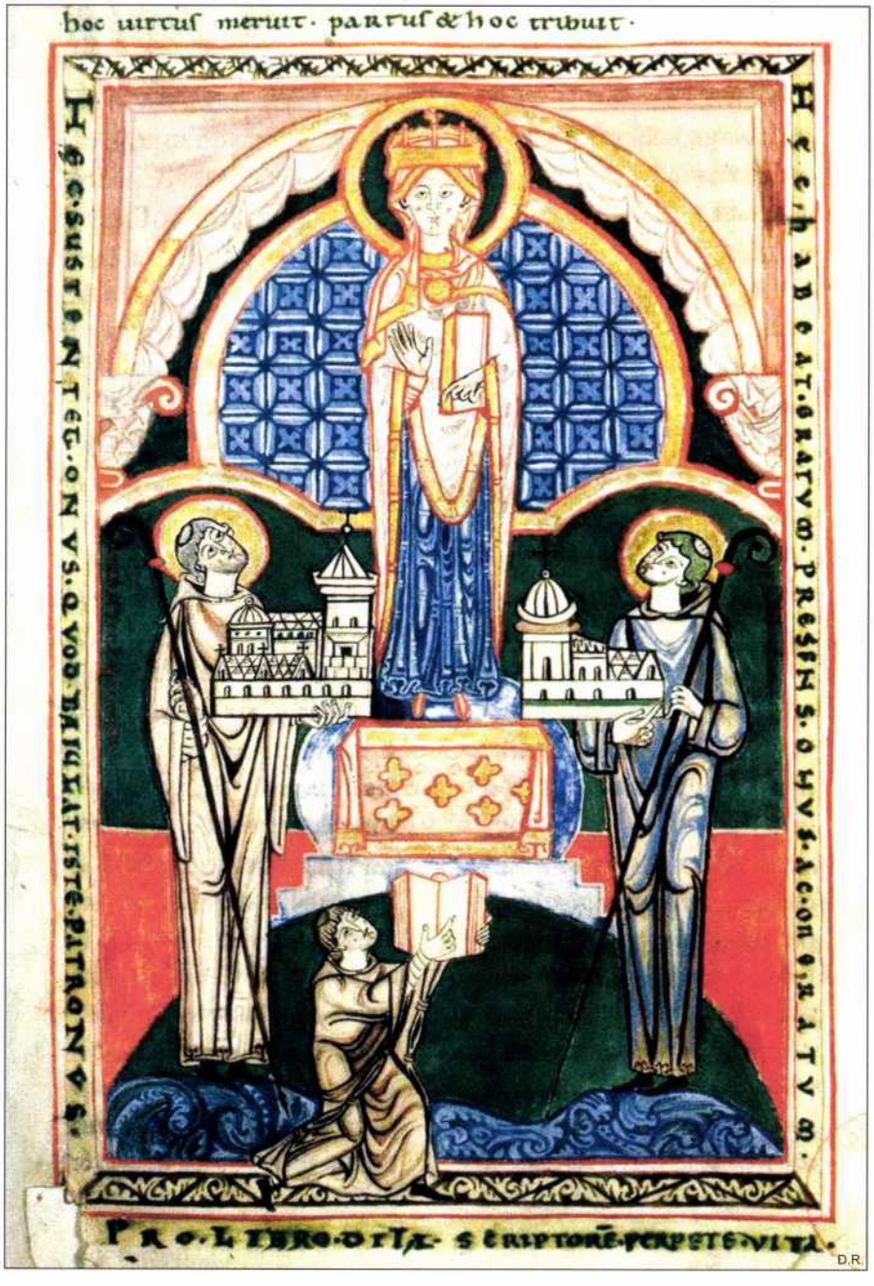

Etienne Harding à gauche sur l'illustration.

d'étudiants) lorsqu'un événement inattendu lui fit renoncer à tous ses beaux projets… Hanté par le souvenir de sa mère qui mourut subitement à l'âge de 33 ans, Bernard aurait vu la défunte lui apparaître au moment où sa vie était sur le point de prendre une direction définitive. Drapée dans une robe blanche rappelant celle de la Vierge, Aleth serait venue lui révéler que Dieu l'avait choisi, en ajoutant qu'elle éprouverait un grand bonheur s'il arrivait à entraîner ses frères « sur le chemin du Christ ». Que l'on croie ou non à la réalité de cette apparition fantomatique, le fait est que Bernard partit immédiatement pour le camp de Grancey où se trouvaient son père, ses frères et son oncle Gaudry. Puis, sitôt arrivé, il leur fit part de sa résolution : celle de rejoindre la communauté des moines qui

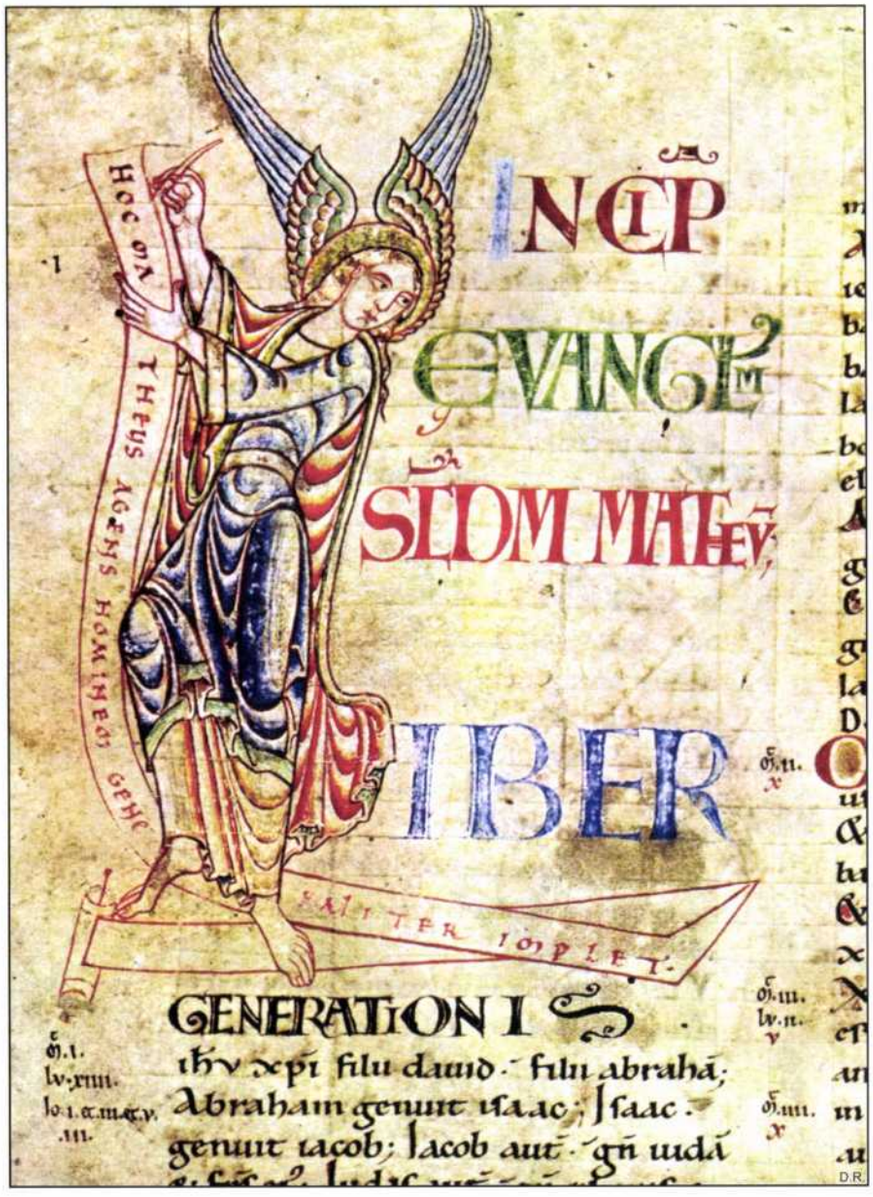

La Bible d'Étienne Harding.

avaient abandonné le confort de l'abbaye de Molesmes pour aller vivre, dans la plus grande pauvreté, sur les terres humides de Cistels (mot signifiant « jonc » qui donnera son nom à Cîteaux) situées à une vingtaine de kilomètres au sud de Dijon. Brûlant d'une flamme irrésistible qu'il sut communiquer aux membres de sa famille, Bernard accomplira son premier miracle en exauçant - contre toute attente - le souhait d'Aleth, et sa rencontre avec Étienne Harding marquera le deuxième tournant de son existence.

A la mort de l'abbé Albéric survenue en 1109, l'anglais Étienne Harding (issu d'une très haute lignée remontant au roi normand Dan) prit la tête de Cîteaux au terme d'un bien curieux parcours. Étienne n'avait que douze ans quand ses parents le firent entrer à l'abbaye bénédictine de Sherbone pour y recevoir la meilleure des éducations. Mais, devenu adulte, il choisira de reprendre sa liberté car, selon son propre aveu, il avait perdu confiance en Dieu… Après avoir quitté l'Angleterre pour parcourir la France et poursuivre son chemin jusqu'à Rome, Étienne voyagera pendant une dizaine d'années, désireux de s'imprégner de tous les savoirs susceptibles de l'aider à percer le mystère des Écritures. Persuadé que ces dernières possédaient un sens caché ayant échappé à la plupart des traducteurs, ce grand érudit forma l'ambitieux projet de restituer les textes sacrés dans toute leur authenticité. Aussi, lorsqu'il revint à la vie monacale, Étienne entreprit de réaliser une version « corrigée » de la Bible de Jérôme ; notamment grâce à l'aide du savant Rachi qui dirigeait la prestigieuse école talmudique de Troyes. Et quand il atteignit enfin le but qu'il s'était fixé, Étienne s'empressa de rédiger cette note étonnante et sans appel : « Par l'autorité de Dieu et de notre ordre, j'interdis de traiter sans respect le livre que j'ai préparé, de le crayonner ou d'y porter quelque addition en marge ». C'est dire l'importance que l'abbé de Cîteaux accordait à son travail ! La Bible d'Harding se présente également sous la forme d'une authentique œuvre d'art, illustrée de superbes enluminures qu'Étienne aurait conçues personnellement à l'intention des lecteurs capables d'entendre le langage des symboles. Mais l'existence même de cette Bible soulève une question restée sans réponse : qu'est-ce qui poussa Harding à se lancer dans une telle entreprise, alors que le développement de son monastère - devant faire face à d'énormes difficultés matérielles - aurait dû être sa seule préoccupation ? Et quelles « vérités » voulait-il préserver pour défendre à quiconque de modifier SA Bible ? La gravité des désaccords qui l'opposèrent fréquemment à Albéric nous laisse deviner combien les idées d'Harding pouvaient paraître choquantes aux yeux de ses coreligionnaires. Il est donc probable qu'Étienne n'ait jamais exprimé à haute voix ses convictions les plus intimes, en gardant peut-être l'espoir de trouver un jour le frère qui serait en mesure de com-

prendre la profondeur de sa démarche ; un homme possédant l'intelligence et l'ardeur du jeune Bernard qui, au printemps 1112, devait venir frapper à la porte de Cîteaux pour accomplir son improbable destin.

A l'école des chanoines de Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, Bernard avait forgé son esprit à la lecture des grands auteurs de l'Antiquité, sa préférence allant aux oeuvres d'Ovide dont le caractère ésotérique stimulait l'intelligence du brillant élève. Mais c'est à Cîteaux qu'il va découvrir la richesse des Saintes Écritures et, aux côtés d'Étienne Harding, apprendre à les décrypter à la manière des kabbalistes juifs. Ensemble, ils scruteront la Bible, parfois pendant des nuits entières, en accordant l'un et l'autre une attention particulière au Cantique des cantiques, le plus énigmatique des textes bibliques où il n'est écrit nulle part le mot « Dieu ». Nul ne saurait dire jusqu'à quel point le maître Étienne et le disciple Bernard ont poussé leurs recherches. Toutefois, il est évident que les deux hommes partagèrent des secrets assez lourds pour dresser entre eux une barrière de silence, ainsi que nous le confirment ces propos de Claude Clément : « Il est étrange que Bernard, si prolixe dans sa correspondance, si complaisant à témoigner sur son entourage et ses rencontres, sur les gens petits et grands qu'il avait croisés, ne cite jamais celui qui fut « son père » pendant trois ans et son chef d'ordre pendant quatorze ans ». Harding fera preuve du même mutisme à l'égard de ce « fils » qui sera à l'origine du formidable développement de l'ordre cistercien, lorsque Bernard partira de Cîteaux en 1115 pour aller fonder une abbaye-fille au cœur d'un lieu aride situé à quelques kilomètres de Bar-sur-Aube (dans le Val d'Absinthe qui deviendra, sous l'impulsion du moine inspiré, la « claire vallée » de Clairvaux).

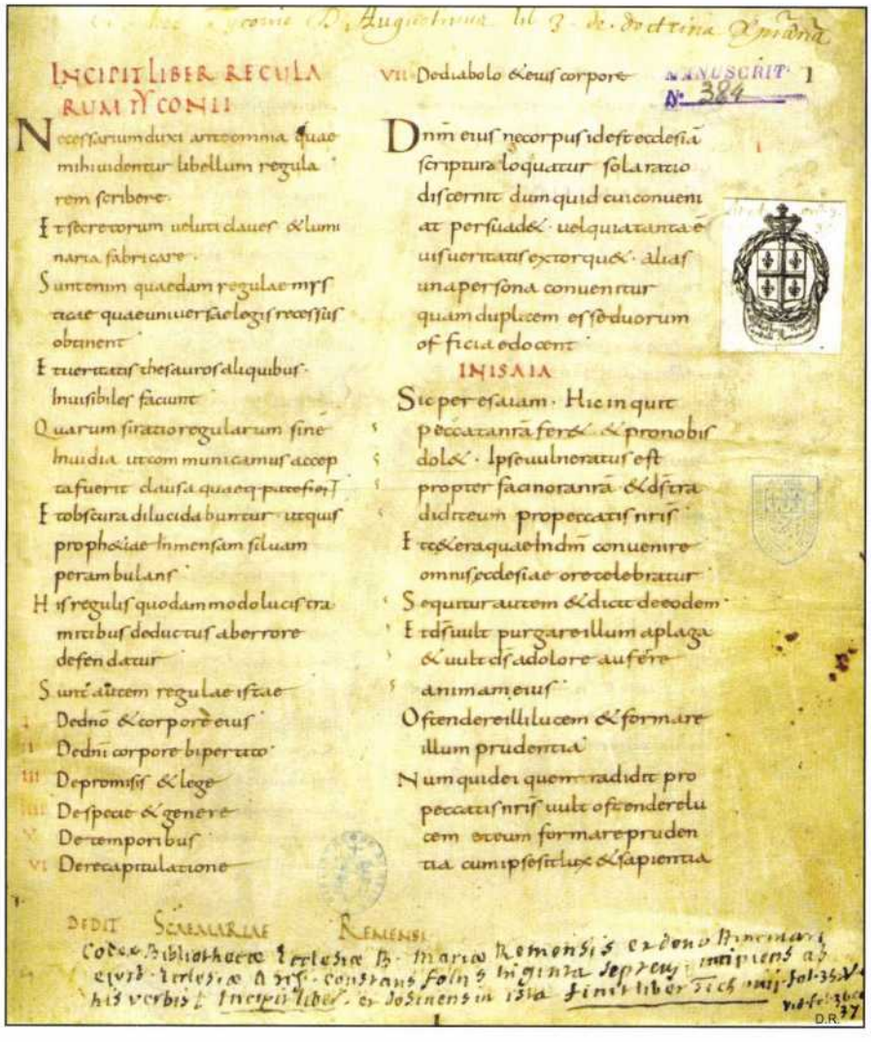

Le « Livre des Règles » de Ticonius.

Curieusement, Étienne ne facilitera en rien l'installation de la nouvelle abbaye, se refusant même à effectuer les démarches qu'il avait l'habitude d'entreprendre afin de s'assurer que les nouveaux venus reçoivent le meilleur des accueils. Par la suite, les deux abbés auront rarement l'occasion de se revoir, mais ils se retrouveront le 14 janvier 1128 pour participer à un événement majeur : l'ouverture du concile de Troyes devant aboutir à la reconnaissance officielle de l'Ordre du Temple.

Un érudit du nom de Ticonius, né en Afrique du Nord vers l'an 330, fut l'auteur d'un traité dévoilant les Sept Règles sans lesquelles il serait impossible d'interpréter correctement les textes de la Bible. Louée par Saint Augustin qui contribua à la faire connaître, la méthode exposée dans le « Livre des Règles » révélerait l'unité des deux Testaments - l'Ancien et le Nouveau - en soulevant le voile des mystères de la Loi, comme le précise Ticonius dès le début de son livre : « J'ai cru nécessaire d'écrire un livre de règles, où je forgerais comme des clés et des lampes pour pénétrer dans les mystères de la Loi. En effet, il y a certaines règles mystiques qui éclairent tous les recoins de la Loi et dont l'ignorance dérobe aux yeux les trésors de la vérité. Si la théorie de ces

La cathédrale d'Albi.

règles est acceptée avec tout l'empressement que nous mettons à la communiquer, toutes les portes s'ouvriront et les ténèbres seront dissipées ». Bien plus qu'un simple traité d'herméneutique, le Liber Regularum donnerait à ses lecteurs la clé pour résoudre l'énigme christique qui ouvrirait à l'être humain les Portes du Ciel… Si l'œuvre de Ticonius connut un immense succès au Moyen Age, à tel point que les religieux les plus illustres n'hésitaient pas à la citer en exemple, chacun était libre de l'entendre à sa manière. Bernard en eut certainement connaissance mais, s'il était assurément un homme intelligent, possédait-il le « bon entendement » pour tirer profit d'un savoir comparable à celui qu'Étienne Harding avait tenté de lui transmettre ? Il semblerait que non, à en croire ces mots qu'il écrivit à un grand maître pour le convaincre d'abandonner l'enseignement au profit de la vie monacale : « On apprend plus de choses dans les bois que dans les livres ; les arbres et les rochers vous enseigneront des choses que vous ne sauriez entendre ailleurs, vous verrez par vous-même qu'on peut tirer du miel des pierres et de l'huile des rochers les plus durs ». Il est vrai que le jeune Bernard adorait parcourir les champs et les forêts où il avait le sentiment d'être plus proche du Seigneur qu'à l'intérieur des églises. Néanmoins, cela n'explique pas pour quelle raison l'abbé de Clairvaux - qui reçut le titre de Doctor Mellifluus ou « celui qui fait couler le miel des Écritures » - aurait un jour décidé de se détourner de la science livresque. Est-ce qu'à ses yeux, la Bible était moins importante que l'œuvre divine de la Nature ? Dans ce cas, pourquoi a t-il passé sa vie à étudier le Cantique des cantiques, ce poème aux accents érotiques, censé renfermer les plus merveilleux secrets de la Kabbale ?

Nous avons vu plus haut que c'est une apparition (celle de sa défunte mère) qui fit basculer le destin de Bernard, en l'incitant à se détourner de la voie philosophique. Et tout au long de sa vie, le moine-visionnaire ne cessera de s'opposer au moine-philosophe prônant à ses frères le premier des préceptes socratiens : « C'est du ciel que nous vient ce conseil : connais-toi toi-même, ô homme ». Ces contrastes saisissants dans la pensée de Bernard se sont aussi manifestés dans ses combats contre l'hérésie. Car s'il mit toute sa fougue à faire condamner les idées du philosophe Pierre Abélard[2] qu'il refusa d'affronter sur le terrain de la rhétorique, ce guerrier de la foi parut complètement désarmé face aux pires ennemis de l'Église… En 1145, le catharisme progressait dans le sud de la France d'une manière fulgurante, ses adeptes faisant autant de convertis par leur prédication que par leur conduite exemplaire qui tranchait avec l'attitude outrancière des riches prélats. Prenant toute la mesure d'une telle menace, les pouvoirs séculiers décidèrent d'envoyer leur « champion » pour triompher des hérétiques et, surmontant les nombreux maux dont il souffrait, Bernard finit par accepter d'accompagner le légat du Pape jusqu'en Languedoc. Fort de sa réputation qui lui valait l'admiration du peuple, l'abbé de Clairvaux ne s'attendait sûrement pas à ce que les habitants de Vesceil l'obligent à s'enfuir sous une véritable pluie de pierres ! A Albi, en revanche, la population plus amicale vint s'entasser dans la cathédrale pour écouter le moine déjà auréolé de sainteté. Mais c'est alors que se produisit une chose inattendue, puisque Bernard acheva son prêche sans lancer le moindre anathème contre les Cathares, avant de quitter définitivement la région quelques jours après. Comme le souligne Claude Clément, Bernard ne faiblissait jamais dans l'action, et personne ne pouvait s'attendre à cette soudaine capitulation de la part de l'homme ayant décrété qu'il valait mieux « contraindre les hérétiques par le glaive que de tolérer leurs ravages ».

Autre fait étrange : dans l'un de ses sermons, ce farouche défenseur de l'orthodoxie tient des propos curieux à propos du « secret » des hérétiques qu'il évoque clairement à travers ces lignes : « Répondez-moi donc, vous qui êtes plus sages qu'il ne faut, et plus fous qu'on ne saurait dire. Le secret que vous cachez est-il de Dieu, ou non? S'il est de Dieu, pourquoi ne le publiez vous pas pour sa gloire ? Car il y va de la gloire de Dieu de révéler ce qui vient de lui. Et s'il ne l'est pas, pourquoi ajoutez-vous foi à ce qui n'est pas de Dieu, sinon parce que vous êtes un hérétique ? Qu'ils découvrent donc un mystère qui vient de Dieu, pour la gloire de Dieu, ou qu'ils nient que ce soit un mystère de Dieu et qu'ils confessent qu'ils sont des hérétiques ; ou du moins qu'ils se déclarent ouvertement ennemis de la gloire de Dieu, puisqu'ils ne veulent pas déclarer une chose qui serait si avantageuse à sa gloire. Car on ne peut aller contre ce que dit l'Écriture: « la gloire des Rois, c'est de cacher leur secret, et

« Il est vrai que le jeune Bernard adorait parcourir les champs et les forêts où il avait le sentiment d'être plus proche du Seigneur qu'à l'intérieur des églises. »

celle de Dieu de le révéler (Prov. XXV, 2). » Si vous ne voulez pas le révéler, c'est que vous ne voulez pas glorifier Dieu. Mais peut-être ne recevrez-vous pas ce texte de l'Écriture. Je le crois, car les hérétiques font profession de ne suivre que l'Évangile, et d'être les seuls qui le suivent. Qu'ils répondent donc à l'Évangile : « Ce que je vous dis dans les ténèbres, dit Jésus-Christ, dites-le en plein jour, et ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le sur les toits (Matth. X, 27). » Il ne vous est plus permis maintenant de vous taire. Jusques à quand tiendrez-vous caché ce que Dieu commande de publier ? Jusques à quand votre Évangile sera-t-il caché ? » (Sermon LXV) Un passage du Livre de Thomas, découvert parmi les écrits gnostiques de Nag Hammadi, parle aussi d'un secret que l'on ne doit pas dévoiler à tous les hommes, parce que rares sont ceux qui peuvent entendre la vérité… Et il est possible que durant son court séjour en pays Cathare, Bernard ait trouvé le moyen de s'entretenir avec certains hérétiques pour découvrir une partie de ce secret ; à moins qu'il n'ait retrouvé dans la religion

Notre Dame de Paris.

des Parfaits ces mêmes « mystères » dont les Templiers étaient devenus les fidèles gardiens. Quoiqu'il en soit, ce voyage n'adoucit en rien le tempérament du moine-guerrier qui, le 31 mars 1146, devait lancer son appel à la croisade.

Voulue par Louis VII avec l'appui d'Eugène III, la seconde croisade ne parvint à rassembler les seigneurs de l'Occident que grâce aux multiples efforts d'un Bernard vieillissant et malade, mais possédant toujours en lui la force de soulever les foules. En présence du roi et de la reine, il réussit à déchaîner l'enthousiasme des hommes et des femmes qui s'étaient rassemblés au pied de la colline de Vézelay et, fort de son succès, Bernard écrivit au pape dès le lendemain : « J'ai ouvert la bouche, j'ai parlé, et aussitôt les croisés se sont multipliés à l'infini ». Pour excuser la conduite du futur saint ne voyant aucun mal à prôner la mort des païens, on a supposé que l'abbé de Clairvaux ne s'était impliqué dans cette croisade que pour obéir à l'injonction du pape. Seulement, il est difficile de croire qu'Eugène III (un ancien moine cistercien qui avait été aux ordres de Bernard) ait pu contraindre son ancien maître à endosser la responsabilité des tueries qui allaient être perpétuées au nom de Dieu. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la seconde croisade offrit aux Templiers l'occasion rêvée de s'implanter davantage en Terre Sainte. Et même si cette croisade fut un désastre sur le plan militaire, les moines-soldats auraient atteint une partie de leurs objectifs, puisqu'ils revinrent en Occident avec les secrets de l'art gothique qui allaient permettre aux confréries de bâtisseurs - créées sur l'initiative de l'abbé de Clairvaux - d'édifier les somptueuses cathédrales ; ces dames de pierres portant, pour la plupart d'entre elles, le vocable de Notre Dame inventé par Bernard. Toutes ces « coïncidences » nous font entrevoir l'influence occulte que l'Ordre du Temple a exercée sur Bernard, lequel put estimer que la mission des chevaliers aux blancs manteaux était suffisamment cruciale pour justifier le sacrifice de milliers de vies…

A travers les confidences d'Hugues de Payns, l'abbé de Clairvaux suivait de très près les recherches menées par les Templiers qui seraient rentrés en possession de documents essentiels pour la compréhension des textes bibliques (autant, sinon plus, que les règles enseignées par Ticonius). Naturellement, ce genre de découverte ne pouvait laisser indifférent l'ancien élève d'Étienne Harding, Bernard rêvant peut-être de trouver la « cinquantième porte » de la Connaissance tant recherchée par les kabbalistes. Seulement, cela valait-il vraiment une croisade ? Certainement pas pour l'homme considérant que l'Art d'Aimer était la seule façon de s'élever jusqu'à Dieu. D'ailleurs, c'est au nom de

« L'abbé de Clairvaux suivait de très près les recherches menées par les Templiers qui seraient rentrés en possession de documents essentiels pour la compréhension des textes bibliques. »

l'amour que Bernard mit plus d'une fois sa vie en danger, notamment en volant au secours des Juifs de Rhénanie qui n'auraient dû leur salut qu'à ces paroles lancées aux agresseurs par le courageux moine : « Marchez sur Sion, défendez le Sépulcre de notre Christ ; mais ne touchez pas aux fils d'Israël et ne leur parlez qu'avec bienveillance, car ils sont la chair et les os du Messie. Et si vous les molestez, vous risquez de blesser le Seigneur à la prunelle de l'œil ». Mais pour un chrétien du Moyen Age, rien n'était plus sacré que les objets liés à la crucifixion de Jésus, et un certain nombre d'éléments nous laissent penser que lors de son

Les Templiers ont-ils ramené d'Orient le saint Suaire de Turin ?

premier séjour au Proche-Orient, Hugues de Payns eut l'occasion de contempler la plus sainte de toutes les reliques : le linceul du Christ, plus connu de nos jours sous le nom de Saint Suaire. Transféré à Constantinople en 944, le drap d'Édesse sera conservé dans la chapelle impériale du Pharos pendant 260 ans, avant de disparaître de la ville durant la quatrième croisade. Et, grâce aux travaux de la médiéviste Barbara Frale venus confirmer l'hypothèse émise par l'écrivain Ian Wilson, nous savons maintenant que les Templiers ont réussi à récupérer le linceul de Turin après le sac de Constantinople en 1204. Cependant, il n'existe aucun document historique qui permettrait d'établir un lien quelconque entre Bernard et cette relique porteuse d'une image défiant les lois de la science… En revanche, on peut trouver dans la Divine Comédie un indice trop « parlant » pour n'être que le fruit du hasard.

Tout d'abord, résumons brièvement l'histoire du chef-d'œuvre de Dante. L'auteur, parvenu au milieu de sa vie, se retrouve perdu au cœur d'une sombre et âpre forêt. Au comble du désespoir, le poète égaré voit surgir devant lui l'illustre Virgile qui l'incite à le suivre dans les mondes de l'au-delà, ceux-ci se divisant en trois parties : l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis. Et c'est au moment où Dante parvient

Dante Alighieri, l'auteur de la Divine Comédie.

au sommet du ciel que sa Dame bien aimée - la divine Béatrice - disparaît de sa vue pour le laisser entre les mains d'un autre guide : « Je croyais voir Béatrice, et je vis un grand vieillard vêtu comme un élu. Ses yeux et son visage respiraient une liesse douce, et dans ses gestes paraissait la piété d'un tendre père. Aussitôt : « Où est-elle ? » demandai-je ; et lui : « Pour achever tout ton désir, Béatrice m'a fait quitter ma place ; lève les yeux vers le troisième rang depuis le haut : et tu l'y reverras sur le trône obtenu par ses mérites. » Moi, sans répondre je levai les yeux et je la vis : reflétant les rayons éternels, s'en faisant une couronne… Le saint vieillard reprit : « Pour que s'achève parfaitement ta route, où la prière ainsi qu'un saint amour m'envoient t'aider, envole-toi des yeux par ce jardin : le regarder disposera ta vue à mieux monter

dans le rayon de Dieu ; et la reine du ciel, pour qui je brûle d'un plein amour, nous fera toute grâce, puisque je suis son fidèle Bernard ».

Après avoir levé le voile sur l'identité de l'auguste vieillard, Dante écrivit ces vers pour le moins singuliers : « Tel est celui qui s'en vient - par exemple - de Croatie, voir notre Véronique, et n'en peut assouvir sa faim ancienne, mais dit en sa pensée, tant qu'on la montre : « Mon seigneur Jésus-Christ, Dieu véritable, votre visage était donc fait ainsi ? » tel me trouvai-je, à regarder vivante la charité de celui qui sur terre, en contemplant, goûta de cette paix » (Paradis, Chant XXXI). Ce passage intrigant soulève une importante question : pourquoi Dante tint-il à associer Bernard au linge de Ste Véronique sur lequel se serait imprimée la figure du Christ ? Et, cette question en appelant une autre, comment est née la légende du voile de Véronique, alors qu'aucun des Évangiles ne mentionne l'épisode où la femme de Jérusalem aurait essuyé le visage de Jésus sur le chemin du calvaire ? Ne serait-ce pas plutôt une histoire inventée de toutes pièces pour perpétuer le souvenir de la relique ayant conservé l'image du crucifié ? Enfin, qui mieux que Dante - ce Fidèle d'Amour chantant les louanges de la Vierge Céleste - était en mesure de connaître le mystère de l'objet vénéré des Templiers, le poète florentin se trouvant justement à Paris quelques mois avant l'arrestation de Jacques de Molay qu'il aurait eu la possibilité de rencontrer dans le plus grand secret ?

Par une étrange coïncidence, l'écrivain italien débuta la rédaction de sa Comédie entre 1306 et 1307, soit précisément à l'époque où les chevaliers du Temple allaient succomber à l'effroyable machination du roi Philippe le Bel. Sentant venir le danger bien avant qu'il ne s'abatte sur eux, les dignitaires de l'Ordre ont pris toutes les mesures nécessaires pour mettre à l'abri ce qu'ils avaient de plus précieux. De son côté, Dante a pu vouloir réaliser une œuvre destinée à perpétuer les secrets du Temple, sous le couvert d'un langage symbolique qui permit à la chercheuse Maria Soresina de démontrer que la Divine Comédie est une véritable apologie de la philosophie Cathare. Or, de par leurs relations fraternelles, il ne fait aucun doute que Cathares et Templiers partageaient la même foi, ce qui justifierait que Bernard ait renoncé à combattre les Parfaits détenteurs d'une connaissance secrète identique à celle qu'il découvrit par l'intermédiaire d'Hugues de Payns. Malheureusement, l'abbé de Clairvaux ne vécut pas assez longtemps pour toucher du doigt le suaire tant convoité par les chevaliers du Christ. S'il avait pu contempler l'effroyable et « glorieuse » empreinte laissée par l'homme du linceul présentant - de dos comme de face - toutes les marques de la crucifixion, peut-être aurait-il cessé de se mortifier, en comprenant que chaque corps humain a le pouvoir de libérer le Feu de Dieu... Mais quelle que fut l'étendue de son savoir, il lui était impossible - psychologiquement parlant - de s'opposer à l'Église dans l'amour de laquelle l'avait élevé sa mère adorée. Pour autant, Bernard n'a jamais trahi la confiance que lui ont témoigné les maîtres du Temple, et s'il fut jugé indigne de connaître le GRAND secret des hérétiques, il contribua à le préserver en se mettant au service d'un Ordre ayant réussi à sauver de la destruction la seule image « non faite de main d'homme » qui résume et surpasse toute la science des Écritures. ■

Bibliographie :

- « **Saint Bernard ou la puissance d'un grand initié** » de Claude Clément, éditions Fernand Lanore.
- « **Bernard de Clairvaux** » de Marie-Madeleine Davy, éditions Albin Michel.
- « **Vézelay et Saint Bernard** » de Jacques d'Arès et les collaborateurs d'Atlantis, éditions Dervy-Livres.
- « **La Bible de Jérusalem** », éditions du CERF, 1993.
- « **Dictionnaire de la Bible** » d'André-Marie Gérard, éditions Robert Laffont.
- « **Le livres des règles** » de Tyconius, traduit par Jean-Marc Vercruysse, éditions du Cerf.
- « **Écrits Gnostiques - La bibliothèque de Nag Hammadi** » dans la bibliothèque de la Pléiade, édition Gallimard.
- « **Les Templiers et le suaire du Christ** » de Barbara Frale, éditions Bayard.
- « **Le suaire de Jésus de Nazareth** » de Barbara Frale, éditions Bayard.
- « **Icônes et saints d'Orient** » d'Alfredo Tradigo, éditions Hazan.
- « **Le Suaire de Turin - Linceul du Christ ?** » de Ian Wilson, éditions Albin Michel.
- « **Dante - Œuvres complètes** » aux éditions Le Livre de Poche.
- « **Libertà va cercando : il catarismo nella Commedia di Dante** » de Maria Soresina, éditions Moretti & Vitali.

Notes :

1 : Le nom de Bernard de Fontaine rappelle le lieu de sa naissance, puisque c'est à Fontaine-lès-Dijon qu'il vit le jour en l'an 1090.

2 : Sur la tombe d'Abélard, Pierre le vénérable fit inscrire cette épitaphe qui en dit long sur l'admiration que lui portait l'abbé de Cluny : « Socrate de la Gaule, Platon et Aristote de l'Occident, parmi les logiciens de tous les siècles, s'il eut des égaux, il n'eut point de maître. Reconnu dans l'univers comme le prince des études, d'un génie varié, souple et pénétrant, il était supérieur à tous par la vigueur de la raison, par l'art de la parole. Mais son plus beau triomphe, il le remporta le jour où, faisant profession sous l'habit de Cluny, il embrassa la vraie philosophie, celle du Christ. C'est sous cette discipline qu'il termina pieusement sa longue vie, le douzième jour des calendes de mai, nous laissant l'espoir qu'il serait compté au ciel parmi les vrais philosophes. »

LA RELIGION ET LES MŒURS AU MOYEN AGE

Henri Tournier, Journaliste.

Croyances et superstitions populaires

En dépit des progrès accomplis dans d'autres directions, la conscience des populations chrétiennes ne s'éclaira guère du Xe au XIXe siècle. Elle resta obscurcie par des superstitions grossières, celles-là même qui avaient dénaturé le christianisme, quand, cessant d'être une religion d'adeptes, il était devenu la religion des foules païennes et barbares. Si sincère qu'ait été la foi des hommes du XIIe et du XIIIe siècle, elle fut chez la plupart aveugle et inintelligente, hantée d'apparitions, entachée de pratiques puériles. Il suffit de lire pour s'en convaincre les recueils d'historiettes pieuses, écrits en ce temps-là à l'usage des prédicateurs populaires ou pour l'édification des fidèles, par des hommes comme Césaire, moine d'Heisterbach, le cardinal Jacques de Vitri, le dominicain Etienne de Bourbon, Eudes de Gheriton, et cent compilateurs anonymes.

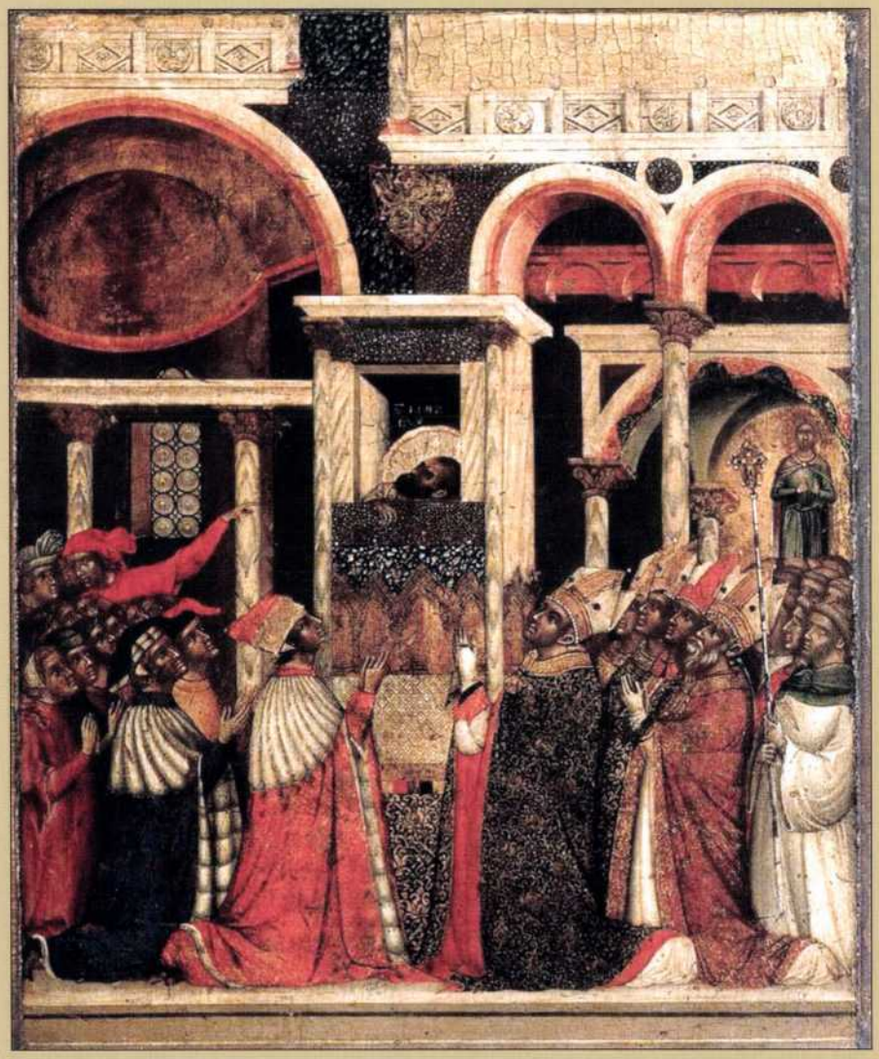

Le Moyen Age accordait une place très importante aux reliques.

Ces recueils, et les légendes hagiographiques du même temps, prouvent que les rites et les instruments du culte, l'Eucharistie, les reliques, l'eau bénite, l'exorcisme, la prière, la confession, étaient considérés généralement comme des fétiches ou des formules magiques qui avaient une puissance mystérieuse, indépendamment de la condition morale ou spirituelle de celui qui s'en servait. Les reliques, qui ont tenu une si grande place dans la vie civile et religieuse du moyen âge, potiora lapidibus pretiosis ossa, n'étaient autre chose que des talismans. Ces os sacrés qu'on enfermait dans des châsses d'orfèvrerie, pour lesquelles on bâtissait ensuite d'immenses châsses de pierre, comme la Sainte-Chapelle de Paris, la Sainte-Chandelle d'Arras, la Spina de Pise, passaient pour avoir des vertus vraiment féeriques[1].

Un chroniqueur du XIIe siècle raconte que, lors de la translation des reliques de saint Martin à Tours, en 887, deux mendiants boiteux de Touraine, qui vivaient confortablement de leur infirmité, résolurent de quitter le pays avant l'arrivée de la châsse, de peur d'être guéris, malgré

Lors des fêtes liturgiques, les reliques attiraient une foule très nombreuse.

eux, par sa toute-puissante opération. Ils s'enfuirent ; mais pas assez vite, car les reliques entrèrent en Touraine avant qu'ils en fussent sortis, et, remis sur pied aussitôt, ils furent privés de leur gagne-pain. Un marchand, ayant volé outre-mer un bras de saint Jean-Baptiste, s'enfuit avec ce trésor « à Groningue-en-Frise, aux extrémités de la terre ». Là, il acheta une maison, cacha la relique à l'intérieur d'une poutre, et, dès lors, il commença à s'enrichir. Un jour qu'il était à la taverne, quelqu'un lui dit : « La ville est en feu; ta maison est en danger » ; il répondit : « Je ne crains rien ; ma maison est bien gardée ». En effet, elle ne fut point brûlée ; mais la curiosité des bourgeois ayant été éveillée par ce prodige, ils forcèrent l'heureux dépositaire à leur céder son talisman qu'ils transférèrent dans leur église. A partir de ce jour, la ville bénéficia de quantité de guérisons miraculeuses, tandis que le marchand fut réduit à la misère. « J'ai vu moi-même ce bras, dit Césaire ; la peau et la chair y sont encore. Un prêtre coupa un jour un petit morceau de cette chair, mais quand il voulut l'emporter, elle lui brûla la main comme un charbon ardent. » Ce fétichisme naïf, dont il serait facile de citer des milliers d'exemples, était universellement répandu. « Les reliques, dit M. le comte Riant, attiraient, aux jours des fêtes spéciales instituées en leur honneur, un immense concours de pèlerins, et, avec eux, des aumônes si abondantes que l'objet vénéré, tout en restant le trésor spirituel du sanctuaire assez heureux pour le posséder, devenait en outre pour celui-ci la source de trésors temporels souvent considérables. » Le clergé, sûr de percevoir d'amples oblations, spéculait sur l'acquisition des restes des saints, qui furent, jusqu'au 4e concile de Latran, l'objet d'un commerce régulier.

A défaut des reliques coûteuses, considérées comme authentiques par les grands de la terre, les pauvres gens, les campagnards, s'en faisaient eux-mêmes de fausses, qu'ils ne tenaient pas pour moins efficaces. Etienne de Bourbon raconte que des femmes du diocèse de Lyon vénéraient le tombeau d'un lévrier sous le nom de saint Guinefort. Chaucer, dans ses Contes de Caniorbéry, a esquissé la silhouette de

« A défaut des reliques coûteuses, considérées comme authentiques par les grands de la terre, les pauvres gens, les campagnards, s'en faisaient eux-mêmes de fausses, qu'ils ne tenaient pas pour moins efficaces. »

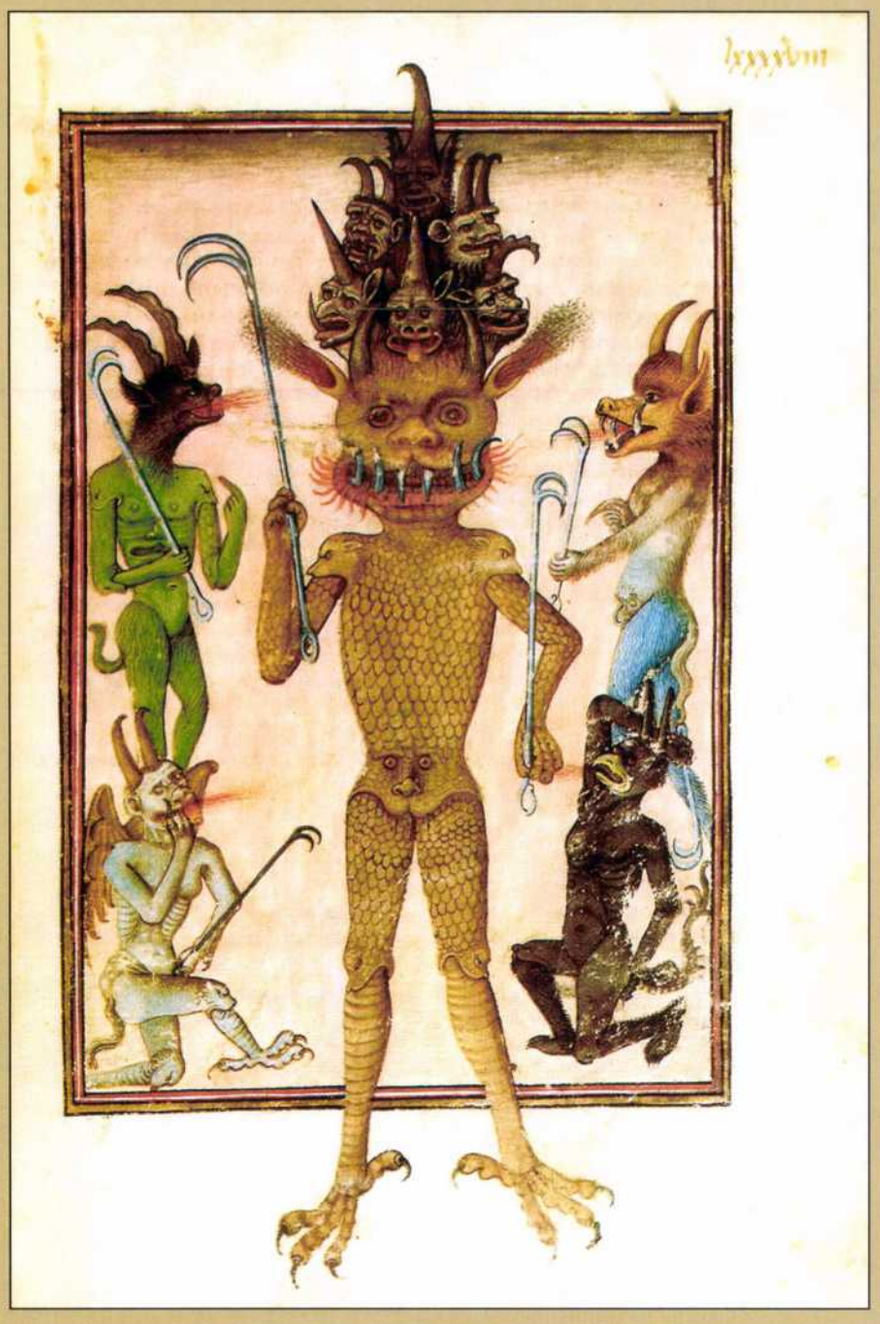

Au moyen âge, l'intervention du diable dans les événements les plus familiers de la vie courante ne choquait nullement les bons esprits.

ces « frères quêteurs », dont les villages étaient infestés dès le XIIIe siècle, pieux vagabonds, demi-ascètes, demi-escrocs, qui, malgré les censures ecclésiastiques, déballaient à chaque étape leur pacotille exorbitante : « un morceau de la voile du bateau de saint Pierre, le béguin de l'un des saints Innocents, une plume de l'archange Gabriel [2]... »

Les croyances relatives à la confession et à l'Eucharistie ne sont pas moins caractéristiques. Beaucoup d'âmes simples attribuaient certainement à l'acte de confesser ses fautes la force d'une incantation. La femme d'un chevalier trompait son mari en compagnie d'un serf ; le mari, tourmenté par la jalousie, apprit qu'il y avait à la ville voisine un possédé qui devinait les pensées les plus secrètes des gens. Il résolut de traîner le serf qu'il soupçonnait devant ce magicien, pour savoir la vérité. Le coupable, terrifié, sûr d'être découvert, chercha un remède dans la confession : il se confessa au premier paysan qu'il rencontra sur la route ; cela fait, il se tira à son honneur de l'épreuve qui l'aurait perdu ; le possédé fut obligé d'avouer qu'il ne savait plus rien sur cet homme. « C'est ainsi, dit le moine d'Heis-

Représentation du diable sur une des façades de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

terbach, que, par la vertu de la confession, le serf fut sauvé de la mort et le chevalier de ses inquiétudes. » Mais l'Eucharistie, le « sacrement » par excellence, était, sans comparaison, le plus actif des sortilèges. Ceux qui doutaient voyaient l'hostie se changer en rondelle de chair, le vin se changer en sang au fond du calice, ou le Christ crucifié s'échapper du pain eucharistique. Ceux qui, naïvement irrévérencieux, s'en servaient comme de panacée pour guérir leurs bêtes domestiques s'étonnaient d'être, de ce chef, condamnés par l'Église. Du reste, les hosties employées à des usages sacrilèges ne laissaient pas de faire des miracles. Une femme en avait placé une dans son rucher pour arrêter une épidémie qui le dépeuplait ; les pieuses abeilles bâtirent aussitôt une chapelle en cire « avec fenêtres, toit et clocher, où ils la placèrent en grande pompe ». Une autre femme avait arrosé ses choux, pour les préserver des chenilles, avec des fragments d'hostie ; elle fut affligée d'une incurable paralysie.

L'intervention du diable dans les événements les plus familiers de la vie courante

Un hôpital médiéval.

ne choquait nullement les bons esprits, élevés dans une perpétuelle terreur des forces surnaturelles, habitués à une thaumaturgie d'une crudité sans égale. Certain abbé, dans sa jeunesse, avait étudié à l'université de Paris ; on se moquait de lui parce qu'il avait la tête dure et qu'il ne pouvait rien retenir ; un jour, Satan lui apparut et lui dit : « Veux-tu me faire hommage ? je t'enseignerai la science des lettres ». En même temps il lui mit dans la main une pierre : « Tant que tu garderas cette pierre clans ton poing, tu sauras tout ». Le jeune homme fit aussitôt merveille dans les écoles, à la stupéfaction générale. Mais il tomba malade, se confessa, jeta sa pierre, oublia tout, et mourut. Les démons commençaient à le torturer, quand Dieu envoya « je ne sais quelle personne céleste » pour les inviter à se tenir tranquilles : « Lâchez cette âme que vous avez trompée ». L'âme revint aussitôt animer le corps, dont les écoliers de Paris célébraient en ce moment-là le service funèbre. Le ressuscité se leva, et entra incontinent dans l'ordre de Cîteaux. Un moine priait devant l'autel de son église et Dieu lui avait accordé à tel point « le don des larmes » qu'il en arrosait le sol. Le démon fit naître tout à coup dans son coeur une pensée d'orgueil : « Je voudrais que quelqu'un fût là pour voir comme je pleure bien ». Aussitôt le diable apparut « sous la figure d'un moine noir », et regarda les larmes avec attention. Un signe de croix suffit à le chasser. Un clerc avait une voix si belle et si douce que c'était un délice de l'entendre chanter; un homme religieux, entendant un jour cette voix qui avait des suavités de harpe, dit : « Ce n'est pas la voix d'un homme, c'est la voix du diable ». Il exorcisa aussitôt le démon, qui s'enfuit ; et le corps, vivant tout à l'heure, tomba incontinent en putréfaction. C'était un corps privé d'âme depuis longtemps dont le démon s'était joué. Tels étaient les récits des moines. Le succès d'une pareille littérature explique suffisamment la fréquence, durant le moyen âge, des apparitions diaboliques, et les chimères de la sorcellerie. Sorciers et sorcières furent au moyen âge les prêtres et les prêtresses du diable ; et si le clergé les persécuta, ce n'est pas, comme on l'a observé, qu'il doutât de la réalité de leurs charmes, c'est parce qu'il leur attribuait au contraire une puissance très redoutable, fruit de leur commerce avec Satan.

La misère morale des chrétiens du moyen âge fut donc grande. La foule comprenait

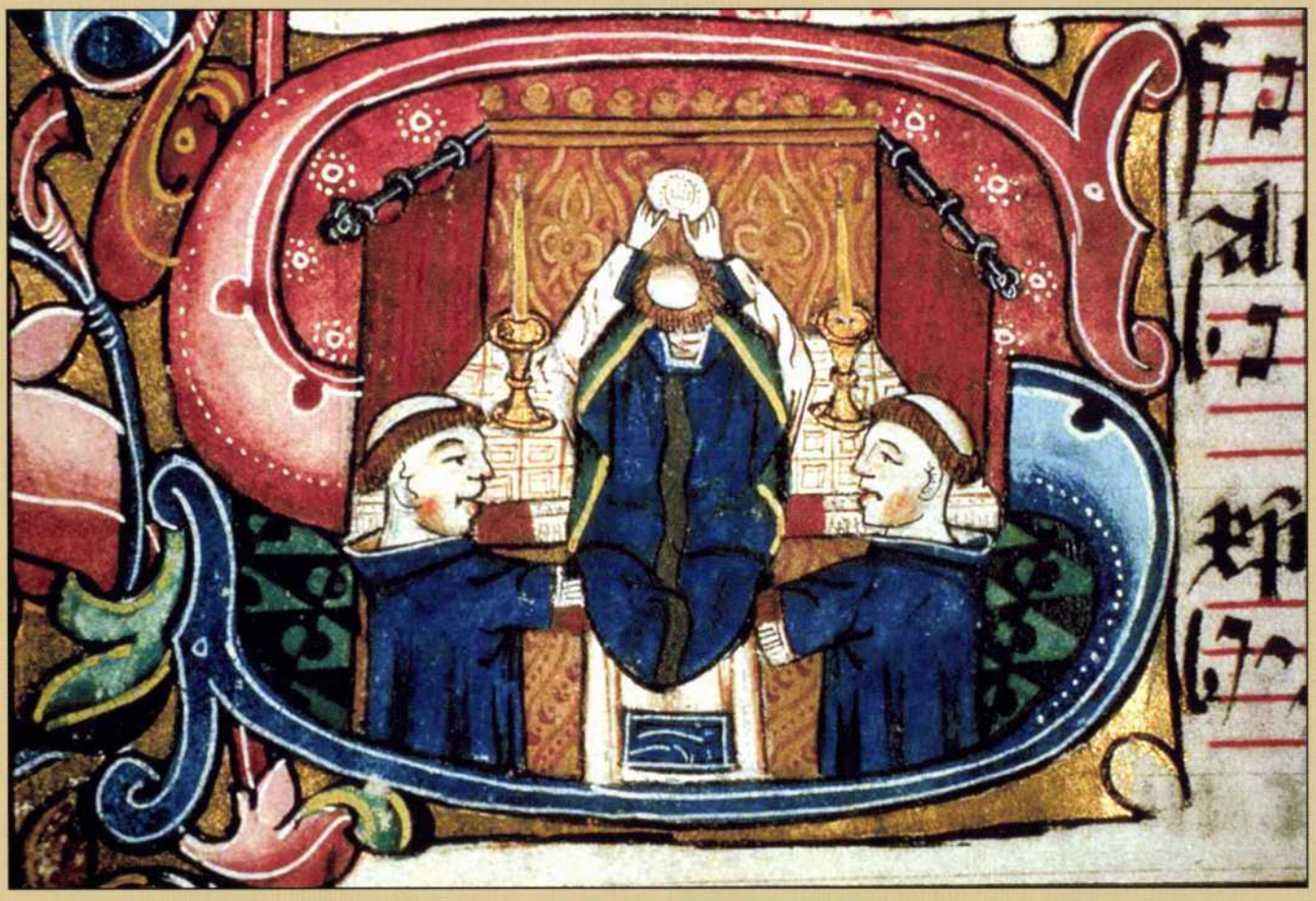

Certains religieux n'hésitaient pas à prendre l'habit des gens de guerre et portaient même parfois des armes.

mal l'esprit du christianisme dont elle pratiquait minutieusement, en général, les commandements liturgiques. Peu de cœurs goûtaient réellement la douceur des préceptes évangéliques. Sans doute, on savait bien que Dieu ordonnait la bonté, la charité, l'humilité ; mais on croyait trop souvent s'acquitter envers sa justice par des aumônes (destinées à être richement rémunérées au ciel), par des privations corporelles et par les observances prescrites. Les Actes des saints du XIIe et du XIIIe siècle, où les biographes ont réuni les traits, à leur avis les plus édifiants, de la vie de leurs héros, sont pleins de faits parfois plus choquants que touchants. L'humilité de ces personnages ne consiste trop souvent qu'à se résigner à des besognes dégoûtantes, ou à boire, comme le novice dont parle Césaire, l'eau sale où l'on avait lavé les linges des cautères d'un hôpital ; la charité n'est trop souvent conçue que comme l'obligation de donner des pièces de monnaie aux « pauvres » de profession qui étalaient leurs plaies au parvis des églises. Dans l'énorme fatras du moine d'Heisterbach, il y a bien peu de traits d'humanité vraie, comme celui de ce frère convers « qui, voyant un pauvre diable chassé à coups de bâton par les valets d'un grand seigneur, fut saisi de compassion jusqu'aux larmes ».

Ce n'est pas à dire que la charité n'ait point été largement pratiquée au XIIe et au XIIIe siècle. De très nombreux hôpitaux, hospices, Maisons-Dieu, furent alors fondés. La Maison-Dieu de Gosnai, en Artois, dont on a les comptes, peut être considérée comme le type de ces établissements villageois de charité qui s'élevèrent par centaines au moyen âge. C'était une humble bâtisse, entourée de quelques arpents de terre, qui rapportaient, en nature, de 90 à 150 livres par an ; elle pouvait recevoir jusqu'à vingt malades, sans compter une dizaine de femmes en couches, qui avaient une installation à

« La charité n'est trop souvent conçue que comme l'obligation de donner des pièces de monnaie aux « pauvres » de profession qui étalaient leurs plaies au parvis des églises. »

Les jongleurs ne tarissent pas en plaisanteries sur la dégradation des vilains, leur saleté, leur bêtise, leurs souffrances...

part. Pendant les hivers très rigoureux, les greniers de la maison faisaient aux indigents des distributions de blé gratuites. Le fondateur avait confié l'administration des biens à un « frère » qui s'intitulait « garde « ou « gouverneur », et le service des malades à une soeur. Dans les maisons plus vastes, le nombre des soeurs (ou « rendues ») et des frères était plus élevé : c'étaient de petites congrégations, dont les membres, presque toujours liés par les trois voeux de la vie monastique, s'astreignaient à certaines pratiques religieuses et au port d'un costume. Frères et sœurs étaient naturellement prébendes sur les revenus de la maison, et ils prélevaient en outre sur lesdits revenus les gages de quelques auxiliaires. A Gosnai, le frère et la soeur salariaient un barbier, un chapelain, un mire ou médecin et une servante ; ailleurs, il y avait souvent tout un personnel de valets et de comptables. La décadence de ces Maisons-Dieu fut malheureusement très rapide. Les sœurs et les frères prébendes ne tardèrent pas, en effet, à s'adjoindre des parents et des amis, qui finirent par absorber presque complètement les revenus des fondations, au détriment des pauvres, des malades et des voyageurs. Si l'attention des ordinaires n'avait pas été constamment attirée sur ce point, les Maisons-Dieu se seraient presque toutes transformées, des la fin du XIIIe siècle, en confortables retraites à l'usage du personnel administratif de ces maisons.

Les mœurs

La religion ainsi comprise et pratiquée ne peut, pas grand chose pour l'amélioration des hommes. On ne voit pas, en effet, que le XIIe et le XIIIe siècle, siècles fort pieux, aient été des siècles plus évangéliques que les autres. S'il fallait en croire les prédicateurs, jamais la brutalité des mœurs et la grossièreté des appétits n'auraient été, au contraire, plus grandes chez les laïques. Ils exagèrent, sans doute ; mais nous avons des documents moins suspects de rhétorique qui attestent aussi le triste état de la société. Ce sont les procès-verbaux de visites épiscopales dans les villages, les statuts synodaux, les canons des conciles, les registres d'officiallité, les enquêtes et les sentences judiciaires. Ce sont en outre, encore qu'il soit nécessaire de les consulter avec précaution, les farces populaires, ces sobres, malicieuses, et, en général, très fidèles reproductions de la vie de tous les jours qui sont dans les fabliaux, et parfois, à l'état d'épisodes, dans les grands poèmes narratifs. Ce sont enfin les complaintes des clercs « goliards », ces jongleurs de la société ecclésiastique, qui ont rimé en latin tant de satires, tant de complaintes sur l' « état du monde », sur la « décadence du siècle ». Or, tous ces témoins déposent dans le même sens. Toutes ces cloches ne rendent qu'un son. M. Léopold Delisle a fait une étude particulière du célèbre Journal des visites

pastorales d'Eudes Rigaud, archevêque de Rouen au milieu du XIIIe siècle. Tel est le tableau qu'il trace, d'après ce Journal, des moeurs du clergé rural : « Beaucoup de prêtres ruraux, dit-il, entretiennent pendant des années entières une ou plusieurs concubines ; leurs enfants sont élevés sous le toit même du presbytère... Je trouve plusieurs fois répété le reproche de fréquenter les tavernes et celui de boire « jusqu'au gosier » ; de là des rixes, des habits oubliés dans des lieux de débauche ; de là même des clercs étendus ivres morts dans les champs. Certains curés prennent part aux mêlées, se battent avec leurs paroissiens. Beaucoup se livrent au négoce ; les curés débitants de boissons poussaient l'abus jusqu'à enivrer leurs paroissiens. Ils jouent aux dés, à la boule, au palet. En 1248, on faisait un reproche au curé de Baudriou-Bosc de prendre part aux tournois. D'après les statuts synodaux, les prêtres ne devaient monter à cheval qu'avec des chapes rondes et fermées ; malgré cette prescription, beaucoup voyageaient en soutanes ouvertes ou tabards. Ceux dont les goûts mondains ne se contentaient même pas du tabard et de la coiffe prenaient l'habit des gens de guerre et portaient des armes.

Eudes Rigaud trouva dans son diocèse des curés non promus à la prêtrise qui négligeaient de se présenter aux ordinations, ou bien qui, quand ils avaient reçu cet ordre, passaient des années entières sans célébrer ; d'autres ne résidaient point dans les paroisses qui leur étaient confiées ; ils exigeaient un salaire pour administrer les sacrements .... » Eudes Rigaud, prélat plus sévère que la plupart de ses confrères, faisait passer des examens aux clercs qui lui étaient présentés par les seigneurs, patrons des bénéfices, pour occuper des cures de son diocèse. Il a laissé de curieux procès-verbaux de plusieurs de ces examens.

« Le type classique du bourgeois français, esprit fort, économe, égrillard et badaud, est déjà tout entier dans les fabliaux. »

Si telle était la condition des curés de campagne (dénoncés par saint Bernard et par la plupart des moralistes d'Église avec tant d'emphase qu'il serait difficile de citer ici leurs expressions), quelle était celle des autres membres de la société rurale : le paysan, l'officier du seigneur, le seigneur ? Grâce aux sermons et aux fabliaux, nous le savons assez bien : leurs mœurs n'avaient rien d'idyllique. « On reste confondu à la vue des désordres qui régnaient dans la plupart des ménages villageois. De tous côtés, l'adultère et le concubinage appelaient une répression qui presque toujours restait impuissante. » Les jongleurs ne tarissent pas en plaisanteries sur la dégradation des vilains, leur saleté, leur bêtise, leurs souffrances, qu'ils ne prennent nullement en pitié. Quant aux seigneurs, « la chaire retentit des plaintes les plus vives contre la cupidité, contre les violences des chevaliers et des gens de guerre ». On leur reproche de piller durement, et d'abuser du droit de la force. La vie de ceux qui étaient à leur aise se passait en fêtes et en exercices athlétiques ; les chansons de geste du XIIe et du XIIIe siècle nous en offrent une image à peine idéalisée. Il y avait aussi des chevaliers qui n'avaient, pour tout bien au soleil, que leur cheval, un écuyer, des armes, et qui comptaient, pour se tirer d'affaire, sur les bénéfices de la guerre et des tournois, comme celui dont parle le jongleur :

Il n'avoit ne vigne ne terre ;
En tornoiement et en guerre
Estoit trestote s'atendance,
Car bien savoit ferir de lance.

En temps de paix, et lorsque les tournois n'étaient pas défendus (ils l'ont été fréquemment au XIIIe siècle), ces chevaliers-là se promenaient sur les grandes routes. Les rimeurs de fabliaux nous racontent leurs repues franches aux dépens des faibles et des sots. Fabliaux et sermons sont aussi des miroirs excellents de la société urbaine. Le type classique du bourgeois français, esprit fort, économe, égrillard et badaud, est déjà tout entier dans les fabliaux. Le gros marchand, au somptueux costume, « changeur », usurier, adore par-dessus tout « dan Denier », c'est-à-dire le seigneur Écu. Il déteste l'engeance des loqueteux, béquillards et frocards ; il aime à bien vivre, et il se moque des curés ; tel Martin Hapart, le bourgeois d'Avranches :

Martin Haparl haïoit moustier
Sur toute rien, et le sermon,
Les mesiaux et les potenciers,
Et les gens de religion...

Le bourgeois de Paris, au XIIIe siècle, a déjà quelque chose du type moderne... Il affiche du dédain pour les sermons. Voit-il un prêtre monter en chaire, il lui tourne le dos, et sort de l'église jusqu'à

Les chevaliers : personnages incontournables du moyen âge.

ce que sa parole ait cessé de retentir... Il est accusé en outre de s'enrichir par fraude, et, quand il est riche, d'être aussi dur au pauvre monde que le châtelain des empirons. Quant à ses moeurs, elles sont très libres ; de ses vices s'engraisse dans chaque ville une tourbe immonde de filles, d'entremetteurs, de joueurs de tremerel, de « houliers ». Cette populace interlope, les jongleurs, ancêtres de Villon, en étaient ; ils la connaissaient donc à merveille ; ils ont narré ses faits et gestes ; et ils en ont campé dans leurs poèmes ironiques quelques types inoubliables : Sansonnet, fils de Richeut, l'aventurier élégant, courtois, athlétique, intelligent, impitoyable, maître des femmes et maître du monde par les femmes ; Boivin , le subtil pince-sans-rire, le Panurge du XIIIe siècle, si expert à consommer sans payer ; Thibaut le rôdeur, Mabile, Auberée, et bien d'autres. ■

Notes :

1 : Guibert de Nogent, mort en 1124, a écrit sur le culte des reliques un livre très sensé, De pignoribus sanctorum (au tome 156 de la Patrologie latine). Mais Guibert de Nogent était un des hommes les plus intelligents et les plus éclairés de son temps.

2 : L'invocation des saints passait pour produire les mêmes effets favorables que l'attouchement de leurs reliques. Une matrone avait une telle vénération pour saint Thomas de Caniorbéry qu'elle répétait sans cesse : « Saint Thomas, ayez pitié de nous » ; elle avait appris celte prière à son oiseau familier; celui-ci fut un jour enlevé par un faucon, mais, ayant prononcé la phrase accoutumée, les grilles du faucon s'ouvrirent, l'oiseau revint sain et sauf à sa maîtresse.

A commander
EGYPTE ANCIENNE

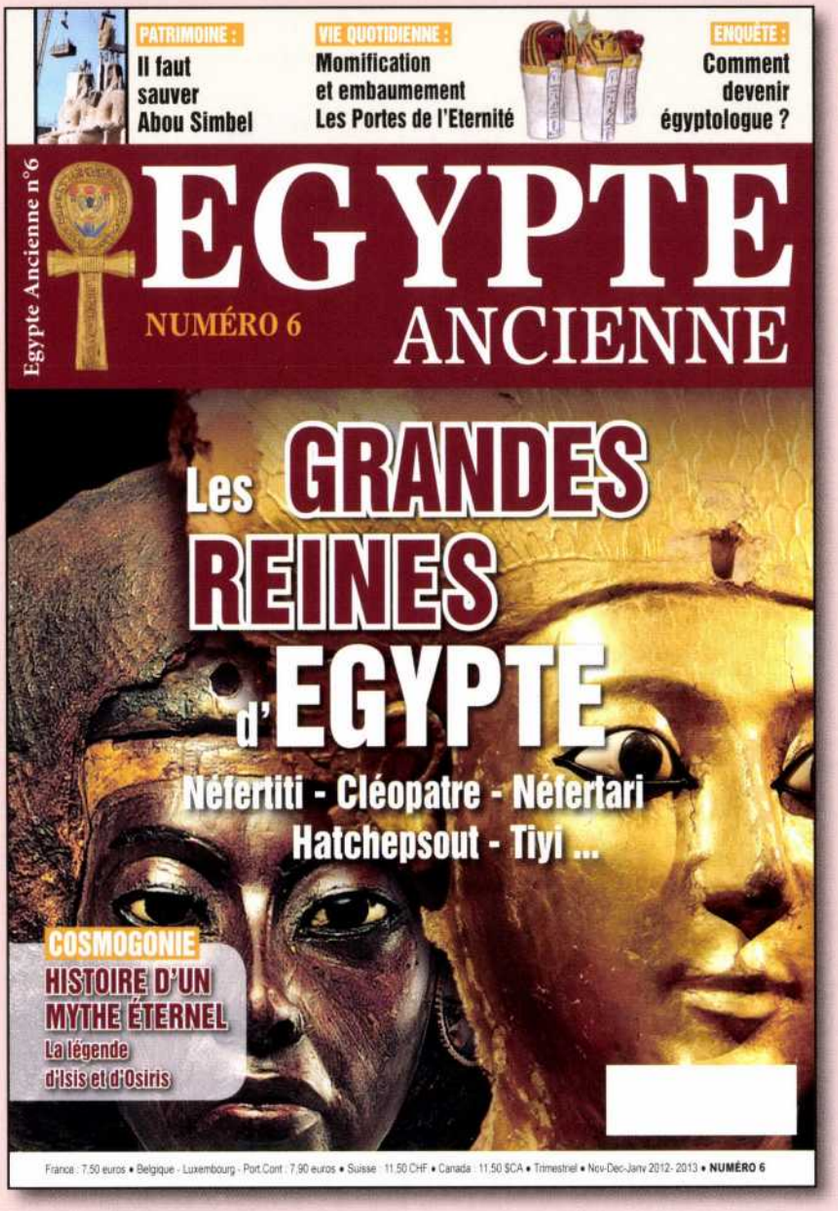

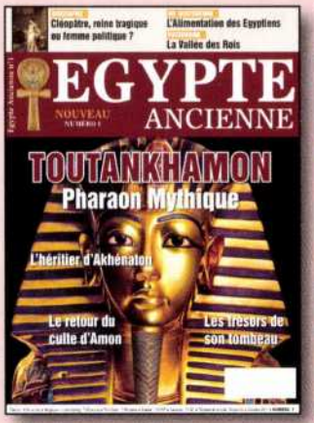

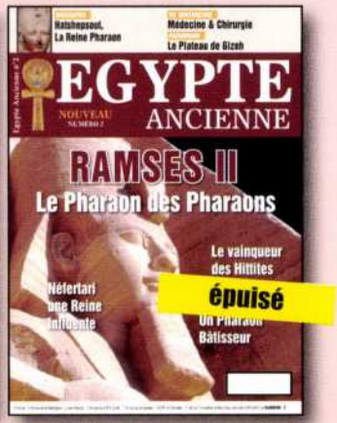

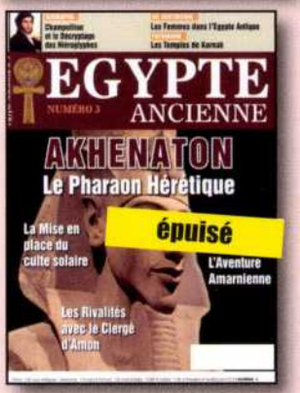

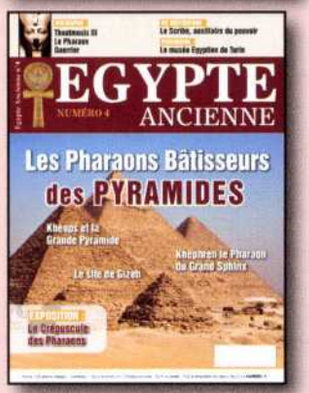

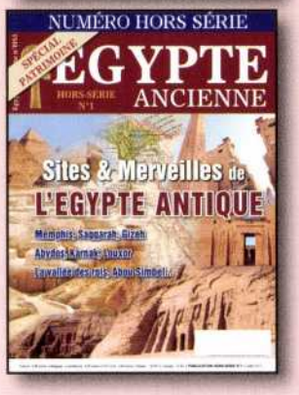

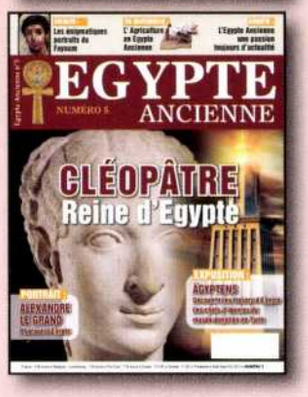

Egypte Ancienne

BULLETIN DE COMMANDE À RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À :
36 RUE DES PETITS CHAMPS / 75002 PARIS (Les frais de port sont inclus dans le prix)

- ❒ Je commande le numéro 1 au prix de 7.90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 4 au prix de 7.90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 5 au prix de 7.90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 6 au prix de 7.90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro Hors serie 1 au prix de 10.90 €(frais de port inclus)

❒ Je règle par chèque à l'ordre de **Export Press**

NOM :..... **Prénom :** .....
Adresse :..... **Ville :** .....
e-mail :..... **Téléphone :** .....

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant

CONSEILS DE LECTURE

L'armée du roi de France

Xavier Hélary, éditions Perrin.

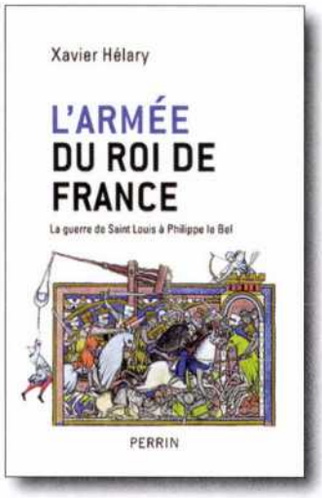

Pour raconter la pratique de la guerre des rois capétiens, Xavier Hélary s'intéresse d'abord au recrutement, à la composition et à l'organisation des armées : il s'agit de rendre compte du passage d'une armée féodale, dans laquelle les chevaliers servent parce qu'ils sont les vassaux d'un seigneur, à une arme soldée où tous les combattants sont retenus aux gages du roi. C'est ensuite l'évolution des formes de cette guerre qui est envisagé : Saint Louis privilégie la croisade, alors que Philippe le Bel ne fait campagne qu'à l'intérieur de son royaume, contre les princes trop puissants que sont à ses yeux le duc d'Aquitaine et le comte de Flandre. Enfin, l'auteur explique en quoi la guerre favorise la croissance de l'État capétien, évidente autour de 1300. Essor de l'administration et de la fiscalité, emprise sur la noblesse, renforcement du prestige du roi : sans être le facteur exclusif, la guerre telle que la pratiquent les Capétiens contribue fortement au développement de la puissance royale et à la construction de la nation France.

Prêcher la croisade (XIe-XIIIe siècle) : Communication et propagande

Jean Flori, éditions Perrin.

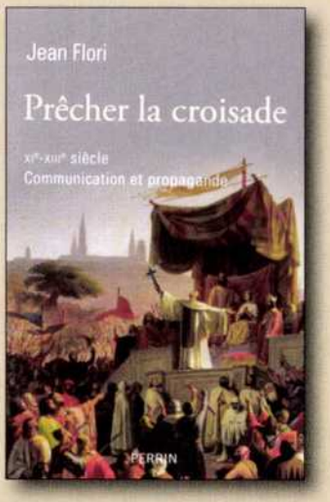

Pendant deux cents ans (fin XIe-fin XIIIe siècle), l'Occident chrétien a mobilisé une grande partie de ses forces armées d'abord pour libérer la Terre sainte, occupée par les musulmans depuis plus de quatre siècles, puis pour la défendre, en vain. Les sources qui font connaître « l'ère des croisades » sont nombreuses, diverses et riches, car lourdement chargées d'idéologie. Jean Flori s'est attaché à découvrir les mobiles qui ont poussé tant d'êtres humains à partir aussi loin de leur terre natale et de leur famille, à l'appel de prédicateurs plus ou moins inspirés qui, parlant au nom de Dieu, tentaient de les convaincre de s'engager dans cette aventure. Quels étaient leurs buts, leurs méthodes de prédication, leurs arguments, leurs promesses ? Comment leur démarche a-t-elle évolué au fil du temps ? Telles sont les questions qui sous-tendent cet ouvrage novateur, qui se veut à la fois l'histoire d'une idéologie et celle de sa propagande. Cette étude se fonde essentiellement sur des sources que l'auteur s'est efforcé de « laisser parler » afin d'en conserver toute la force, la saveur et parfois l'ambiguïté.

L'argent des cathédrales

Henry Kraus éditions Cerf.

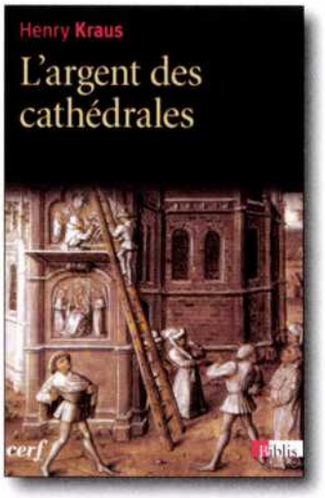

Toute sublime qu'elle soit, une cathédrale coûte de l'argent, beaucoup d'argent. Qui paye ? Avec quels deniers ont été élevées les cathédrales gothiques de France ? Pourquoi les unes ont-elles été achevées en l'espace d'un demi-siècle, tandis que d'autres durent attendre pour cela deux ou trois siècles ? L'ouvrage de Henry Kraus apporte une réponse documentée, à la lumière de ce qui s'est réellement passé pour sept de nos cathédrales. Une huitième sert de terme de comparaison, celle de York. Dans le peloton de tête, Notre-Dame de Paris, Amiens et Rouen ; suivies par, York, Strasbourg, Lyon ; enfin, chefs-d'oeuvre de lenteur, Toulouse, jamais achevée, et Poitiers, restée décidément romane. Transformé en commissaire aux comptes, l'auteur a dépouillé les comptes de chacune avec une belle patience. Chartres n'y figure pas : les archives ont brûlé en 1944. L'enquête révèle, entre autres, que les dépenses engagées n'auraient jamais été possibles sans l'enrichissement du royaume. Elles furent consenties le plus vite là où la richesse était la plus grande. Ce sont aussi les provinces conquises – le Languedoc, en particulier – qui ont contribué à financer les cathédrales.

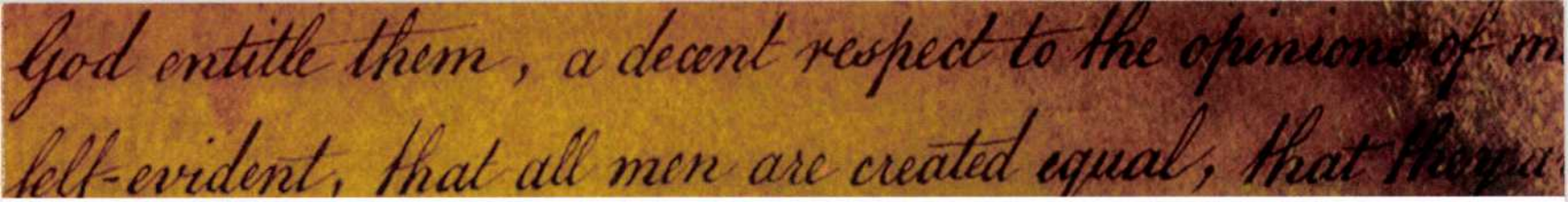

Gouverner c'est servir : Essai de démocratie médiévale

Jacques Dalarun, éditions Alma.

« Les premiers seront les derniers, les derniers seront les premiers ». Aux XIIe et XIIIe siècles, Abélard, Héloïse, Dominique de Guzman, François et Claire d'Assise, d'autres encore, inventent une forme de gouvernement renversante. Selon eux, le chef d'une communauté doit se faire le dernier des serviteurs de ceux qu'il guide. Un devoir d'humilité strictement codifié. Voici, en direct, des scènes frappantes où les ardents réformateurs du Moyen Age abaissent les puissants pour exalter les humbles, tout en se dépouillant eux-mêmes des emblèmes du pouvoir. Dans le sillage de Michel Foucault et Giorgio Agamben, Jacques Dalarun fait revivre une tradition contestataire judéo-chrétienne différente du modèle gréco-romain, une « puissance de la faiblesse » toujours active dans les démocraties du XXIe siècle.

Templiers : De Jérusalem aux commanderies de Champagne

Arnaud Baudin, Ghislain Brunel, Nicolas Dohrmann, Collectif, Somogy éditions d'art.

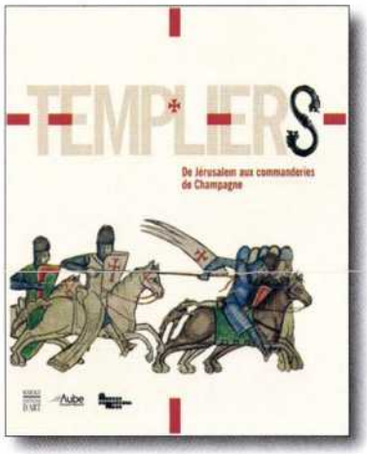

Délivrer le tombeau du Christ à Jérusalem ! L'appel du pape Urbain II est accueilli avec enthousiasme par les chevaliers d'Occident qui reprennent la Ville sainte le 15 juillet 1099. Mais les croisés manquent de bras et d'argent. La Champagne va y pourvoir ! Abandonnant femme et enfants, Hugues de Payns part s'installer à Jérusalem et il y fonde la confrérie des « pauvres chevaliers du Christ et du Temple de Salomon », chargée d'assurer la sécurité des pèlerins. Il est bientôt rejoint par son seigneur, le comte de Troyes Hugues lei, qui devient templier à son tour. Forts du soutien de Bernard, le célèbre abbé de Clairvaux, les frères du Temple forment en 1129 le premier ordre religieux-militaire de la chrétienté. Moines et soldats, faisant voeu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils vouent leur existence à la défense de la Terre sainte, jusqu'à la mort. Avec le concours des meilleurs spécialistes, ce livre fait revivre l'épopée templière entre Orient et Occident. A partir des archives inédites de l'ordre du Temple, les auteurs retracent l'histoire des commanderies de Champagne, parmi les plus anciennes de France ; ils évoquent la vie quotidienne des templiers, tout à la fois guerriers, commerçants, artisans et exploitants agricoles. Enfin, les différentes facettes du mythe sont explorées. Pourquoi l'arrestation et le procès ? Y avait-il un trésor ? Les templiers ont-ils pu s'enfuir et recréer une nouvelle confrérie ? Qu'en disent la littérature, le cinéma ou la bande dessinée ?

Les Templiers et la guerre

Damien Carraz, Lemme edit.

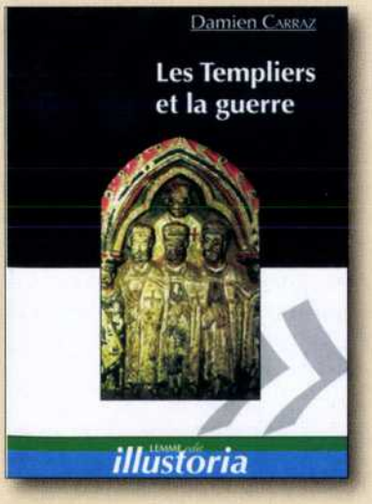

Fondé vers 1119 dans le contexte des croisades et supprimé en 1312 dans des conditions dramatiques, l'ordre du Temple a inspiré toute une mythologie aux racines multiples. Longtemps laissée en marge de la recherche, l'histoire du premier ordre religieux militaire a, au cours de ces trois dernières décennies, été entièrement renouvelée par une historiographie « désenclavée ». Si elles ont inspiré quelques articles spécialisés et si elles sont évoquées dans certaines synthèses concernant l'ordre, les activités guerrières des Templiers n'avaient pourtant pas encore suscité d'ouvrage spécifique. En abordant les méthodes et les diverses espaces de combat, l'architecture ou encore la « culture de guerre » de ces combattants qui faisaient profession de vie religieuse, c'est une approche globale qui est tentée ici.

Les mystères du Moyen age

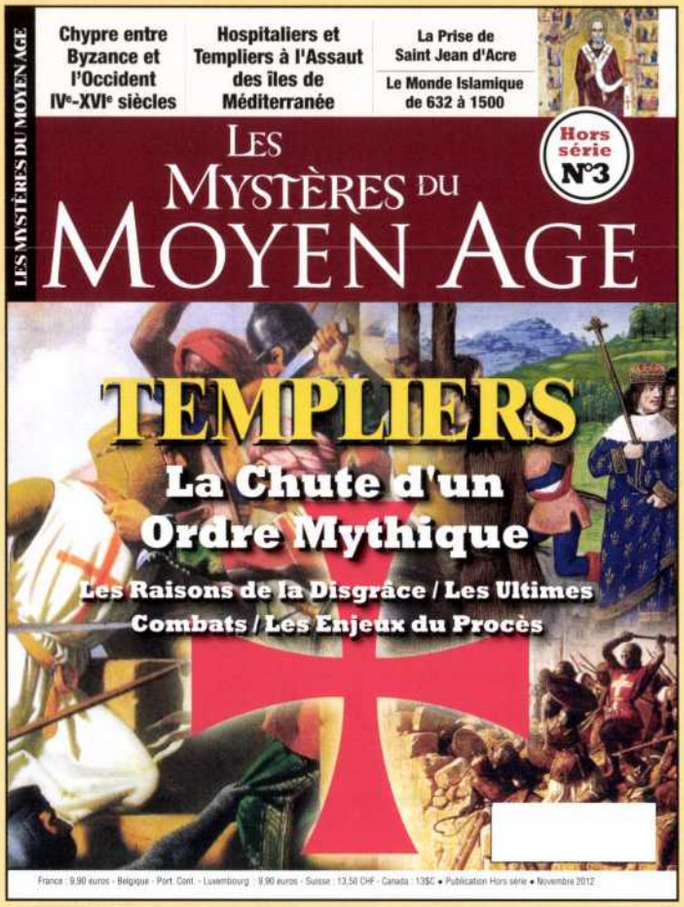

Mystères du Moyen Age

BULLETIN DE COMMANDE À RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À :
Export Press Editions, 36, rue des Petits Champs
75002 Paris (Les frais de port sont inclus dans le prix)

- ❒ Je commande le N°2 + le DVD au prix de 14,95 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°3 + le DVD au prix de 14,95 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°4 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°5 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°6 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°7 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°8 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°9 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°10 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°11 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°12 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°13 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°14 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°15 au prix de 8 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°Hors serie 1 au prix de 13.50 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°Hors serie 2 au prix de 10.90 € (frais de port inclus)
- ❒ Je commande le N°Hors serie 3 au prix de 10.90 € (frais de port inclus)

❒ Je règle par chèque à l'ordre de Export Press

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant

NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : .....
e-mail : ..... Téléphone : .....

A commander

SCIENCE & UNIVERS

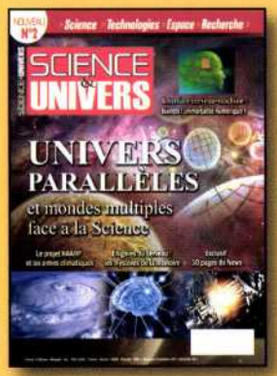

Sciences & Univers

BULLETIN DE COMMANDE À RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT À :
36 RUE DES PETITS CHAMPS / 75002 PARIS (Les frais de port sont inclus dans le prix)

- ❒ Je commande le numéro 2 au prix de 7,90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 3 au prix de 7,90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 4 au prix de 7,90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 5 au prix de 7,90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro 6 au prix de 7,90 €(frais de port inclus)
- ❒ Je commande le numéro Hors-série n°1 au prix de 10,90 €(frais de port inclus)

❒ Je règle par chèque à l'ordre de **Export Press**

NOM : ..... **Prénom :** .....

Adresse : ..... **Ville :** .....

e-mail : ..... **Téléphone :** .....

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant

En kiosque actuellement